ESTIMATES

Indian and Northern Affairs Canada and Canadian Polar Commission

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

H11

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

As part of its ongoing efforts to streamline reporting requirements, the Treasury Board of Canada Secretariat has requested that Indian and Northern Affairs Canada and thirteen other departments explore alternative reporting structures to this year's *Report on Plans and Priorities*. It has, therefore, exempted the department from the usual guidelines for the preparation of this report.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-19

ISBN 0-660-61460-X

Indian and Northern Affairs Canada
and
Canadian Polar Commission

2001–2002
Estimates

Report on Plans and Priorities

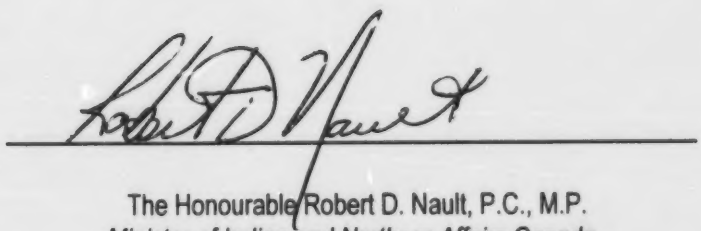

The Honourable Robert D. Nault, P.C., M.P.
Minister of Indian and Northern Affairs Canada

Table of Contents

Section I: Messages 1
- Minister's Message 1
- Executive Summary 2
- Management Representation Statement 3

Section II: Departmental Overview 4
- What's New 4
- Mandate, Roles and Responsibilities 6
- Departmental/Program Objectives 9
- Planning Context 10
- Planned Spending 15

Section III: Departmental Plans, Results, Activities and Resources ... 16
- Indian and Inuit Affairs Program 16
- Northern Affairs Program 34
- Administration Program 40
- Canadian Polar Commission 45

Section IV: Joint Initiatives 49
- Horizontal Initiatives - Sustainable Development Strategy 49
- Collective Initiatives 52

Section V: Financial Information 54

Section VI: Other Information 62
- Contacts for Further Information 62
- Co-delivery Partner Contacts / Federal Department or Agency 63

Section I – Messages

Minister's Message

First Nations, Inuit and Northerners are creating meaningful, lasting change in their communities. In order to fully achieve their goals and aspirations, they need tools and mechanisms that will better serve their efforts. For its part, the Government of Canada wants to make those instruments as effective and readily available as possible so that First Nations, Inuit and Northerners may create opportunities for an improved quality of life.

To do this, our government has committed to strengthening its relationship with Aboriginal people. A key priority in this regard is improving First Nations governance. The *Indian Act* is an antiquated piece of legislation that has proven inadequate in supporting the aspirations of First Nations communities to build and maintain healthy, vibrant communities. First Nations and the Canadian public increasingly recognize that band governments need new instruments to foster political and fiscal accountability and promote a high standard of public administration.

I am committed to working in partnership with First Nations to strengthen governance systems. I am confident that with such systems in place to support them, First Nations governments will be better equipped to foster economic development in their communities.

As the fastest growing segment of the population, Aboriginal people play an increasingly important role in the social and economic development of Canada. But the gap in the standard of living between Aboriginal and non-Aboriginal people remains all too apparent — and all too wide.

Our government has prioritized increased investments in health, education, housing and infrastructure to improve the quality of life in First Nation communities and ensure that all children get the right start in life. We also want to foster access to economic opportunities to generate jobs and growth. The key lies in the tools we can provide so that First Nations can build strong, dynamic and sustainable economies which will benefit all Canadians.

As a country we have much to be thankful for. The distinct regions of our vast geography provide opportunities in many shapes and forms. This is particularly true of Canada's North.

In partnership with Inuit and other Northerners, we have made tremendous advances in sustainable development, settling land claims and developing effective northern governments. Now we need to take further steps to harness the economic potential of the North, much of which remains untapped. Oil and gas pipeline development and other major projects offer great promise for Northerners and for Canada's economy as a whole.

The priorities I have described here promise to create an exciting, challenging year for our government and our partners. I look forward to the work ahead.

Executive Summary

Indian and Northern Affairs Canada (INAC)

Highlights of INAC's ultimate outcomes and key results commitments are listed below.

INAC's Ultimate Outcomes, Key Results Commitments and Resources by Program

Indian and Inuit Affairs Program

- **Renewed Partnerships** ($235.0 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 19 to 22)
  - reconciliation and community healing;
  - increased public awareness of Aboriginal issues;
  - stronger working relationships with Aboriginal people and organizations;
  - new approaches to federal, provincial, territorial relations with First Nations and Inuit.
- **New Fiscal Relationship** ($7.0 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 26 to 28)
  - effective fiscal relationships including new fiscal arrangements models and practical examples;
  - strengthened fiscal accountability;
  - financial skills and capacity in First Nations.
- **Strengthened Aboriginal Governance** ($948.0 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 23 to 25)
  - self-government and claims agreements;
  - governance capacity-building initiatives;
  - devolved federal responsibilities.
- **Strong Communities, People and Economies** ($3,677.0 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 29 to 33)
  - strengthened economic development;
  - increased self-sufficiency;
  - improved health and safety.

Northern Affairs Program

- **Managing Federal Interests and Promoting Sustainable Development** ($167.9 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 34 to 39)
  - strengthening northern governance;
  - a healthy human and natural environment;
  - sustainable utilization of northern natural resources;
  - fostering circumpolar co-operation.

Administration Program

- **Supporting *Gathering Strength* by Finding Innovative Ways of Doing Business** ($81.0 million in 2001–02), as demonstrated by (pages 40 to 44)
  - Aboriginal representation within a dynamic and skilled work force;
  - sound management practices;
  - sustainable development strategy (SDS);
  - access to government information and services by First Nations, Inuit, and Northerners.

Canadian Polar Commission

Key results commitments include: enhanced polar knowledge; public awareness of polar science; international profile as a circumpolar nation; and, expanded science and technology in polar regions.

This document outlines the performance targets and concrete results the department is committed to achieving over the planning horizon.

Management Representation Statement

Management Representation
Report on Plans and Priorities 2001–2002

I submit, for tabling in Parliament, the 2001–2002 Report on Plans and Priorities (RPP) for Indian and Northern Affairs Canada.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, priorities, strategies and planned results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document has been based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name : Gordon Shanks
Assistant Deputy Minister Corporate Services

Date : March 5, 2001

Section II – Departmental Overview

What's New

Major changes since INAC's 2000–01 Report on Plans and Priorities include:

Increased Focus on Strengthening Governance

In response to inadequacies in the *Indian Act*, INAC is exploring an initiative that would provide First Nations with the tools they need to exercise effective and accountable governance, help lay the foundation for sustainable socio-economic growth, and facilitate self-government negotiations under the Inherent Right Policy. A governance initiative is needed to address the inherent weaknesses of the current *Indian Act* electoral and accountability framework which is being increasingly challenged by First Nations in the courts.

Investments under *Gathering Strength* initiatives are producing results. Increased capacity-building has produced models of governance instruments, including constitutions for First Nations governments. In the area of professional development, investments have resulted in the following: *National Orientation Manual for Chiefs and Councils*; post-secondary curriculum development (college and university accreditation); mutual gains negotiations training; development of professional associations including the National Indian Registers Association and National Land Managers Association; and oil and gas dispositions training.

Various negotiations are leading the way in developing workable arrangements for implementing the inherent right of self-government. This year, Westbank First Nation negotiated a final agreement to take control of local government, with ratification scheduled for the coming months. Agreements-in-principle were finalized with Meadow Lake First Nations in Saskatchewan and the Sioux Valley Dakota Nation in Manitoba, and many other negotiations have made significant progress.

The Kanesatake Land Governance Agreement was signed by the Minister and the Grand Chief of the Mohawks of Kanesatake on December 21, 2000. Although it is not a self-government agreement under the Inherent Right Policy, the agreement establishes an interim land base for the Mohawks of Kanesatake under section 91 (24) of the *Constitution Act, 1867*, as distinct from a reserve under the *Indian Act*. The agreement also establishes clear authority regarding the use and development of this land, including the power to enforce laws adopted in accordance with the agreement. Furthermore, the agreement calls for the harmonization of certain key Kanesatake laws with municipal by-laws of the Village of Oka where Mohawks and non-Mohawks live side by side. By settling the unresolved question of the constitutional status of Kanesatake Mohawk lands and establishing clear powers to govern those lands, the agreement removes the uncertainty that had existed with respect to the application of laws in Kanesatake and paves the way for resolution of outstanding land-related issues in Kanesatake.

Increased Focus on First Nations and Inuit Economic Development

During the 2000–01 fiscal year, approximately $75 million was allocated to economic development through internal reallocations. This funding will continue to increase in the upcoming fiscal year. Capacity-building will assist First Nations and Inuit to seize economic opportunities and participate in regional economic opportunities in partnership with the private sector, provinces and territories. Priorities will focus on strengthening First Nations and Inuit economic infrastructure, business development and economic institutions.

Increased Funding for Infrastructure

Infrastructure Canada Program: The Government of Canada has recently launched the Infrastructure Canada Program, which includes a First Nation component. The objectives of the program, cost-shared with provinces and territories, are to enhance the quality of the environment, support long-term economic growth, enhance community infrastructure and build 21st-century infrastructure through the use of innovative technologies, new approaches and best practices. This initiative will provide a total of $38.8 million in additional funding to INAC over three years beginning in 2001–02 ($31.1 million for First Nations and $7.7 million for the North).

Capital Rust-Out Initiative: The Capital Rust-Out Initiative, part of the Federal Program Integrity exercise, will provide $167 million in additional funding to INAC over the next five years ($160.2 million for the Indian and Inuit Affairs Program and $6.8 million for the Northern Affairs Program). This funding will be used for renovation, replacement and expansion of existing assets, with health and safety as a priority. The projects for 2001–02, identified by regions, address three key areas on-reserve: water, sewer and schools. In the North, priority is placed on renovation or replacement of assets that pose health and safety concerns for staff and clients, including office buildings and fire bases.

Integration of Sustainable Development Strategy

The department's second Sustainable Development Strategy (SDS 2001–03) was tabled in the House of Commons in February 2001 and posted on the department's web site shortly thereafter. SDS 2001–03 commits the department to implementing an accountability and management regime and to developing mechanisms for integrating the principles of sustainable development into departmental planning, reporting and decision making.

Mandate, Roles and Responsibilities

Indian and Northern Affairs Canada

INAC is responsible for two separate yet equally important mandates: **Indian and Inuit Affairs** and **Northern Affairs**. This broad mandate is derived largely from the *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*, the *Indian Act*, territorial acts and legal obligations arising from section 91(24) of the *Constitution Act, 1867*; however, the department is responsible for administering over 50 statutes in total.[1] Consequently, INAC's mandate is complex and its responsibilities encompass a broad range of services.

In general, INAC has primary, but not exclusive, responsibility for meeting the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Northerners. To fulfill this mandate, INAC must work collaboratively with First Nations, Inuit and Northerners, as well as with other federal departments and agencies, provinces and territories. Increasingly, INAC's role has become one of facilitating change and bringing together the partners and interests needed to implement *Gathering Strength — Canada's Aboriginal Action Plan*.

In Indian and Inuit Affairs, the department's primary role is to support First Nations and Inuit in developing healthy, sustainable communities and in achieving their economic and social aspirations. INAC negotiates comprehensive and specific land claims and self-government agreements on behalf of the federal government, oversees implementation of settlements and promotes economic development. It is responsible for delivering provincial-like services such as education, housing, and community infrastructure to Status Indians on-reserve, and for delivering social assistance and social support services to residents on-reserve with the goal of ensuring access to services comparable to those available to other Canadian residents. The vast majority of these programs and services are delivered in partnership with First Nations, who directly administer 85 percent of Indian and Inuit Affairs Program funds. INAC is also responsible for ensuring the honourable fulfilment of the Crown's obligations in lands, revenues and trusts, as well as for matters relating to First Nations governance. It serves as the delivery agent for training initiatives specific to administration of land and resources and as a compliance body for a number of legislative regimes including the *Indian Act*.

In Northern Affairs, INAC is the principal federal department responsible for meeting the federal government's constitutional, political and legal responsibilities in the North. With legislative and policy authority over most of the North's natural resources, INAC is the custodian and resource manager for an area occupying 40 percent of Canada's land mass. INAC's role in the North is extremely broad and includes settling and implementing land claims, negotiating self-government agreements, advancing political evolution, managing natural resources, protecting the environment and fostering leadership in sustainable development both domestically and among circumpolar nations. INAC's approach in managing its responsibilities is based on partnership and the principles of sustainable development.

---

[1] For a complete list of legislation administered by INAC please refer to http://www.inac-ainc.gc.ca/pr/leg/index_e.html. For a list of regulations currently in force and Planned Regulatory Initiatives for 2001–02 please refer to http://www.inac-ainc.gc.ca/pr/leg/reg/index_e.html. You may also obtain this information by contacting the departmental information kiosk at (819) 997-0380.

INAC also has unique relationships with other federal and arm's-length organizations. Indian Oil and Gas Canada (IOGC) is currently under the jurisdiction of INAC and reports to the Assistant Deputy Minister, Lands and Trust Services. IOGC works closely with First Nations communities to develop harvesting of fossil fuel resources. The Indian Taxation Advisory Board (ITAB) is an arm's-length agency that deals with issues related to taxation and First Nations. ITAB maintains a First Nations taxation by-law gazette and provides advice on taxation issues related to the *Indian Act* as requested by INAC sectors. Once a unit within INAC, ITAB has undergone an 11-year devolution with a formal separation from INAC in 1998.

Canadian Polar Commission

The CPC operates as an independent agency (http://www.polarcom.gc.ca) under the *Canadian Polar Commission Act* and reports to Parliament through the Minister of INAC. Established in 1991 as Canada's lead agency in the area of polar research, the CPC is responsible for monitoring, promoting and disseminating knowledge of the polar regions; contributing to public awareness of the importance of polar science to Canada; enhancing Canada's international profile as a circumpolar nation; and recommending policy direction to government.

Organization and Business Lines

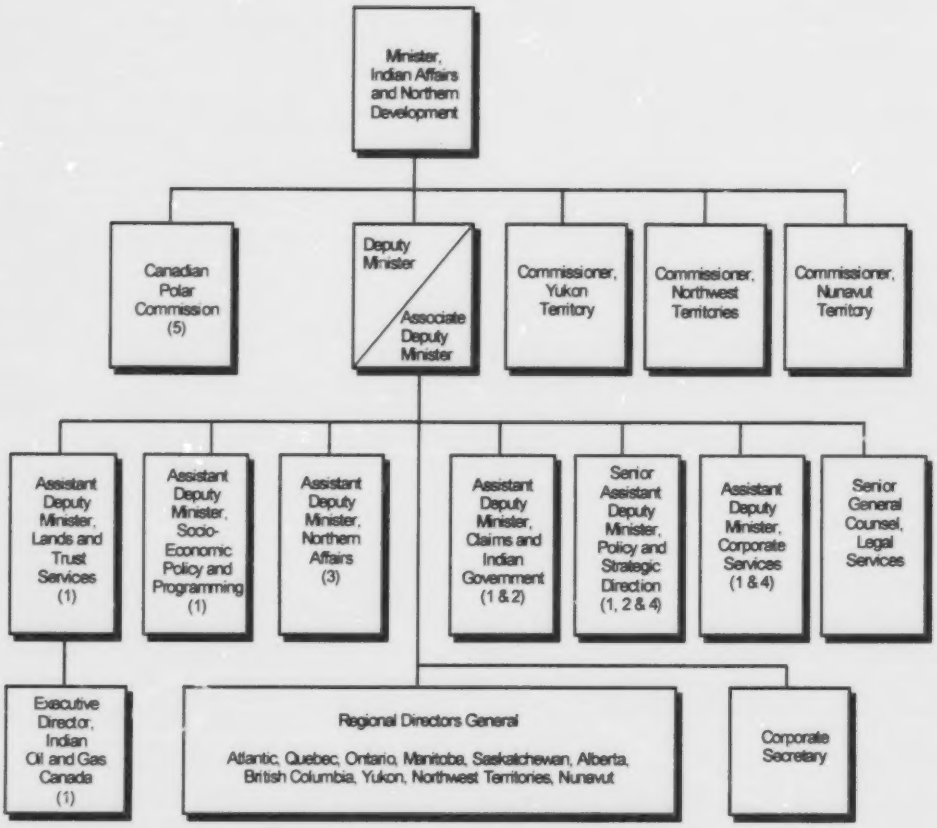

Programs/Business Lines	Planned Spending 2001–02 ($ millions)	FTEs
Indian and Northern Affairs Canada		
Indian and Inuit Affairs Program		
1. Indian and Inuit Programming	4,321.8	1,879
2. Claims	638.4	329
Northern Affairs Program		
3. Northern Affairs Programming	167.9	563
Administration Program		
4. Administration	81.0	728
Total INAC	**5,209.1**	**3,499**
Canadian Polar Commission		
5. Canadian Polar Commission	1.0	5

Departmental/Program Objectives

Indian and Northern Affairs Canada

Departmental Mission

Working together to make Canada a better place for First Nations, Inuit and Northerners.

Program Objectives

Indian and Inuit Affairs Program
To support Indians and Inuit in achieving their self-government, economic, educational, cultural, social, and community development needs and aspirations; to settle accepted native claims through negotiations; and to ensure fulfilment of Canada's constitutional and statutory obligations and responsibilities to Indian and Inuit people.

Northern Affairs Program
To promote the political, economic, scientific and social development of Canada's North; to assist Northerners, including Aboriginal groups, to develop political and economic institutions which will enable them to assume increasing responsibility within the Canadian federation; to effectively manage and regulate the sustainable development of the North's natural resources in preparation for devolution to the territorial governments; to preserve, maintain, protect and rehabilitate the northern environment; and to manage ongoing federal interests in the North, including federal northern policy, federal-territorial relations and claims and self-government implementation, and federal circumpolar activities.

Administration Program
To provide for policy direction and sound management of the Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs programs and for efficient and effective planning, accounting, personnel, communications and other administrative support.

Canadian Polar Commission

Objective

To promote the development and dissemination of knowledge in respect of the polar regions.

Planning Context

Indian and Northern Affairs Canada

In 1998, the Government of Canada responded to the report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples with *Gathering Strength — Canada's Aboriginal Action Plan*, a long-term, broad-based plan designed to improve the quality of life of Aboriginal people and promote self-sufficiency. It envisions a new partnership between Aboriginal people and other Canadians that reflects our interdependence; the long-term goal is to work together to ensure that Aboriginal people enjoy a quality of life comparable to that of other Canadians.

Gathering Strength provides overall policy direction for the federal government as a whole, and promotes integrated federal planning and development. This approach also requires partnerships with provinces and territories to build the critical mass essential for sustainable progress. INAC supports these broader horizontal efforts, as well as working to implement *Gathering Strength* within its Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs programs.

Indian and Inuit Affairs: *Gathering Strength* has four main objectives: Renewed Partnerships; Strengthened Aboriginal Governments; New Fiscal Relationship; and Strong Communities, People and Economies. These objectives form the basis of INAC's planning context and directly align with the ultimate outcomes and key results commitments of the Indian and Inuit Affairs Program.

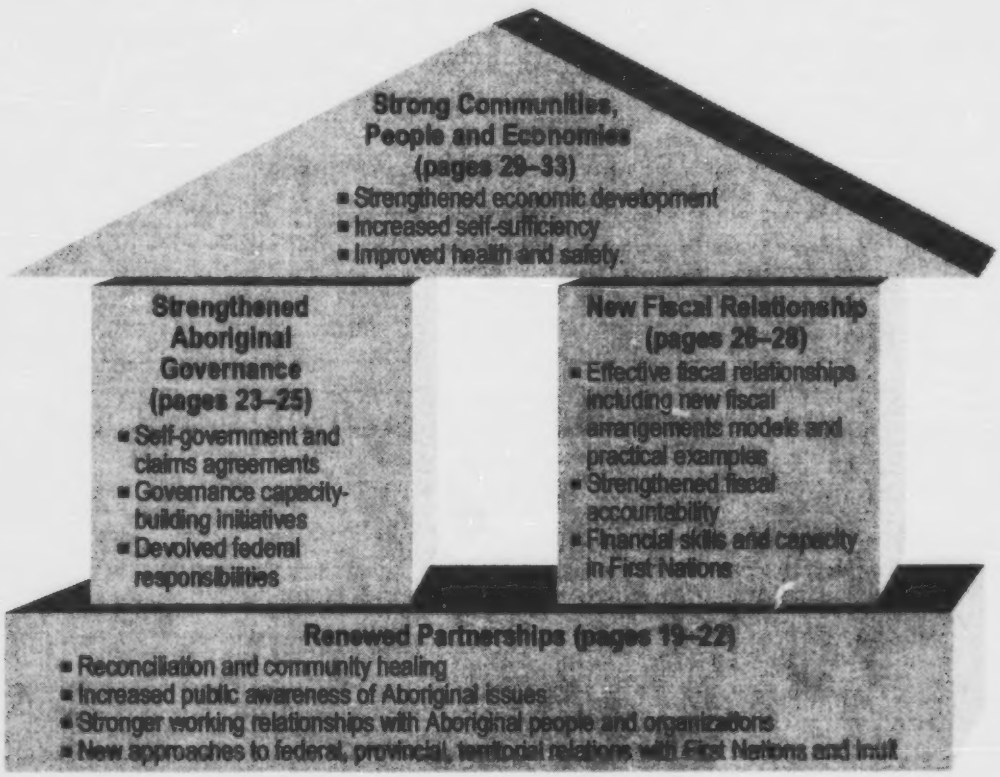

Northern Affairs: Northern Affairs centres on working in partnership with Aboriginal and non-Aboriginal residents, including the three territorial governments, and the private sector to advance social, political and sustainable development for all Northerners. Strengthening the economic base for northern communities, building stronger partnerships and encouraging more effective governance are consistent with the objectives of *Gathering Strength*.

Striving for Sustainable Development: A fundamental aim of policies, programs and initiatives is to help First Nations, Inuit and northern communities to attain economic, social and environmental sustainability. The department views all its decisions in the context of eight sustainable development principles; these principles are also reflected in the strategic objectives and specific initiatives stemming from *Gathering Strength*. These principles result from extensive consultations with First Nations, Inuit and northern communities during the development of the first Sustainable Development Strategy (SDS) in 1996–97. They are reiterated in SDS 2001–03 tabled in February 2001. The eight principles are as follows:

1. Full consideration of economic viability, social implications and cultural and environmental values in decision making and policy and program development;
2. Open, inclusive and accountable decision making;
3. Honouring treaty and fiduciary obligations as well as land claim, self-government and international agreements;
4. Engagement of interested local communities and organizations when planning and implementing federal programs;
5. Respect for diverse cultures and traditional values, as well as the land and its diversity as the foundation for healthy communities;
6. Fair and equitable opportunities for First Nations, Inuit and northern peoples to share in the benefits, risks and drawbacks of development;
7. Decisions based on the best available, scientific, traditional and local knowledge; and
8. Efficient use of natural resources and minimization of pollution in INAC's internal operations.

Canadian Polar Commission

Given the broad mandate of the Canadian Polar Commission, the challenge will be to evaluate polar knowledge in Canada and internationally, to set strategic objectives and to provide recommendations to the government. Various initiatives are under way to meet this challenge (details are outlined on pages 45-48).

Circles of Influence

INAC's planning process makes reference to three "circles of influence" for reporting the results of activities in terms of short-, medium- and long-term outcomes.

The **operational circle** involves the department's day-to-day activities, the use of its resources and the operations of its policies and programs. Activities at this level are intended to contribute directly to the next level — "the collaborative circle."

The **collaborative circle** relies on the support of partners to achieve goals, build capacity, improve practices and create a supportive climate for initiatives. Activities have a direct influence on short- and medium-term outcomes.

The **global circle** describes both the existing conditions that affect ultimate outcomes, and desirable changes in those conditions. While these conditions are often beyond INAC's direct influence, it is important to focus on activities that contribute to positive changes for First Nations, Inuit and Northerners in the long term.

This report is structured around INAC's commitment to the ultimate outcomes or key results at the global level, achieved through operational and collaborative efforts. For each ultimate outcome, the challenges are identified and the expected results for the planning period are reported at the operational and collaborative levels.

Circles of Influence

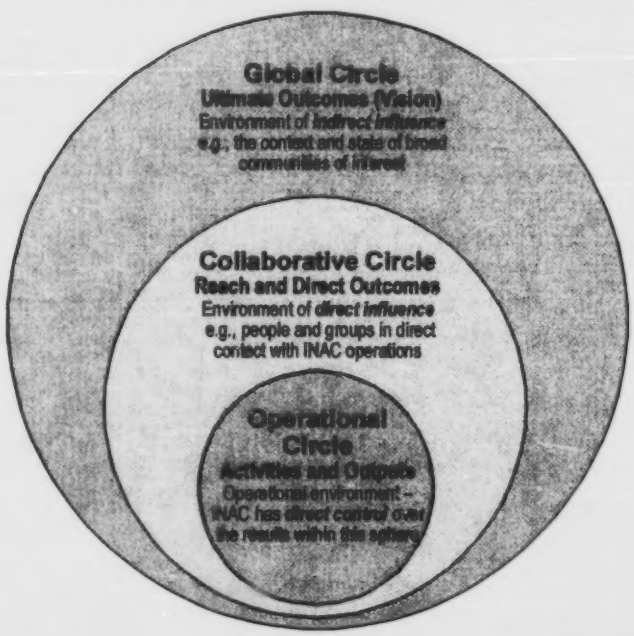

Key Co-delivery Partners

Working more effectively and horizontally among departments involved in Aboriginal programs is a key thrust of *Gathering Strength — Canada's Aboriginal Action Plan.* Altogether, 12 federal departments and agencies, including INAC, offer programs for Aboriginal people with total planned expenditures of approximately $7.3 billion in 2001–02 (see Figure 1). Basic, provincial-type services account for more than 80 percent of total on-reserve funding. Further information on co-delivery partners is included on page 63.

Figure 1

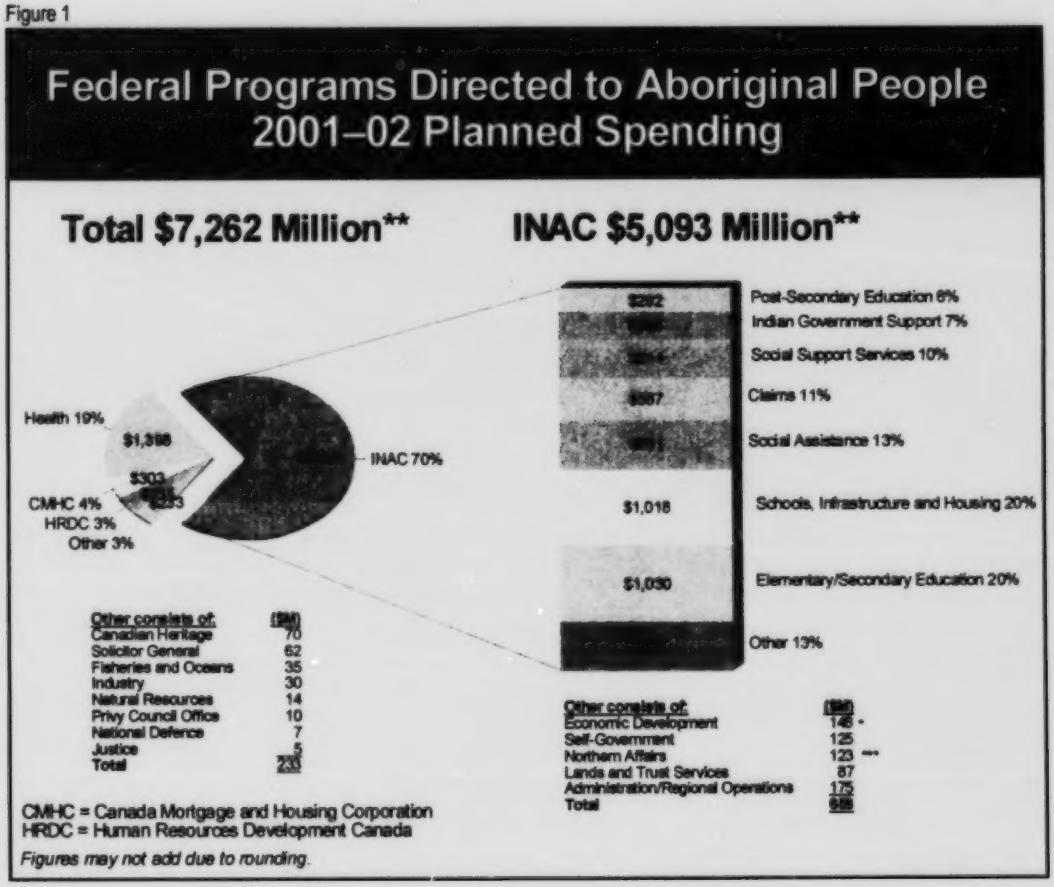

* Includes additional $75 million allocated to Economic Development in 2000–01 through reallocation. These funds will continue in 2001–02 and will be augmented to further enhance strategic investments in economic development.

** Expenditures in Figure 1 are budgetary only. To reconcile to the 2001–02 expenditure figure for INAC on pages 8 and 15 ($5,209 million), $116 million must be added to the INAC total of $5,093 million in Figure 1. The $116 million reflects the total for non-budgetary expenditures ($71 million) and the non-Aboriginal portion of expenditures in the Northern Affairs Program ($45 million).

*** Reflects Aboriginal-specific programs and a proportion of non-Aboriginal-specific programs.

Key Co-delivery Partners

Working more effectively and horizontally among departments involved in Aboriginal programs is a key thrust of *Gathering Strength — Canada's Aboriginal Action Plan.* Altogether, 12 federal departments and agencies, including INAC, offer programs for Aboriginal people with total planned expenditures of approximately $7.3 billion in 2001–02 (see Figure 1). Basic, provincial-type services account for more than 80 percent of total on-reserve funding. Further information on co-delivery partners is included on page 63.

Figure 1

Federal Programs Directed to Aboriginal People 2001–02 Planned Spending

Total $7,262 Million**

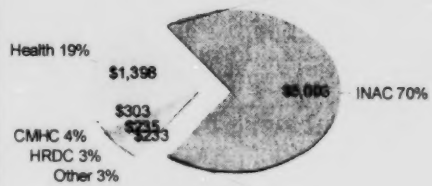

Other consists of:	($M)
Canadian Heritage	70
Solicitor General	62
Fisheries and Oceans	35
Industry	30
Natural Resources	14
Privy Council Office	10
National Defence	7
Justice	5
Total	233

INAC $5,093 Million**

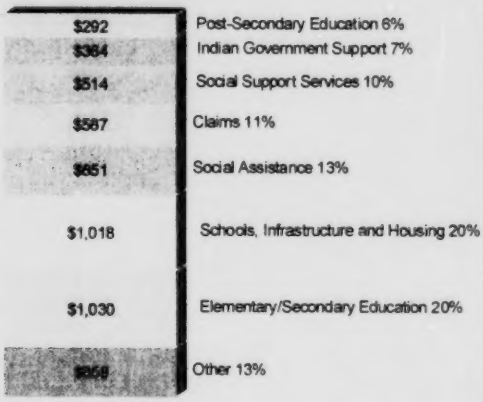

Other consists of:	($M)
Economic Development	148 *
Self-Government	125
Northern Affairs	123 ***
Lands and Trust Services	87
Administration/Regional Operations	175
Total	658

CMHC = Canada Mortgage and Housing Corporation
HRDC = Human Resources Development Canada

Figures may not add due to rounding.

* Includes additional $75 million allocated to Economic Development in 2000–01 through reallocation. These funds will continue in 2001–02 and will be augmented to further enhance strategic investments in economic development.

** Expenditures in Figure 1 are budgetary only. To reconcile to the 2001–02 expenditure figure for INAC on pages 8 and 15 ($5,209 million), $116 million must be added to the INAC total of $5,093 million in Figure 1. The $116 million reflects the total for non-budgetary expenditures ($71 million) and the non-Aboriginal portion of expenditures in the Northern Affairs Program ($45 million).

*** Reflects Aboriginal-specific programs and a proportion of non-Aboriginal-specific programs.

+6 +1

Profile of Canada's Aboriginal Population and the North

The *Constitution Act, 1982* recognizes three groups of Aboriginal people — **Indians, Inuit, and Métis**. In addition, the *Indian Act* delineates the legal definitions that apply to **Status Indians** in Canada: a Status Indian is an Indian person who is registered under the *Indian Act*.[2] **Métis people** are of mixed First Nations and European ancestry, as identified by themselves. **Inuit** are the Aboriginal people of Arctic Canada and live primarily in Nunavut, the Northwest Territories and northern parts of Labrador and Quebec. Inuit do not live on reserves and are not covered by the *Indian Act*.

INAC's core responsibilities with respect to Aboriginal people are primarily to Status Indians living on reserve and Inuit. It is responsible for the delivery of most provincial-type programs and services on reserves. In the North, INAC works in cooperation with Inuit and other Aboriginal communities to develop governance structures and to finalize and implement land claims and self-government agreements. Given the unique context of Canada's North, and in accordance with the federal policy on Aboriginal Self-Government,[3] some agreements also include Métis north of 60°.

Status Indians living on reserves represent about 58 percent of the Status Indian population: there are 423,200 on-reserve Status Indians and 281,000 who reside off-reserve.[4] In total, there are 612 First Nations communities, comprising 52 nations or cultural groups and more than 50 languages. Approximately 61 percent of First Nations communities have fewer than 500 residents — only 5 percent have more than 2,000. Overall, 34.6 percent of on-reserve Status Indians live in urban areas, while 44.5 percent live in rural areas, 17.2 percent in special-access areas and 3.7 percent in remote zones.

The on-reserve Status Indian population is expected to increase by 31.2 percent from 1998 to 2008 compared with 10.0 percent for the Canadian population as a whole. In Saskatchewan, the on-reserve Status Indian population is expected to increase by 37.2 percent from 1998 to 2008 compared with 1.5 percent for Saskatchewan's population as a whole. Approximately 41 percent of the Status Indian population is under the age of 19 compared with 25.6 percent for the Canadian population. There will be increasing pressures for employment, housing and other services as the Status Indian population ages.

In Canada's North (occupying 40 percent of Canada's land mass) there are three territories and some 93 communities, most of them home to small populations of First Nations, Métis or Inuit people. The population in the North is young, with 45 percent of the population under the age of 25. Widespread distribution of the Aboriginal population increases the cost of providing services: some 95,000 residents are scattered across this area; Nunavut's population is 25,000 while there are 40,000 people in the Northwest Territories (N.W.T.) and 30,000 in the Yukon Territory.

---

[2] A **Treaty Indian** is a Status Indian who belongs to a First Nation that signed a treaty with the Crown. Not all Status Indians belong to First Nations that signed treaties. A **Non-Status Indian** is an Indian person who is not registered as an Indian under the *Indian Act*.

[3] See http://www.inac-ainc.gc.ca/pr/pub/sg/plcy_e.html.

[4] 1998 projections using the Indian Registration System.

Just over half of the population is Aboriginal, varying from 85 percent in Nunavut to about 50 percent in the N.W.T. and about 25 percent in the Yukon Territory. There are few reserves. First Nations and Inuit residents receive territorial programs and services to a greater degree than in the provinces. The key economic drivers are government, mining and, in the N.W.T., hydrocarbons. Throughout the North, cultural identities, including stewardship of the land and a regard for traditional harvesting, and arts and crafts, remain strong.

Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2000–01*	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Indian and Northern Affairs Canada				
Budgetary Main Estimates	4,804.6	5,011.0	4,939.5	4,992.0
Non-Budgetary Main Estimates	22.3	71.1	62.5	57.1
Less: Respendable Revenue	-	-	-	-
Total Main Estimates	4,826.9	5,082.1	5,002.0	5,049.1
Adjustments to Planned Spending**	351.9	127.0	143.0	64.6
Net Planned Spending	5,178.7*	5,209.1	5,145.0	5,113.7
Less: Non-Respendable Revenue	112.1	156.2	203.5	160.0
Plus: Costs of services received without charge	57.1	57.6	58.9	60.4
Net cost of Program	5,123.7	5,110.6	5,003.4	5,014.1
Full-Time Equivalents	3,409	3,499	3,437	3,429
Canadian Polar Commission				
Total Main Estimates	1.0	1.0	1.0	1.0
Adjustments to Planned Spending**	-	-	-	-
Net cost of Program	1.0	1.0	1.0	1.0
Full-Time Equivalents	5	5	5	5

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

* Reflects forecast of net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments reflect approvals not included in the Main Estimates (e.g. Supplementary Estimates, Budget initiatives).

Just over half of the population is Aboriginal, varying from 85 percent in Nunavut to about 50 percent in the N.W.T. and about 25 percent in the Yukon Territory. There are few reserves. First Nations and Inuit residents receive territorial programs and services to a greater degree than in the provinces. The key economic drivers are government, mining and, in the N.W.T., hydrocarbons. Throughout the North, cultural identities, including stewardship of the land and a regard for traditional harvesting, and arts and crafts, remain strong.

Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2000–01*	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Indian and Northern Affairs Canada				
Budgetary Main Estimates	4,804.6	**5,011.0**	4,939.5	4,992.0
Non-Budgetary Main Estimates	22.3	**71.1**	62.5	57.1
Less: Respendable Revenue	-	**-**	-	-
Total Main Estimates	4,826.9	**5,082.1**	5,002.0	5,049.1
Adjustments to Planned Spending**	351.9	**127.0**	143.0	64.6
Net Planned Spending	5,178.7*	**5,209.1**	5,145.0	5,113.7
Less: Non-Respendable Revenue	112.1	**156.2**	203.5	160.0
Plus: Costs of services received without charge	57.1	**57.6**	58.9	60.4
Net cost of Program	5,123.7	**5,110.6**	5,003.4	5,014.1
Full-Time Equivalents	3,409	**3,499**	3,437	3,429
Canadian Polar Commission				
Total Main Estimates	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Adjustments to Planned Spending**	-	**-**	-	-
Net cost of Program	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Full-Time Equivalents	5	**5**	5	5

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

* Reflects forecast of net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments reflect approvals not included in the Main Estimates (e.g. Supplementary Estimates, Budget initiatives).

Section III – Departmental Plans, Results, Activities and Resources

Indian and Northern Affairs Canada (INAC) consists of three integrated and related programs — Indian and Inuit Affairs, Northern Affairs, and Administration — and the Canadian Polar Commission.

Indian and Inuit Affairs Program

Business Lines

The Indian and Inuit Affairs Program consists of two business lines — Indian and Inuit Programming, and Claims.

Business Line Objectives

Indian and Inuit Programming: To assist First Nations and Inuit communities in achieving their self-government, economic, educational, cultural, social and community development needs and aspirations. The Indian and Inuit Programming assists First Nations in building healthy, sustainable communities through provision of services and programs similar to levels provided to other Canadian residents by provincial, territorial and municipal governments (including education, social services and community infrastructure). It also fulfils many of Canada's constitutional and statutory obligations and responsibilities to First Nations and Inuit people.

Claims: To achieve negotiated settlements of Aboriginal land claims. Such settlements resolve outstanding grievances, establish certainty to land title and access to lands and resources, create a climate that promotes economic development, and avoid time-consuming litigation. The settlement of a claim is not viewed as an end in itself, but rather as a beginning in which the Aboriginal people start to regain control of their destiny. Claims settlements provide a land base and financial package which establish a solid basis, and provide support for the department's *Gathering Strength* priorities of renewing the partnerships, strengthening Aboriginal governance, developing a new fiscal relationship and supporting strong communities, people and economies.

Business Line Descriptions

Indian and Inuit Programming: Supports Indians and Inuit in achieving their self-government, economic, educational, cultural, social, and community development needs and aspirations; and to fulfil Canada's constitutional and statutory obligations and responsibilities to Indian and Inuit people.

Claims: Settles accepted comprehensive claims; ensures the government meets its legal obligations as set out in the *Indian Act* and Treaties by settling specific claims and monitoring implementation agreements; provides research funding to native claimants; and supports the Department of Justice in relation to litigation focusing on First Nations.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Business Lines	Forecast Spending 2000–01*		**Planned Spending 2001–02****		Planned Spending 2002–03		Planned Spending 2003–04	
	$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
Indian and Inuit Programming	4,157.4	1,821	**4,321.8**	**1,879**	4,354.0	1,855	4,399.0	1,854
Claims	709.1	299	**638.4**	**329**	541.4	291	474.8	291
Total	4,866.4	2,120	**4,960.2**	**2,208**	4,895.4	2,146	4,873.8	2,145

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** See additional details in Figure 2 below.

Figure 2

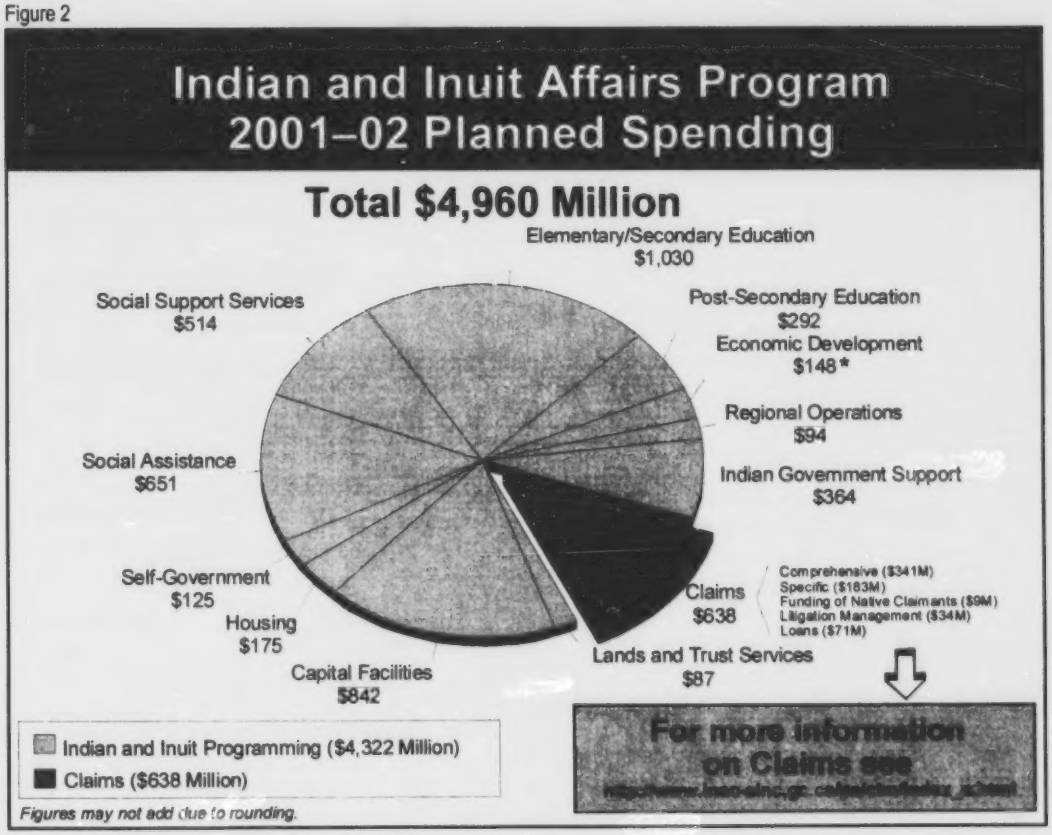

* Includes additional $75 million allocated to Economic Development in 2000–01 through reallocation. These funds will continue in 2001–02 and will be augmented to further enhance strategic investments in economic development.

Ultimate Outcomes

The following table outlines the 2001–02 resources associated with the Indian and Inuit Affairs Program's ultimate outcomes stemming from *Gathering Strength*:

	Ultimate Outcomes				
($ millions)	**Renewed Partnerships**	**Strengthened Aboriginal Governance**	**New Fiscal Relationship**	**Strong Communities, People and Economies**	**Total**
Elementary/Secondary Education	-	-	-	1,030	1,030
Capital	-	-	-	842	842
Social Assistance	-	-	-	651	651
Claims	227	412	-	-	638
Social Support Services	-	-	-	514	514
Indian Government Support	8	355	1	-	364
Post-Secondary Education	-	-	-	292	292
Housing	-	-	-	175	175
Economic Development	-	-	-	148	148
Self-Government	-	120	5	-	125
Lands and Trust Services	-	62	-	25	87
Sub-Total	**235**	**948**	**7**	**3,677**	**4,866**
Regional Operations					94
Total					**4,960**

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

The following pages outline the current environment, expected results and strategic linkages for each of these ultimate outcomes.

Renewed Partnerships ($235.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Programs and initiatives that help us address the legacies of the past and move beyond historic grievances, so that, together, we can meet the challenges of the present and take advantage of the opportunities of the future. This approach recognizes that healing and reconciliation are key to building stronger and more meaningful relationships with Aboriginal people. It also means working in partnership with First Nations and Inuit people, as well as provincial, territorial and municipal governments, the private sector and other partners, to identify common priorities and achieve practical solutions that contribute to healthy, sustainable and economically viable First Nations and Inuit communities.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Efforts to renew the partnerships occur within a complex environment. First Nations and Inuit communities are culturally diverse and are often small and isolated, with challenging socio-economic conditions. Healing and reconciliation are often impeded by economic marginalization and social and geographical isolation. At the same time, relationships are strongly influenced by a legacy of mistrust, stemming from historical interactions that were characterized by dispossession, control and dependency. The result is a series of unresolved grievances on issues ranging from *Indian Act* administration, to the implementation of historical treaties, residential schools and the protection of First Nations women's rights. On historical treaties, in particular, further challenges lie in reconciling divergent views on the meaning of treaties, the lack of dispute resolution options, and First Nations' distrust of the specific claims process and other processes.

Collaborative Circle: The resolution of grievances is complicated by the diverse approaches and priorities of provincial and territorial governments. However, there is growing recognition that challenges can only be addressed if all levels of government move beyond debates over jurisdiction and work cooperatively to support partnerships and achieve practical results. All stakeholders must be actively engaged, and have a solid understanding of both the cultural context and the nature of the challenges facing First Nations and Inuit communities.

Public awareness also affects efforts to renew partnerships with First Nations and Inuit. On the one hand, the public appears to want all First Nations and Inuit to enjoy the same economic and social opportunities as other Canadians; on the other hand, lack of public understanding or support for historical treaties and the claims process can impede settlement of specific claims and enhancement of relationships. Building public awareness of issues is a key challenge.

Finally, the rising tide of litigation presents its own set of challenges. Over the last decade, the number of general litigation cases has increased nearly seven-fold, from 99 active cases in 1986–87 to 666 cases as of December 31, 2000. Issues addressed by general litigation are wide-ranging and include treaty rights and obligations; the nature and extent of Aboriginal rights and title; the nature of the fiduciary relationship between the government and First Nations and related obligations; and day-to-day operations governed by the *Indian Act*. Many court actions suggest that certain provisions of the *Indian Act* may not be compliant with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Residential school claims have also grown, from 400 plaintiffs in July 1997 to over 7,200 plaintiffs. Four new class-action suits were filed by December 2000, each of which involve multiple plaintiffs. The adversarial nature of litigation puts significant pressure on partnership initiatives.

Renewed Partnerships ($235.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Programs and initiatives that help us address the legacies of the past and move beyond historic grievances, so that, together, we can meet the challenges of the present and take advantage of the opportunities of the future. This approach recognizes that healing and reconciliation are key to building stronger and more meaningful relationships with Aboriginal people. It also means working in partnership with First Nations and Inuit people, as well as provincial, territorial and municipal governments, the private sector and other partners, to identify common priorities and achieve practical solutions that contribute to healthy, sustainable and economically viable First Nations and Inuit communities.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Efforts to renew the partnerships occur within a complex environment. First Nations and Inuit communities are culturally diverse and are often small and isolated, with challenging socio-economic conditions. Healing and reconciliation are often impeded by economic marginalization and social and geographical isolation. At the same time, relationships are strongly influenced by a legacy of mistrust, stemming from historical interactions that were characterized by dispossession, control and dependency. The result is a series of unresolved grievances on issues ranging from *Indian Act* administration, to the implementation of historical treaties, residential schools and the protection of First Nations women's rights. On historical treaties, in particular, further challenges lie in reconciling divergent views on the meaning of treaties, the lack of dispute resolution options, and First Nations' distrust of the specific claims process and other processes.

Collaborative Circle: The resolution of grievances is complicated by the diverse approaches and priorities of provincial and territorial governments. However, there is growing recognition that challenges can only be addressed if all levels of government move beyond debates over jurisdiction and work cooperatively to support partnerships and achieve practical results. All stakeholders must be actively engaged, and have a solid understanding of both the cultural context and the nature of the challenges facing First Nations and Inuit communities.

Public awareness also affects efforts to renew partnerships with First Nations and Inuit. On the one hand, the public appears to want all First Nations and Inuit to enjoy the same economic and social opportunities as other Canadians; on the other hand, lack of public understanding or support for historical treaties and the claims process can impede settlement of specific claims and enhancement of relationships. Building public awareness of issues is a key challenge.

Finally, the rising tide of litigation presents its own set of challenges. Over the last decade, the number of general litigation cases has increased nearly seven-fold, from 99 active cases in 1986–87 to 666 cases as of December 31, 2000. Issues addressed by general litigation are wide-ranging and include treaty rights and obligations; the nature and extent of Aboriginal rights and title; the nature of the fiduciary relationship between the government and First Nations and related obligations; and day-to-day operations governed by the *Indian Act*. Many court actions suggest that certain provisions of the *Indian Act* may not be compliant with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Residential school claims have also grown, from 400 plaintiffs in July 1997 to over 7,200 plaintiffs. Four new class-action suits were filed by December 2000, each of which involve multiple plaintiffs. The adversarial nature of litigation puts significant pressure on partnership initiatives.

Operational Circle: Resolving past grievances is critical to establishing renewed partnerships. Increased litigation puts additional pressure on the capacity of the department, in terms of policy resources and day-to-day operations. The operational cost of managing litigation has tripled since 1996–1997, increasing to approximately $27.6 million in 2000–01. This is due, in part, to the limited means that are available for alternative dispute resolution and points to a need to support an environment of early resolution. Therefore, the department proposes to develop a strong environmental scanning function of early identification of significant legal and business risk. This approach will favour the strategic assessment of cases, the identification of policy gaps and the establishment of linkages to programs. This, combined with a move towards a culture of resolution with a focus on negotiation, should provide an alternative to litigation being chosen as the primary way to resolve disputes.

In a broader sense, some of our existing statutory authorities are not well suited to building and sustaining effective partnerships. This is particularly true in relation to the *Indian Act*, which does not provide the kind of governance structures and other basic tools that First Nations need to take advantage of economic development opportunities. As noted above, it also may not meet Charter tests.

Policies and guidelines that have been developed in the past without the participation of First Nations and Inuit can also be an impediment to building a modern relationship. However, under *Gathering Strength*, efforts are underway to ensure that consultation policies consistently applied provide for meaningful engagement of key stakeholders in the development of new policies and guidelines.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Reconciliation and Community Healing

Key Results 2001–02

- ❑ More efficient review of specific claims submissions (bundling of similar claims, joint research, closer working relationship with First Nations).
- ❑ Effective management of the litigation inventory through the comprehensive assessment of risk; settling litigation out-of-court wherever claims are substantiated and liability is clear; developing policy alternatives to litigation; and implementing proactive prevention strategies.
- ■ Settlement of 15 specific claims.
- ■ The adoption of alternative dispute resolution options by key parties as demonstrated by attempts at alternative resolution, involvement of First Nations, and out-of-court settlements.

Key Results 2002–04

- ■ Settlement of 45 specific claims.
- ■ Improvements to the specific claims process, including the possible establishment of an Independent Claims Body.

Commitment

Increased Public Awareness of Aboriginal Issues

Key Results 2001–02

- ❑ Using the Internet to effectively communicate to younger audiences.
- ■ Development and promotion of communications products that focus on basic Aboriginal issues and culture, targeted to younger audiences.
- ■ Development and promotion of public education material that will increase general understanding of the continuing significance of historical treaties.
- ■ Partnership activities to support public awareness programs.

Key Results 2002–04

- ■ A more balanced, realistic and informed perspective on Aboriginal issues among the Canadian public.

Commitment

Stronger Working Relationships with Aboriginal People and Organizations

Key Results 2002–04

- ❑ Follow-up to the report from the Special Representative on the Protection of First Nations Women's Rights.
- ■ Find mechanisms for First Nations, Inuit and Northerners to participate effectively in departmental and interdepartmental discussions related to sustainable development.
- ■ Implement tangible improvements in horizontal policy development that meets needs of First Nations, Inuit, and the federal government (through joint efforts such as the AFN-INAC Joint Initiative on LTS Policy Development, and the *Gathering Strength* Professional Development Program, which focuses on strengthening First Nations and Inuit governance systems, and public administrations).
- ■ The joint creation of First Nations- and Inuit-administered institutions, professional associations and public administration training programs (in collaboration with other federal departments and public sector interests, the private sector, and First Nations and Inuit communities).
- ■ Enhanced treaty relationship through continuing exploratory treaty discussions in the west and the implementation of the post-*Marshall* strategy in the Maritimes, which may include the establishment of a Treaty Commission.

Operational Circle: Resolving past grievances is critical to establishing renewed partnerships. Increased litigation puts additional pressure on the capacity of the department, in terms of policy resources and day-to-day operations. The operational cost of managing litigation has tripled since 1996–1997, increasing to approximately $27.6 million in 2000–01. This is due, in part, to the limited means that are available for alternative dispute resolution and points to a need to support an environment of early resolution. Therefore, the department proposes to develop a strong environmental scanning function of early identification of significant legal and business risk. This approach will favour the strategic assessment of cases, the identification of policy gaps and the establishment of linkages to programs. This, combined with a move towards a culture of resolution with a focus on negotiation, should provide an alternative to litigation being chosen as the primary way to resolve disputes.

In a broader sense, some of our existing statutory authorities are not well suited to building and sustaining effective partnerships. This is particularly true in relation to the *Indian Act*, which does not provide the kind of governance structures and other basic tools that First Nations need to take advantage of economic development opportunities. As noted above, it also may not meet Charter tests.

Policies and guidelines that have been developed in the past without the participation of First Nations and Inuit can also be an impediment to building a modern relationship. However, under *Gathering Strength*, efforts are underway to ensure that consultation policies consistently applied provide for meaningful engagement of key stakeholders in the development of new policies and guidelines.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Reconciliation and Community Healing

Key Results 2001–02

- ❑ More efficient review of specific claims submissions (bundling of similar claims, joint research, closer working relationship with First Nations).
- ❑ Effective management of the litigation inventory through the comprehensive assessment of risk; settling litigation out-of-court wherever claims are substantiated and liability is clear; developing policy alternatives to litigation; and implementing proactive prevention strategies.
- ■ Settlement of 15 specific claims.
- ■ The adoption of alternative dispute resolution options by key parties as demonstrated by attempts at alternative resolution, involvement of First Nations, and out-of-court settlements.

Key Results 2002–04

- ■ Settlement of 45 specific claims.
- ■ Improvements to the specific claims process, including the possible establishment of an Independent Claims Body.

Commitment

Increased Public Awareness of Aboriginal Issues

Key Results 2001–02

- ❑ Using the Internet to effectively communicate to younger audiences.
- ■ Development and promotion of communications products that focus on basic Aboriginal issues and culture, targeted to younger audiences.
- ■ Development and promotion of public education material that will increase general understanding of the continuing significance of historical treaties.
- ■ Partnership activities to support public awareness programs.

Key Results 2002–04

- ■ A more balanced, realistic and informed perspective on Aboriginal issues among the Canadian public.

Commitment

Stronger Working Relationships with Aboriginal People and Organizations

Key Results 2002–04

- ❑ Follow-up to the report from the Special Representative on the Protection of First Nations Women's Rights.
- ■ Find mechanisms for First Nations, Inuit and Northerners to participate effectively in departmental and interdepartmental discussions related to sustainable development.
- ■ Implement tangible improvements in horizontal policy development that meets needs of First Nations, Inuit, and the federal government (through joint efforts such as the AFN-INAC Joint Initiative on LTS Policy Development, and the *Gathering Strength* Professional Development Program, which focuses on strengthening First Nations and Inuit governance systems, and public administrations).
- ■ The joint creation of First Nations- and Inuit-administered institutions, professional associations and public administration training programs (in collaboration with other federal departments and public sector interests, the private sector, and First Nations and Inuit communities).
- ■ Enhanced treaty relationship through continuing exploratory treaty discussions in the west and the implementation of the post-*Marshall* strategy in the Maritimes, which may include the establishment of a Treaty Commission.

Commitment

New Approaches to Federal, Provincial, Territorial Relations with First Nations and Inuit

Key Results 2001–02

- Expansion of partnership approaches with provinces, territories, and First Nations and Inuit communities in all regions through identification of common priorities.
- Federal, provincial and territorial Aboriginal Affairs Ministers and national Aboriginal leaders to meet on an annual basis to discuss issues of mutual interest.

Key Results 2002–04

- Expanded access to economic development opportunities for First Nations and Inuit communities.

Strategic Linkages

Under *Gathering Strength*, Renewed Partnerships provides the necessary foundation for moving forward on the related themes of strengthening Aboriginal governance, developing a new fiscal relationship, and ultimately supporting strong people, communities and economies. Addressing relationship issues in tandem with quality-of-life issues provides the greatest chance of success.

A meaningful relationship with First Nations and Inuit, together with the active engagement of other partners, will help create a favourable climate for investment and contribute to closing the gap in socio-economic conditions. It will also support the transition to self-government and the negotiation of agreements for the future.

All Canadians must work together to share in this country's opportunities and prosperity. In partnership with First Nations, Inuit and Northerners, and in cooperation with other federal departments, provincial and territorial governments and the private sector, we can build a better future.

Strengthened Aboriginal Governance ($948.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Governments that are stable, legitimate, culturally appropriate, and accountable to their people; have an effective public service and institutions; have functional intergovernmental relationships; and that have the power, resources and economic base to solve problems locally and provide programs and services comparable to those received by other Canadians.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Pre-existing conditions that affect the achievement of desired outcomes include the following: the small size and isolated nature of many communities; the diversity of cultures, goals and visions for governance; a legacy of *Indian Act* administration and devolution which has resulted in gaps in governance structures, capacity and accountability; a historical imbalance of power and dependency in relationships; uncertainty with respect to the ownership of land and resources; and the federal government's position and international commitments on certain issues, such as the protection of First Nations women's rights.

Collaborative Circle: Some key challenges that currently exist include: the inadequacy of the *Indian Act* as a framework for First Nations governance and accountability; requirements for First Nations to develop new mechanisms to address concerns about citizen participation, protection of citizens' rights and gender equality; a need for alternative governance models and the fiscal arrangements and institutions to support them; complexities of establishing new intergovernmental relationships with federal, provincial and territorial governments; a need for partnership strategies that enhance human resources and governance and fiscal systems; outstanding land claims and the complexity of issues involved in reaching land claim and self-government agreements; and a lack of public understanding of self-government, governance and Aboriginal rights issues including historical treaty rights and relationships.

Operational Circle: The large volume and diversity of self-government and land claims negotiations creates challenges in supporting the various tables within the confines of available resources and authorities. Policies and mandates need to be developed for interdepartmental and intergovernmental consultations. Partnerships must be developed with Aboriginal people and federal, provincial and territorial governments as well as the academic community to invest strategically in *Gathering Strength* projects related to capacity-building, professional development and governance.

Commitment

New Approaches to Federal, Provincial, Territorial Relations with First Nations and Inuit

Key Results 2001–02

- Expansion of partnership approaches with provinces, territories, and First Nations and Inuit communities in all regions through identification of common priorities.
- Federal, provincial and territorial Aboriginal Affairs Ministers and national Aboriginal leaders to meet on an annual basis to discuss issues of mutual interest.

Key Results 2002–04

- Expanded access to economic development opportunities for First Nations and Inuit communities.

Strategic Linkages

Under *Gathering Strength*, Renewed Partnerships provides the necessary foundation for moving forward on the related themes of strengthening Aboriginal governance, developing a new fiscal relationship, and ultimately supporting strong people, communities and economies. Addressing relationship issues in tandem with quality-of-life issues provides the greatest chance of success.

A meaningful relationship with First Nations and Inuit, together with the active engagement of other partners, will help create a favourable climate for investment and contribute to closing the gap in socio-economic conditions. It will also support the transition to self-government and the negotiation of agreements for the future.

All Canadians must work together to share in this country's opportunities and prosperity. In partnership with First Nations, Inuit and Northerners, and in cooperation with other federal departments, provincial and territorial governments and the private sector, we can build a better future.

Strengthened Aboriginal Governance ($948.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Governments that are stable, legitimate, culturally appropriate, and accountable to their people; have an effective public service and institutions; have functional intergovernmental relationships; and that have the power, resources and economic base to solve problems locally and provide programs and services comparable to those received by other Canadians.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Pre-existing conditions that affect the achievement of desired outcomes include the following: the small size and isolated nature of many communities; the diversity of cultures, goals and visions for governance; a legacy of *Indian Act* administration and devolution which has resulted in gaps in governance structures, capacity and accountability; a historical imbalance of power and dependency in relationships; uncertainty with respect to the ownership of land and resources; and the federal government's position and international commitments on certain issues, such as the protection of First Nations women's rights.

Collaborative Circle: Some key challenges that currently exist include: the inadequacy of the *Indian Act* as a framework for First Nations governance and accountability; requirements for First Nations to develop new mechanisms to address concerns about citizen participation, protection of citizens' rights and gender equality; a need for alternative governance models and the fiscal arrangements and institutions to support them; complexities of establishing new intergovernmental relationships with federal, provincial and territorial governments; a need for partnership strategies that enhance human resources and governance and fiscal systems; outstanding land claims and the complexity of issues involved in reaching land claim and self-government agreements; and a lack of public understanding of self-government, governance and Aboriginal rights issues including historical treaty rights and relationships.

Operational Circle: The large volume and diversity of self-government and land claims negotiations creates challenges in supporting the various tables within the confines of available resources and authorities. Policies and mandates need to be developed for interdepartmental and intergovernmental consultations. Partnerships must be developed with Aboriginal people and federal, provincial and territorial governments as well as the academic community to invest strategically in *Gathering Strength* projects related to capacity-building, professional development and governance.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Self-Government and Claims Agreements

Key Results 2001–02

- ❑ Approved guidelines and mandates for self-government and claims negotiations.
- ❑ Public education materials on self-government and claims.
- ❑ Implementation of treaty-related measures to advance treaty negotiations under the British Columbia treaty process.
- ■ Achievement of key milestones at self-government and claims tables, including framework agreements, agreements-in-principle, final agreements, implementation plans and fiscal agreements.

Key Results 2002–04

- ❑ Updating and evolution of self-government policy framework.
- ■ Achievement of up to 10 self-government agreements-in-principle and up to 8 final agreements.
- ■ Achievement of up to 15 comprehensive land claims agreements-in-principle and up to 15 final agreements.

Commitment

Governance Capacity-Building Initiatives

Key Results 2001–02

- ❑ Strategic allocation of *Gathering Strength* funding to support governance initiatives such as the reorientation of self-government, and the establishment of governance transition centres.
- ❑ Strategic allocation of funds to build the capacity of First Nations and Inuit to negotiate the land and resources components of treaty negotiations.
- ■ Development of new governance models and processes to support aggregations and nation rebuilding, First Nations constitutions, and draft laws.
- ■ Development of environmental regulatory regimes on reserve.
- ■ Increase the capacity for First Nations communities to implement and manage community-based programs that respond to the specific and unique needs of the community, and support children and families on reserve through the National Child Benefit reinvestment component.

Key Results 2002–04

- ■ Establishment of First Nations governance institutes and professional development programs for First Nations leaders and public service.
- ■ Development of level-of-service and delivery standards for First Nations and Inuit public service functions.

- Development of accredited curriculum and training programs for First Nations and Inuit public service functions, as well as development of public service professional associations.
- Use of Government On-Line as an interactive tool for First Nations and Inuit in areas ranging from information access to registration of land permits.

Commitment

Devolved Federal Responsibilities

Key Results 2001–02

- ❑ Bringing the amendments under the *Modernization of Benefits and Obligations Act* affecting certain provisions of the *Indian Act* into force; and developing, in consultation, a new regulatory provision for resolving disputes in circumstances where more than one individual qualifies as a survivor of an intestate's estate.
- Development of a consultation framework for a First Nation governance initiative.

Key Results 2002–04

- ❑ Harmonization of the *Indian Act* with other relevant acts including the *Modernization of Benefits and Obligations Act* (intestate assets).
- ❑ Opening up of the *First Nations Lands Management Act* to additional qualifying First Nations.

Strategic Linkages

Settling claims and promoting self-government benefits Aboriginal people and all Canadians by providing Aboriginal communities with the authorities, resources and economic base necessary to improve socio-economic conditions and decrease social dependency. Claims settlements remove uncertainty regarding title to land and access to resources, which in turn facilitates business transactions, supports economic development and reduces litigation. Self-government agreements ensure that Aboriginal communities have stable, legitimate, culturally appropriate and accountable governments that have the ability to promote economic well-being and provide the quality of life and standards of service most other Canadians enjoy.

Professional development initiatives focused on enhancement of First Nations governance and accountability create an environment suitable to long-term sustainable development through partnerships with other public or private sector interests.

First Nations require the tools to exercise effective and accountable governance. Stable governments with strong governance tools are necessary for First Nations to engage in strong, viable and sustainable economic growth and development. Political and fiscal stability would, in turn, enable First Nations to move effectively into self-government negotiations.

Initiatives such as the *First Nations Land Management Act*, comprehensive claims negotiations and the professional development program contribute significantly to the SDS's commitment to increase the involvement of First Nations in the management of natural resources and establish effective and culturally appropriate environmental regulatory regimes.

HC

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Self-Government and Claims Agreements

Key Results 2001–02

- ❑ Approved guidelines and mandates for self-government and claims negotiations.
- ❑ Public education materials on self-government and claims.
- ❑ Implementation of treaty-related measures to advance treaty negotiations under the British Columbia treaty process.
- ■ Achievement of key milestones at self-government and claims tables, including framework agreements, agreements-in-principle, final agreements, implementation plans and fiscal agreements.

Key Results 2002–04

- ❑ Updating and evolution of self-government policy framework.
- ■ Achievement of up to 10 self-government agreements-in-principle and up to 8 final agreements.
- ■ Achievement of up to 15 comprehensive land claims agreements-in-principle and up to 15 final agreements.

Commitment

Governance Capacity-Building Initiatives

Key Results 2001–02

- ❑ Strategic allocation of *Gathering Strength* funding to support governance initiatives such as the reorientation of self-government, and the establishment of governance transition centres.
- ❑ Strategic allocation of funds to build the capacity of First Nations and Inuit to negotiate the land and resources components of treaty negotiations.
- ■ Development of new governance models and processes to support aggregations and nation rebuilding, First Nations constitutions, and draft laws.
- ■ Development of environmental regulatory regimes on reserve.
- ■ Increase the capacity for First Nations communities to implement and manage community-based programs that respond to the specific and unique needs of the community, and support children and families on reserve through the National Child Benefit reinvestment component.

Key Results 2002–04

- ■ Establishment of First Nations governance institutes and professional development programs for First Nations leaders and public service.
- ■ Development of level-of-service and delivery standards for First Nations and Inuit public service functions.

- Development of accredited curriculum and training programs for First Nations and Inuit public service functions, as well as development of public service professional associations.
- Use of Government On-Line as an interactive tool for First Nations and Inuit in areas ranging from information access to registration of land permits.

Commitment

Devolved Federal Responsibilities

Key Results 2001–02

- ❑ Bringing the amendments under the *Modernization of Benefits and Obligations Act* affecting certain provisions of the *Indian Act* into force; and developing, in consultation, a new regulatory provision for resolving disputes in circumstances where more than one individual qualifies as a survivor of an intestate's estate.
- Development of a consultation framework for a First Nation governance initiative.

Key Results 2002–04

- ❑ Harmonization of the *Indian Act* with other relevant acts including the *Modernization of Benefits and Obligations Act* (intestate assets).
- ❑ Opening up of the *First Nations Lands Management Act* to additional qualifying First Nations.

Strategic Linkages

Settling claims and promoting self-government benefits Aboriginal people and all Canadians by providing Aboriginal communities with the authorities, resources and economic base necessary to improve socio-economic conditions and decrease social dependency. Claims settlements remove uncertainty regarding title to land and access to resources, which in turn facilitates business transactions, supports economic development and reduces litigation. Self-government agreements ensure that Aboriginal communities have stable, legitimate, culturally appropriate and accountable governments that have the ability to promote economic well-being and provide the quality of life and standards of service most other Canadians enjoy.

Professional development initiatives focused on enhancement of First Nations governance and accountability create an environment suitable to long-term sustainable development through partnerships with other public or private sector interests.

First Nations require the tools to exercise effective and accountable governance. Stable governments with strong governance tools are necessary for First Nations to engage in strong, viable and sustainable economic growth and development. Political and fiscal stability would, in turn, enable First Nations to move effectively into self-government negotiations.

Initiatives such as the *First Nations Land Management Act*, comprehensive claims negotiations and the professional development program contribute significantly to the SDS's commitment to increase the involvement of First Nations in the management of natural resources and establish effective and culturally appropriate environmental regulatory regimes.

FC

New Fiscal Relationship ($7.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Effective intergovernmental, including fiscal relationships; First Nation and Inuit governments that have institutional and human resource capacities for managing fiscal arrangements; fiscal arrangement mechanisms that are transparent, stable and predictable, and support the internal generation of own-source revenues; and, the good governance and fiscal accountability of First Nation and Inuit governments to their members, as well as appropriate intergovernmental accountabilities.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Conditions that affect the achievement of desired outcomes include the legacy of *Indian Act* administration and devolution, which has resulted in gaps in fiscal and governance structures, capacities and accountabilities. Other factors that create complexity include the small size and isolated location of many communities, the degree of dependency on federal funding, limited own-source revenues and economic development opportunities in an increasingly market-driven economy, and limitations of the *Indian Act* specific to "Indian moneys." In addition, the lack of an appropriate legislative framework for fiscal accountability, along with the varying capacities of over 600 First Nations communities and Inuit communities to institute governance and fiscal management, create complexities for administering public funds and delivering programs and services. Finally, the evolving or variable state of relationships between federal, provincial and territorial governments and First Nations and Inuit also affects the achievement of desired outcomes.

Collaborative Circle: The challenges to implementing government-to-government fiscal relations include implementation of new, more flexible funding arrangements in a Government On-Line (GOL) context; complexities in reaching fiscal agreements as part of land claims and self-government agreements; and the need for more public understanding of and support for new fiscal arrangements as effective and sustainable ways to address the social and economic circumstances of First Nations and Inuit. The *Indian Act* is an inadequate framework for contemporary governance and fiscal relationships: it limits access to capital and collateral, obliges INAC to continue administering trust funds, limits alternatives for managing First Nations funds and vests too much power in the Minister to the detriment of First Nations (e.g., in the area of intestacy). Another challenge is to increase the capacity of First Nations and Inuit to manage fiscal matters by strengthening institutional and human resources.

Operational Circle: It is an ongoing challenge to make strategic investments that will result in good governance, strengthened accountability, and increased institutional and human resource capacities. Developing and maintaining effective partnerships with First Nations and Inuit, other governments, the academic community, and other stakeholders also represents an ongoing challenge. Specific challenges linked to negotiating and implementing new fiscal relations include developing appropriate mandates and guidelines on financing and accountability provisions in fiscal agreements for negotiators, and providing effective support to facilitate complex fiscal negotiations within available resources and authorities.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Effective Fiscal Relationships Including New Fiscal Arrangements Models and Practical Examples

Key Results 2001–02

- ❑ Approved guidelines and mandates for fiscal and related governance negotiations.
- ■ Amending funding transfer agreements to reflect the principles of sustainable development.
- ■ Through the National Table on Fiscal Relations, in partnership with other federal departments and agencies, and the AFN, continue progress in sharing information, and to plan for a potential initiative to create an integrated suite of First Nations' fiscal institutions supportive of First Nation own-source revenue generation, and sound, transparent and accountable financial management practices comparable to those of other governments of comparable size and responsibilities.

Key Results 2002–04

- ■ Successful negotiation and implementation of fiscal agreements, in support of self-government/governance arrangements at specific regional or community-level tables (for example, the Saskatchewan Common Table process and the British Columbia fiscal relations process).
- ■ New models and practical examples of effective fiscal transfers within a Government On-Line context.
- ■ A federal policy on treatment of own-source revenues under self-government agreements.
- ■ First Nations and federal information and data collection systems developed or adapted to support new fiscal arrangements and to measure performance.
- ■ Successful implementation of a Canada/First Nations Funding Agreement, which will provide a single funding instrument for federal departments providing funds to First Nations under the *Indian Act*.
- ■ Evaluation of effectiveness of financial arrangements with First Nation governments.

Commitment

Strengthened Fiscal Accountability

Key Results 2001–02

- ❑ Update of financing and accountability mandates and guidelines, to support and to facilitate negotiation processes.
- ❑ More effective accountability framework in place.
- ■ Compliance with generally accepted financial control and reporting requirements as demonstrated by unqualified audits by certified independent auditors.
- ■ Accountability to own members as demonstrated by a decrease in allegations and complaints of financial mismanagement.

New Fiscal Relationship ($7.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: Effective intergovernmental, including fiscal relationships; First Nation and Inuit governments that have institutional and human resource capacities for managing fiscal arrangements; fiscal arrangement mechanisms that are transparent, stable and predictable, and support the internal generation of own-source revenues; and, the good governance and fiscal accountability of First Nation and Inuit governments to their members, as well as appropriate intergovernmental accountabilities.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Conditions that affect the achievement of desired outcomes include the legacy of *Indian Act* administration and devolution, which has resulted in gaps in fiscal and governance structures, capacities and accountabilities. Other factors that create complexity include the small size and isolated location of many communities, the degree of dependency on federal funding, limited own-source revenues and economic development opportunities in an increasingly market-driven economy, and limitations of the *Indian Act* specific to "Indian moneys." In addition, the lack of an appropriate legislative framework for fiscal accountability, along with the varying capacities of over 600 First Nations communities and Inuit communities to institute governance and fiscal management, create complexities for administering public funds and delivering programs and services. Finally, the evolving or variable state of relationships between federal, provincial and territorial governments and First Nations and Inuit also affects the achievement of desired outcomes.

Collaborative Circle: The challenges to implementing government-to-government fiscal relations include implementation of new, more flexible funding arrangements in a Government On-Line (GOL) context; complexities in reaching fiscal agreements as part of land claims and self-government agreements; and the need for more public understanding of and support for new fiscal arrangements as effective and sustainable ways to address the social and economic circumstances of First Nations and Inuit. The *Indian Act* is an inadequate framework for contemporary governance and fiscal relationships: it limits access to capital and collateral, obliges INAC to continue administering trust funds, limits alternatives for managing First Nations funds and vests too much power in the Minister to the detriment of First Nations (e.g., in the area of intestacy). Another challenge is to increase the capacity of First Nations and Inuit to manage fiscal matters by strengthening institutional and human resources.

Operational Circle: It is an ongoing challenge to make strategic investments that will result in good governance, strengthened accountability, and increased institutional and human resource capacities. Developing and maintaining effective partnerships with First Nations and Inuit, other governments, the academic community, and other stakeholders also represents an ongoing challenge. Specific challenges linked to negotiating and implementing new fiscal relations include developing appropriate mandates and guidelines on financing and accountability provisions in fiscal agreements for negotiators, and providing effective support to facilitate complex fiscal negotiations within available resources and authorities.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Effective Fiscal Relationships Including New Fiscal Arrangements Models and Practical Examples

Key Results 2001–02

- ❑ Approved guidelines and mandates for fiscal and related governance negotiations.
- ■ Amending funding transfer agreements to reflect the principles of sustainable development.
- ■ Through the National Table on Fiscal Relations, in partnership with other federal departments and agencies, and the AFN, continue progress in sharing information, and to plan for a potential initiative to create an integrated suite of First Nations' fiscal institutions supportive of First Nation own-source revenue generation, and sound, transparent and accountable financial management practices comparable to those of other governments of comparable size and responsibilities.

Key Results 2002–04

- ■ Successful negotiation and implementation of fiscal agreements, in support of self-government/governance arrangements at specific regional or community-level tables (for example, the Saskatchewan Common Table process and the British Columbia fiscal relations process).
- ■ New models and practical examples of effective fiscal transfers within a Government On-Line context.
- ■ A federal policy on treatment of own-source revenues under self-government agreements.
- ■ First Nations and federal information and data collection systems developed or adapted to support new fiscal arrangements and to measure performance.
- ■ Successful implementation of a Canada/First Nations Funding Agreement, which will provide a single funding instrument for federal departments providing funds to First Nations under the *Indian Act*.
- ■ Evaluation of effectiveness of financial arrangements with First Nation governments.

Commitment

Strengthened Fiscal Accountability

Key Results 2001–02

- ❑ Update of financing and accountability mandates and guidelines, to support and to facilitate negotiation processes.
- ❑ More effective accountability framework in place.
- ■ Compliance with generally accepted financial control and reporting requirements as demonstrated by unqualified audits by certified independent auditors.
- ■ Accountability to own members as demonstrated by a decrease in allegations and complaints of financial mismanagement.

Key Results 2002–04

- ❑ *Ongoing updating of financing and accountability guidelines for federal negotiators.*
- ■ Implementation of enhanced local accountability measures, as demonstrated by: completed First Nation Accountability and Management Assessments and related Development Plans to address opportunities for improvements; increased number of First Nations annual financial statements meeting quality and timeliness standards; increased number of effective Remedial Management Plans in place; and improvements in government budgeting, internal controls, reporting and auditing standards.

Commitment

Financial Skills and Capacity in First Nations

Key Results 2001–02

- ❑ Strategic allocation of *Gathering Strength* funding for fiscal-specific undertakings and initiatives.
- ■ Improved community financial management capacity as demonstrated by the development of Certified Financial Managers, with certification process developed and supported at community level.
- ■ Improved engagement of First Nations in the development of financial management capacity as demonstrated by appropriately conducted block funding arrangements and by the number of agreements signed for collaborative efforts with First Nations regarding financial operations.

Key Results 2002–04

- ❑ Facilitate the development of the Aboriginal Financial Officers Association of Canada (AFOA).
- ■ Establish national fiscal institutions to support First Nations in their provision of better services and infrastructure to their communities in the areas of financial management, taxation, borrowing and statistics, through the National Table of Fiscal Relations, in partnership with other federal departments and agencies and the Assembly of First Nations.
- ■ Human resource development through enhancing the capacity of the AFOA to provide professional training and support to First Nations finance operations in isolated communities across the country through Government On-Line, and the continued growth in AFOA membership and in First Nations staff holding the Certified Aboriginal Financial Managers (CAFM) designation.

Strategic Linkages

New fiscal relationships will take time to develop, but will lead to more stable and predictable funding sources for First Nations and to increasingly self-reliant First Nations governments. These new relationships will support delivery of programs and services, public confidence in the operation of government, greater stability and the effective use of financial resources. Fostering good government and strong accountability in First Nations communities will increase investor confidence, support economic partnerships and improve living conditions.

Strong Communities, People and Economies ($3,677.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: A First Nation and Inuit quality of life comparable to neighbouring communities, and increased self-sufficiency through improved access to economic opportunities. Partnerships with First Nations and Inuit, the private sector, non-governmental organizations and other governments are an essential ingredient to achieve this ultimate outcome.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: First Nations and Inuit communities present unique social, economic and cultural circumstances in comparison to other segments of the Canadian population. Regional variations and cultural diversity necessitate a variety of approaches to facilitate social and economic development. First Nations and Inuit communities require comprehensive community planning and strategic investments to develop strong foundations that support sustainable development. Investment in human capital and critical infrastructure is a precondition for increasing First Nations and Inuit capacity to engage in economic opportunities. Improving quality of life and self-sufficiency first requires that basic needs are met for housing, schools and other critical public facilities, as well as for education and social services. A key challenge is to coordinate all efforts: partnerships are essential for success when other stakeholders control resources and/or policy tools. There is a need for full engagement of all partners — First Nations and Inuit, the private sector, provinces and territories.

Collaborative Circle: Many First Nations and Inuit communities lack the workforce, skills and experience to support strong communities and economies. Social assistance programs and special education support for First Nations have not always kept pace with provincial standards. Rising tuition is eroding the buying power of the Post-Secondary Education Program. Basic infrastructure is fundamental to improved quality of life and access to economic opportunities: additional housing is needed to respond to population growth, and improved physical infrastructure such as roads, telecommunications and sources of affordable, environmentally sound energy is required. A lack of access to capital and inconsistencies in community planning further hamper economic development. Finding the resources to strengthen these foundations is a key challenge to the creation of sustainable communities. Investments in human capital and critical infrastructure are essential supports to enable First Nations and Inuit to participate in and benefit from economic opportunities.

Operational Circle: Building an investment climate that fosters sound social and economic progress in First Nations and Inuit communities requires a long-term view. Education programs, supportive social services, critical infrastructure and effective, locally-driven community planning must be integrated to develop sustainable communities. First Nations and Inuit require improved access to capital, lands and resources and workforce skills compatible with regional opportunities. Coordination of policy development and programming is needed among federal, provincial and territorial government departments and other partners (including third-party delivery agencies).

Key Results 2002–04

- ❑ Ongoing updating of financing and accountability guidelines for federal negotiators.
- ■ Implementation of enhanced local accountability measures, as demonstrated by: completed First Nation Accountability and Management Assessments and related Development Plans to address opportunities for improvements; increased number of First Nations annual financial statements meeting quality and timeliness standards; increased number of effective Remedial Management Plans in place; and improvements in government budgeting, internal controls, reporting and auditing standards.

Commitment

Financial Skills and Capacity in First Nations

Key Results 2001–02

- ❑ Strategic allocation of *Gathering Strength* funding for fiscal-specific undertakings and initiatives.
- ■ Improved community financial management capacity as demonstrated by the development of Certified Financial Managers, with certification process developed and supported at community level.
- ■ Improved engagement of First Nations in the development of financial management capacity as demonstrated by appropriately conducted block funding arrangements and by the number of agreements signed for collaborative efforts with First Nations regarding financial operations.

Key Results 2002–04

- ❑ Facilitate the development of the Aboriginal Financial Officers Association of Canada (AFOA).
- ■ Establish national fiscal institutions to support First Nations in their provision of better services and infrastructure to their communities in the areas of financial management, taxation, borrowing and statistics, through the National Table of Fiscal Relations, in partnership with other federal departments and agencies and the Assembly of First Nations.
- ■ Human resource development through enhancing the capacity of the AFOA to provide professional training and support to First Nations finance operations in isolated communities across the country through Government On-Line, and the continued growth in AFOA membership and in First Nations staff holding the Certified Aboriginal Financial Managers (CAFM) designation.

Strategic Linkages

New fiscal relationships will take time to develop, but will lead to more stable and predictable funding sources for First Nations and to increasingly self-reliant First Nations governments. These new relationships will support delivery of programs and services, public confidence in the operation of government, greater stability and the effective use of financial resources. Fostering good government and strong accountability in First Nations communities will increase investor confidence, support economic partnerships and improve living conditions.

Strong Communities, People and Economies ($3,677.0 million in 2001–02)

To be demonstrated by: A First Nation and Inuit quality of life comparable to neighbouring communities, and increased self-sufficiency through improved access to economic opportunities. Partnerships with First Nations and Inuit, the private sector, non-governmental organizations and other governments are an essential ingredient to achieve this ultimate outcome.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: First Nations and Inuit communities present unique social, economic and cultural circumstances in comparison to other segments of the Canadian population. Regional variations and cultural diversity necessitate a variety of approaches to facilitate social and economic development. First Nations and Inuit communities require comprehensive community planning and strategic investments to develop strong foundations that support sustainable development. Investment in human capital and critical infrastructure is a precondition for increasing First Nations and Inuit capacity to engage in economic opportunities. Improving quality of life and self-sufficiency first requires that basic needs are met for housing, schools and other critical public facilities, as well as for education and social services. A key challenge is to coordinate all efforts: partnerships are essential for success when other stakeholders control resources and/or policy tools. There is a need for full engagement of all partners — First Nations and Inuit, the private sector, provinces and territories.

Collaborative Circle: Many First Nations and Inuit communities lack the workforce, skills and experience to support strong communities and economies. Social assistance programs and special education support for First Nations have not always kept pace with provincial standards. Rising tuition is eroding the buying power of the Post-Secondary Education Program. Basic infrastructure is fundamental to improved quality of life and access to economic opportunities: additional housing is needed to respond to population growth, and improved physical infrastructure such as roads, telecommunications and sources of affordable, environmentally sound energy is required. A lack of access to capital and inconsistencies in community planning further hamper economic development. Finding the resources to strengthen these foundations is a key challenge to the creation of sustainable communities. Investments in human capital and critical infrastructure are essential supports to enable First Nations and Inuit to participate in and benefit from economic opportunities.

Operational Circle: Building an investment climate that fosters sound social and economic progress in First Nations and Inuit communities requires a long-term view. Education programs, supportive social services, critical infrastructure and effective, locally-driven community planning must be integrated to develop sustainable communities. First Nations and Inuit require improved access to capital, lands and resources and workforce skills compatible with regional opportunities. Coordination of policy development and programming is needed among federal, provincial and territorial government departments and other partners (including third-party delivery agencies).

INAC can act as a catalyst to develop awareness and as a facilitator to engage First Nations and Inuit with other partners in exploring opportunities. Key challenges will be to engage the required partners and ensure that communities have the ability to participate.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Strengthened Economic Development

Key Results 2001–02

- ❑ Support for business start-ups and expansions through direct equity gap funding.
- ■ Increased access to direct federal contracting opportunities for Aboriginal businesses.
- ■ Development of First Nations and Inuit economic capacity through strengthening institutions and providing mentoring support (i.e., for Aboriginal financial institutions, community economic development organizations and Aboriginal business/sector associations).
- ■ Participation of First Nations and Inuit in regional development of forestry, mining, energy, and roads in partnership with the private sector, provinces and territories.
- ■ Expand economic forums to engage Aboriginal peoples, the private sector, territories and other governments in partnerships.
- ■ Increased access to private capital by First Nations business and communities through venture capital pilot projects and strengthening First Nations and Inuit institutions (e.g., Aboriginal Business Development Initiative).
- ■ Increased access to contract bid bonding for Aboriginal businesses through the launch of a contract performance guarantee instrument.
- ■ Improve physical infrastructure on reserves to support economic development. Key areas include telecommunications, roads and affordable energy.

Key Results 2002–04

- ❑ Completion of program evaluations resulting in an updated Procurement Strategy for Aboriginal Business and Community Economic Development Program.
- ❑ Continued progress in improving access to major regional economic opportunities and benefits for First Nations and Inuit communities.
- ❑ Development of partnership initiatives with First Nations, the private sector and other governments to reduce development barriers focused on access to capital, workforce skills and a supportive business climate.
- ❑ Advocacy for increased opportunities and sharing of best practices in partnership with First Nations and Inuit, the private sector, provinces and territories.
- ■ Increase the volume of developmental lending made by Aboriginal financial institutions by $20 million by March 2003.
- ■ Improved economic development as demonstrated by increased employment and earned income for First Nations and Inuit.
- ■ Expand business activity for First Nations and Inuit communities as demonstrated by increased numbers of Aboriginal businesses.

Commitment

Increased Self-Sufficiency

Key Results 2001–02

- ❑ Prepare and distribute an action plan to follow up on the response to the Auditor General's Report on Elementary and Secondary Education (April 2000) through partnership work with First Nations, continued research and policy development related to special needs education, and incorporation of the results of the Quebec pilot project on special needs education.
- ❑ Undertake a review of the Indian Government Support Program to identify opportunities to improve support to First Nations capacity for managing programs and services.
- ❑ Develop jointly with First Nations a redesigned social assistance policy framework based on demonstration project feedback.
- ❑ The National Child Benefit (NCB) Interim Evaluation Report will analyse short- and medium-term impacts on communities of the NCB reinvestment component through First Nations self-evaluations.
- ❑ Collaborative development of action plans with Headquarters, Regions and First Nations to design and implement concrete strategies to close the educational achievement gap that exists between First Nations and other Canadian students.
- ■ First Nations engaged in over 330 Education Reform projects.
- ■ Enhanced capacity in the areas of housing; infrastructure for local policy and program development; alternate forms of financing; water services; community planning for housing; and contract management of capital projects to support self-governance.
- ■ Support to First Nations children and families through enhancement of the NCB reinvestment initiatives.
- ■ 176 Income Security Reform demonstration projects in over 545 First Nations communities, to test innovative approaches to increase access to active measures in social programming and strengthened individual and community self-reliance.

Key Results 2002–04

- ❑ Move forward on commitments made in SDS 2001–2003 to develop a compendium of existing community planning models, best practices and successes by December 2002, and to integrate interdepartmental decision making on the delivery of programs and development of federal policies.
- ❑ Institute a policy which will provide for integrated services to the elderly, infirm and disabled populations of First Nations communities at a level that is comparable to that provided by provinces and territories to communities off-reserve.
- ❑ Support linkages with other Income Security Reform programs to increase access to active measures in social programming similar to those available to other Canadians.
- ❑ NCB Summary Evaluation Report will assess the effectiveness and impacts of the NCB for First Nations and contribute to future policy recommendations.
- ■ Work with First Nations partners to increase the enrolment rate of students aged 6 to 16 (currently 84 percent) and to reduce the academic achievement gap between First Nations and other Canadians.

INAC can act as a catalyst to develop awareness and as a facilitator to engage First Nations and Inuit with other partners in exploring opportunities. Key challenges will be to engage the required partners and ensure that communities have the ability to participate.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Strengthened Economic Development

Key Results 2001–02

- ❑ Support for business start-ups and expansions through direct equity gap funding.
- ■ Increased access to direct federal contracting opportunities for Aboriginal businesses.
- ■ Development of First Nations and Inuit economic capacity through strengthening institutions and providing mentoring support (i.e., for Aboriginal financial institutions, community economic development organizations and Aboriginal business/sector associations).
- ■ Participation of First Nations and Inuit in regional development of forestry, mining, energy, and roads in partnership with the private sector, provinces and territories.
- ■ Expand economic forums to engage Aboriginal peoples, the private sector, territories and other governments in partnerships.
- ■ Increased access to private capital by First Nations business and communities through venture capital pilot projects and strengthening First Nations and Inuit institutions (e.g., Aboriginal Business Development Initiative).
- ■ Increased access to contract bid bonding for Aboriginal businesses through the launch of a contract performance guarantee instrument.
- ■ Improve physical infrastructure on reserves to support economic development. Key areas include telecommunications, roads and affordable energy.

Key Results 2002–04

- ❑ Completion of program evaluations resulting in an updated Procurement Strategy for Aboriginal Business and Community Economic Development Program.
- ❑ Continued progress in improving access to major regional economic opportunities and benefits for First Nations and Inuit communities.
- ❑ Development of partnership initiatives with First Nations, the private sector and other governments to reduce development barriers focused on access to capital, workforce skills and a supportive business climate.
- ❑ Advocacy for increased opportunities and sharing of best practices in partnership with First Nations and Inuit, the private sector, provinces and territories.
- ■ Increase the volume of developmental lending made by Aboriginal financial institutions by $20 million by March 2003.
- ■ Improved economic development as demonstrated by increased employment and earned income for First Nations and Inuit.
- ■ Expand business activity for First Nations and Inuit communities as demonstrated by increased numbers of Aboriginal businesses.

Commitment

Increased Self-Sufficiency

Key Results 2001–02

- ❑ Prepare and distribute an action plan to follow up on the response to the Auditor General's Report on Elementary and Secondary Education (April 2000) through partnership work with First Nations, continued research and policy development related to special needs education, and incorporation of the results of the Quebec pilot project on special needs education.
- ❑ Undertake a review of the Indian Government Support Program to identify opportunities to improve support to First Nations capacity for managing programs and services.
- ❑ Develop jointly with First Nations a redesigned social assistance policy framework based on demonstration project feedback.
- ❑ The National Child Benefit (NCB) Interim Evaluation Report will analyse short- and medium-term impacts on communities of the NCB reinvestment component through First Nations self-evaluations.
- ❑ Collaborative development of action plans with Headquarters, Regions and First Nations to design and implement concrete strategies to close the educational achievement gap that exists between First Nations and other Canadian students.
- ■ First Nations engaged in over 330 Education Reform projects.
- ■ Enhanced capacity in the areas of housing; infrastructure for local policy and program development; alternate forms of financing; water services; community planning for housing; and contract management of capital projects to support self-governance.
- ■ Support to First Nations children and families through enhancement of the NCB reinvestment initiatives.
- ■ 176 Income Security Reform demonstration projects in over 545 First Nations communities, to test innovative approaches to increase access to active measures in social programming and strengthened individual and community self-reliance.

Key Results 2002–04

- ❑ Move forward on commitments made in SDS 2001–2003 to develop a compendium of existing community planning models, best practices and successes by December 2002, and to integrate interdepartmental decision making on the delivery of programs and development of federal policies.
- ❑ Institute a policy which will provide for integrated services to the elderly, infirm and disabled populations of First Nations communities at a level that is comparable to that provided by provinces and territories to communities off-reserve.
- ❑ Support linkages with other Income Security Reform programs to increase access to active measures in social programming similar to those available to other Canadians.
- ❑ NCB Summary Evaluation Report will assess the effectiveness and impacts of the NCB for First Nations and contribute to future policy recommendations.
- ■ Work with First Nations partners to increase the enrolment rate of students aged 6 to 16 (currently 84 percent) and to reduce the academic achievement gap between First Nations and other Canadians.

- Implement at least one significant organizational initiative for Education Reform in each region to improve the enrolment of students in the appropriate grade levels; that is 6-year-olds in grade 1, 7-year-olds in grade 2, and so on. Currently, only about 60 percent of First Nations students are identified as being at the appropriate grade level.
- Contributions to First Nations and Tribal Councils through the Indian Government Support Program, enabling First Nations to manage direct delivery of programs and services and further develop self-governance.
- Continue to increase access to active measures in social development programming.
- Redesigned social assistance policy framework jointly developed with First Nations.

Commitment

Improved Health and Safety

Key Results 2001–02

- ❑ Develop a First Nations Water Management Strategy.
- ❑ Work in partnership with First Nations, Inuit and Northerners to develop a strategy to address climate change.
- ❑ Work in partnership with First Nations on the development of an environmental stewardship strategy for reserve lands.
- One percent increase in the proportion of on-reserve houses with basic water delivery and sewage disposal systems (from 94 percent to 95 percent).
- Support for the construction of approximately 2,600 new housing units and the renovation of approximately 3,300 existing units by First Nations.
- Ensuring that a minimum of 50 percent of projects are undertaken by First Nations under the green infrastructure component of the Infrastructure Canada Program.

Key Results 2002–04

- ❑ Federal departments are working more closely on investment and management strategies for on-reserve infrastructure as demonstrated by coordinated planning.
- Implement enhancements in housing program.
- Five percent increase in the number of adequate housing units on reserve (from 57 percent to 62 percent).
- Nine percent increase in the total number of housing units on reserve (from 88,500 units to 96,600 units).
- Three percent increase in the proportion of on-reserve houses with basic water delivery and sewage disposal systems (from 94 percent to 97 percent).
- Remediation of 60 percent of the 750 remaining contaminated sites initially identified in First Nations communities.
- Continue participation in Infrastructure Canada Program in 2002–03, with at least 50 percent of departmental infrastructure projects to be under the green infrastructure component.

- Implement at least one significant organizational initiative for Education Reform in each region to improve the enrolment of students in the appropriate grade levels; that is 6-year-olds in grade 1, 7-year-olds in grade 2, and so on. Currently, only about 60 percent of First Nations students are identified as being at the appropriate grade level.
- Contributions to First Nations and Tribal Councils through the Indian Government Support Program, enabling First Nations to manage direct delivery of programs and services and further develop self-governance.
- Continue to increase access to active measures in social development programming.
- Redesigned social assistance policy framework jointly developed with First Nations.

Commitment

Improved Health and Safety

Key Results 2001–02

- ❑ Develop a First Nations Water Management Strategy.
- ❑ Work in partnership with First Nations, Inuit and Northerners to develop a strategy to address climate change.
- ❑ Work in partnership with First Nations on the development of an environmental stewardship strategy for reserve lands.
- One percent increase in the proportion of on-reserve houses with basic water delivery and sewage disposal systems (from 94 percent to 95 percent).
- Support for the construction of approximately 2,600 new housing units and the renovation of approximately 3,300 existing units by First Nations.
- Ensuring that a minimum of 50 percent of projects are undertaken by First Nations under the green infrastructure component of the Infrastructure Canada Program.

Key Results 2002–04

- ❑ Federal departments are working more closely on investment and management strategies for on-reserve infrastructure as demonstrated by coordinated planning.
- Implement enhancements in housing program.
- Five percent increase in the number of adequate housing units on reserve (from 57 percent to 62 percent).
- Nine percent increase in the total number of housing units on reserve (from 88,500 units to 96,600 units).
- Three percent increase in the proportion of on-reserve houses with basic water delivery and sewage disposal systems (from 94 percent to 97 percent).
- Remediation of 60 percent of the 750 remaining contaminated sites initially identified in First Nations communities.
- Continue participation in Infrastructure Canada Program in 2002–03, with at least 50 percent of departmental infrastructure projects to be under the green infrastructure component.

Strategic Linkages

Investments in strong communities, people and economies result in a corresponding reduction in health and other social costs, contribute to the health and well-being of on-reserve populations, and benefit the broader Canadian economy. They also demonstrate INAC's commitment to the principles of the Social Union — mobility and comparability of service delivery. Economic development projects indirectly benefit neighbouring communities through job creation and regional economic stability and growth. Institutional development is a key factor in fostering the capacity of First Nations communities to implement governance and accountability. The department is working with First Nations to strengthen and/or develop governance systems simultaneously with capacity development under *Gathering Strength* initiatives related to program re-design.

INAC's SDS 2001–03 sets out commitments and performance indicators that are in line with key deliverables identified in this report (see SDS 2001–03 at http://www.inac-ainc.gc.ca/pr/sus/sds_e.html).

The Income Security Reform Initiative is building further links with other government departments such as Human Resources Development Canada and INAC's economic development program.

Northern Affairs Program

Business Line

Northern Affairs Programming

Business Line Objective

To promote the political, economic, scientific and social development of Canada's North; to assist Northerners, including Aboriginal groups, to develop political and economic institutions which will enable them to assume increasing responsibility within the Canadian federation; to effectively manage and regulate the sustainable development of the North's natural resources in preparation for devolution to the territorial governments; to preserve, maintain, protect and rehabilitate the northern environment; and to manage ongoing federal interests in the North, including federal northern policy, federal-territorial relations and claims and self-government implementation, and federal circumpolar activities.

Business Line Description

This business line provides for the development and implementation of policies and programs related to the political, economic, social and sustainable development of Canada's North. It manages the constitutional relationship between the department and the territorial governments, negotiates and implements resource transfers to northern governments, and provides continuing co-ordination and direction to the management of ongoing federal interests in the North. This business line provides for the management of the North's natural resources and the protection and enhancement of the Arctic environment, both nationally and internationally. It co-ordinates the implementation of northern land claims and enhances Aboriginal interests in the development of the North, as well as in the fur industry throughout Canada. The development and implementation of science and technology-related programs are promoted nationally and internationally.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2000–2001*		**Planned Spending 2001–2002**		Planned Spending 2002–2003		Planned Spending 2003–2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
203.9	561	**167.9**	**563**	168.5	563	158.9	556

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Ultimate Outcome

The effective management of federal interests in the North, and the promotion of northern sustainable development ($167.9 million in 2001–02).

To be demonstrated by: Increasing the capacity of all northerners to manage their own political, resource, economic and social affairs. INAC, through the Northern Affairs Program (NAP) is committed to working in partnership with Aboriginal peoples, territorial governments and other northerners in a manner that facilitates the evolution of strong northern governments, economies, communities and peoples.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: World prices for natural resources are having a major impact on the level of resource exploration and development activities in the North. International pressures for new sources of oil and gas have created an injection of exploration dollars. Oil and gas operations are moving offshore for the first time in over a decade. While the route proposed gas pipelines will take is as yet unknown, the demand for new supplies of oil and gas is expected to bring long-term economic benefits to the North.

Investments are also being made in diamond mine exploration and development in both the N.W.T. and Nunavut. Canada's first diamond mine has been operating for almost two years and another three are preparing to open or have sought regulatory approvals. Conversely, persistently low base metal prices since 1997 have resulted in a significant downturn in most other mining activities across the North. Several mines have ceased operations, exploration activity has slowed and new mines are on hold waiting for stronger prices and market conditions. Failure of several large mining operations has resulted in the department's unplanned involvement in environmental protection and the management of abandoned mines.

World prices are not the only determinants for economic growth in the North. The investment climate is also affected by the status of land claims, the choices that northern governments and Northerners make, the efficiency of regulatory frameworks and the assumption of new decision-making powers over land and resource management by tripartite boards and northern governments. Industry has expressed its concerns that uncertainty, instability and inefficiencies constrain investments and limit business opportunities.

The North's geographic and demographic conditions also pose some unique challenges for the delivery of programs and services and for increased economic growth. Remote communities, a severe climate and a fragile environment all have an impact, as do gaps in infrastructure (e.g., telecommunications, roads, ports) and scientific and technical knowledge. Variability in skills and capacities at the government, community and individual level also have an impact on the ability of the North to take advantage of opportunities. Furthermore, the impact of climate change on the Arctic region is expected to be significant and will affect many aspects of northern life in the years to come. In conclusion, progress on devolution, land claims and economic development will continue to be influenced by the actions of others.

Ultimate Outcome

The effective management of federal interests in the North, and the promotion of northern sustainable development ($167.9 million in 2001–02).

To be demonstrated by: Increasing the capacity of all northerners to manage their own political, resource, economic and social affairs. INAC, through the Northern Affairs Program (NAP) is committed to working in partnership with Aboriginal peoples, territorial governments and other northerners in a manner that facilitates the evolution of strong northern governments, economies, communities and peoples.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: World prices for natural resources are having a major impact on the level of resource exploration and development activities in the North. International pressures for new sources of oil and gas have created an injection of exploration dollars. Oil and gas operations are moving offshore for the first time in over a decade. While the route proposed gas pipelines will take is as yet unknown, the demand for new supplies of oil and gas is expected to bring long-term economic benefits to the North.

Investments are also being made in diamond mine exploration and development in both the N.W.T. and Nunavut. Canada's first diamond mine has been operating for almost two years and another three are preparing to open or have sought regulatory approvals. Conversely, persistently low base metal prices since 1997 have resulted in a significant downturn in most other mining activities across the North. Several mines have ceased operations, exploration activity has slowed and new mines are on hold waiting for stronger prices and market conditions. Failure of several large mining operations has resulted in the department's unplanned involvement in environmental protection and the management of abandoned mines.

World prices are not the only determinants for economic growth in the North. The investment climate is also affected by the status of land claims, the choices that northern governments and Northerners make, the efficiency of regulatory frameworks and the assumption of new decision-making powers over land and resource management by tripartite boards and northern governments. Industry has expressed its concerns that uncertainty, instability and inefficiencies constrain investments and limit business opportunities.

The North's geographic and demographic conditions also pose some unique challenges for the delivery of programs and services and for increased economic growth. Remote communities, a severe climate and a fragile environment all have an impact, as do gaps in infrastructure (e.g., telecommunications, roads, ports) and scientific and technical knowledge. Variability in skills and capacities at the government, community and individual level also have an impact on the ability of the North to take advantage of opportunities. Furthermore, the impact of climate change on the Arctic region is expected to be significant and will affect many aspects of northern life in the years to come. In conclusion, progress on devolution, land claims and economic development will continue to be influenced by the actions of others.

Collaborative Circle: INAC is working with other federal departments and northern partners to help prepare the North to meet the challenges and opportunities increased resource exploration and development will pose and to provide a competitive investment climate that is effective and efficient, has clarity and consistency, and follows the principles of sustainable development. Closing policy, legislative and regulatory gaps will be a priority.

Moreover, sufficient resources are required for economic development and to ensure the adequate delivery of programs and services, including addressing health and safety concerns associated with mine and waste sites.

Climate change and other environmental and socio-economic influences require pan-northern solutions and cooperation among nations, and the Northern Affairs Program is showing leadership in this regard within the federal system. However, there is still a need to build stronger working relationships with other federal departments and all northern partners.

Operational Circle: There are things that INAC can do to improve the investment climate to make it more stable and attractive. The department can fill key policy gaps and replace outdated policy; development of policies for diamonds, Mine Site Reclamation and Impact Benefit Agreements are a priority. INAC will also close serious legislative gaps by completing draft legislation for Nunavut Waters and Surface Rights and the Development Assessment Process in the Yukon. INAC will continue to play an overall role in coordination of pipeline preparedness across the federal system.

The department will continue to actively coordinate the development of a renewed federal northern sustainable development strategy, as well as promote the Canadian sustainable development agenda internationally. It will enhance federal engagement in circumpolar initiatives as a result of the new Northern Dimension of Canada's Foreign Policy (NDFP) and will manage the Northern Contaminants Program based on the level of new resources provided.

INAC will continue to support the evolution of northern governments through devolution and land claims activities and within the federal system will continue to advocate on behalf of the North in such areas as economic development, food security, and human health and safety.

All NAP activities follow the principles and practices of sustainable development. These activities can be described under four commitments as follows: Northern Governance; A Healthy Human and Natural Environment; Sustainable Utilization of Northern Natural Resources and Fostering Circumpolar Cooperation.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Strengthening Northern Governance

Key Results 2001–02

- ■ Transfer responsibility to fund hospital and physician services for Indian and Inuit residents of Nunavut to the Government of Nunavut by integrating INAC contribution funds into the Canada–Nunavut Formula Financing Agreement.
- ■ Finalize transfer (devolution) of land and resource management responsibilities to the Government of Yukon.
- ■ Federal, provincial and territorial Ministers responsible for northern development to hold a national meeting to discuss areas of mutual interest and methods to advance shared priorities.

Key Results 2002–04

- ❑ Strengthen federal councils in the N.W.T. and Nunavut to advance regional partnering approaches and other horizontal issues.
- ■ Strengthen intergovernmental relationships as evidenced through the development of common political development agendas, including devolution timeframes in the N.W.T. and Nunavut.

Commitment

A Healthy Human and Natural Environment

Key Results 2001–02

- ❑ Develop an Impact Benefit Agreement policy and a Mine Site Reclamation policy for the N.W.T.

Key Results 2002–04

- ❑ Produce the Canadian Arctic Contaminants Assessment Report and another Arctic Monitoring and Assessment Program Report.
- ❑ Implement INAC's responsibilities in the Arctic component of Canada's National Program of Action on Land-based Sources of Marine Pollution.
- ❑ Coordinate federal sustainable development activities in the North.
- ■ Undertake cost-shared pilot projects in selected communities using Food Mail Service.
- ■ Continue contamination site remediation across the North.
- ■ Renew the Northern Contaminants Program.
- ■ Develop closer working relationships with northern Aboriginal Groups through information sharing, joint decision making and the absence of grievances and disputes.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Strengthening Northern Governance

Key Results 2001–02

- ■ Transfer responsibility to fund hospital and physician services for Indian and Inuit residents of Nunavut to the Government of Nunavut by integrating INAC contribution funds into the Canada–Nunavut Formula Financing Agreement.
- ■ Finalize transfer (devolution) of land and resource management responsibilities to the Government of Yukon.
- ■ Federal, provincial and territorial Ministers responsible for northern development to hold a national meeting to discuss areas of mutual interest and methods to advance shared priorities.

Key Results 2002–04

- ❑ Strengthen federal councils in the N.W.T. and Nunavut to advance regional partnering approaches and other horizontal issues.
- ■ Strengthen intergovernmental relationships as evidenced through the development of common political development agendas, including devolution timeframes in the N.W.T. and Nunavut.

Commitment

A Healthy Human and Natural Environment

Key Results 2001–02

- ❑ Develop an Impact Benefit Agreement policy and a Mine Site Reclamation policy for the N.W.T.

Key Results 2002–04

- ❑ Produce the Canadian Arctic Contaminants Assessment Report and another Arctic Monitoring and Assessment Program Report.
- ❑ Implement INAC's responsibilities in the Arctic component of Canada's National Program of Action on Land-based Sources of Marine Pollution.
- ❑ Coordinate federal sustainable development activities in the North.
- ■ Undertake cost-shared pilot projects in selected communities using Food Mail Service.
- ■ Continue contamination site remediation across the North.
- ■ Renew the Northern Contaminants Program.
- ■ Develop closer working relationships with northern Aboriginal Groups through information sharing, joint decision making and the absence of grievances and disputes.

Commitment

Sustainable Utilization of Northern Natural Resources

Key Results 2001–02

- ❑ Creation of a prioritized system for all northern contaminants sites, and a contaminated sites management plan, including waste management guidelines.
- ■ Ensure federal government preparedness to respond to one or more pipeline developments in the North, as well as to related oil and gas exploration and development activities.

Key Results 2002–04

- ❑ Develop Mine Production Regulations in the Yukon.
- ❑ Introduce Nunavut Waters and Surface Rights Tribunal Bill and the Yukon Development Assessment Process Bill to meet federal obligations in claims settlements acts.
- ❑ Develop options regarding a northern diamond policy and carry out public consultations on the Canada Mining Regulations.
- ❑ Develop Canadian Oil and Gas Surface Rights Regulations to settle access and compensation disputes between landowners and exploration ventures.
- ❑ Develop regulatory road maps for oil and gas activities in the N.W.T.
- ❑ Prepare policy on managing human activities in caribou calving and post-calving areas on Crown land in Nunavut and the N.W.T.
- ❑ Renew government diamond valuation contract.
- ■ Strengthen the federal policy framework for and regulatory coordination of oil and gas activities.
- ■ Develop a harmonized process for federal and territorial regulatory activities and resolve regulatory issues associated with the administration and control of natural resources and associated infrastructure.

Commitment

Fostering Circumpolar Co-operation

Key Results 2001–02

- ■ Signing of a global Convention on Persistent Organic Pollutants.

Key Results 2002–04

- ❑ Support work of the Arctic Council, including initiatives that focus on northern youth, sustainable development and environmental protection.
- ■ Continue engagement of Russian stakeholders under the INAC Memorandum of Understanding with Russia and within the framework of the NDFP, to promote bilateral interests, sustainable partnerships and business development.
- ■ Enhance participation by northern stakeholders in the Arctic Council and bilateral initiatives with Russia, Greenland and the European Union in the areas of sustainable development, including environmental protection and capacity-building.
- ■ Clear progress toward the reduction or elimination of long-range transport of contaminants into the Arctic.

Commitment

Sustainable Utilization of Northern Natural Resources

Key Results 2001–02

- ❑ Creation of a prioritized system for all northern contaminants sites, and a contaminated sites management plan, including waste management guidelines.
- ■ Ensure federal government preparedness to respond to one or more pipeline developments in the North, as well as to related oil and gas exploration and development activities.

Key Results 2002–04

- ❑ Develop Mine Production Regulations in the Yukon.
- ❑ Introduce Nunavut Waters and Surface Rights Tribunal Bill and the Yukon Development Assessment Process Bill to meet federal obligations in claims settlements acts.
- ❑ Develop options regarding a northern diamond policy and carry out public consultations on the Canada Mining Regulations.
- ❑ Develop Canadian Oil and Gas Surface Rights Regulations to settle access and compensation disputes between landowners and exploration ventures.
- ❑ Develop regulatory road maps for oil and gas activities in the N.W.T.
- ❑ Prepare policy on managing human activities in caribou calving and post-calving areas on Crown land in Nunavut and the N.W.T.
- ❑ Renew government diamond valuation contract.
- ■ Strengthen the federal policy framework for and regulatory coordination of oil and gas activities.
- ■ Develop a harmonized process for federal and territorial regulatory activities and resolve regulatory issues associated with the administration and control of natural resources and associated infrastructure.

Commitment

Fostering Circumpolar Co-operation

Key Results 2001–02

- ■ Signing of a global Convention on Persistent Organic Pollutants.

Key Results 2002–04

- ❑ Support work of the Arctic Council, including initiatives that focus on northern youth, sustainable development and environmental protection.
- ■ Continue engagement of Russian stakeholders under the INAC Memorandum of Understanding with Russia and within the framework of the NDFP, to promote bilateral interests, sustainable partnerships and business development.
- ■ Enhance participation by northern stakeholders in the Arctic Council and bilateral initiatives with Russia, Greenland and the European Union in the areas of sustainable development, including environmental protection and capacity-building.
- ■ Clear progress toward the reduction or elimination of long-range transport of contaminants into the Arctic.

Strategic Linkages

Departmental efforts to settle land claims, create an efficient and stable regulatory regime, and work with Northerners, territorial governments and the private sector are having a direct impact on jobs and growth throughout the North. Ensuring that economic development in the North proceeds in a manner that does not compromise future generations is at the core of INAC's sustainable development efforts in the North.

Continuing to pursue the devolution of land and resource management responsibilities will result in stronger, more self-reliant territories. Northern Aboriginal people have become full partners in the development and implementation of resource management boards and agencies. Finally, their increased engagement in circumpolar affairs will enable Northerners to have a direct impact on the management of trans-boundary influences.

Administration Program

Business Line

Administration

Business Line Objective

To provide for policy direction and sound management of the Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs Programs and for efficient and effective planning, accounting, personnel, communications and other administrative support.

Business Line Description

Provides policy direction and administrative support to the Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs programs through executive direction, policy and strategic direction, and corporate support.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2000–2001*		**Planned Spending 2001–2002**		Planned Spending 2002–2003		Planned Spending 2003–2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
108.4	728	**81.0**	**728**	81.0	728	81.0	728

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Ultimate Outcome

To support the operating programs in achieving their objectives and addressing the department's priorities, and finding innovative ways of doing business ($81.0 million in 2001–02).

To be demonstrated by: The creation of an environment which ensures that *Gathering Strength's* key initiatives are implemented and the Sustainable Development Strategy is integrated into programs and priorities; promoting Aboriginal representation; fostering sound management practices, leadership, innovation, values and ethics; promoting strategic use of Internet and information to meet business priorities; and pursuing opportunities through change.

Administration Program

Business Line

Administration

Business Line Objective

To provide for policy direction and sound management of the Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs Programs and for efficient and effective planning, accounting, personnel, communications and other administrative support.

Business Line Description

Provides policy direction and administrative support to the Indian and Inuit Affairs and Northern Affairs programs through executive direction, policy and strategic direction, and corporate support.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2000–2001*		**Planned Spending 2001–2002**		Planned Spending 2002–2003		Planned Spending 2003–2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
108.4	728	**81.0**	**728**	81.0	728	81.0	728

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Ultimate Outcome

To support the operating programs in achieving their objectives and addressing the department's priorities, and finding innovative ways of doing business ($81.0 million in 2001–02).

To be demonstrated by: The creation of an environment which ensures that *Gathering Strength's* key initiatives are implemented and the Sustainable Development Strategy is integrated into programs and priorities; promoting Aboriginal representation; fostering sound management practices, leadership, innovation, values and ethics; promoting strategic use of Internet and information to meet business priorities; and pursuing opportunities through change.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: Programs for Aboriginal people cover a wide range of services supplied by 12 federal departments. This broad and often complex policy environment requires strong horizontal coordination among departments. At the same time, INAC, like all federal departments, must demonstrate solid results for Canadians through a range of initiatives including: ensuring an exemplary workforce; strategic response to government-wide recruitment, retention and learning requirements; implementing modern comptrollership and modern information management/information technology practices; improving reporting to Parliament; enhancing access to services through Government On-Line; integrating the principles of sustainable development into all aspects of departmental activities; and finding new, more efficient ways of doing business.

Collaborative Circle: Specific challenges for the Administration Program include: ensuring effective horizontal coordination among federal departments and First Nations, Inuit and northern partners in the development and implementation of programs and policies; creating a highly skilled and representative workforce with strong Aboriginal participation through the recruitment, retention and advancement of Aboriginal employees; ensuring sound management practices including integrating the principles of sustainable development and risk management in day-to-day management and decision making; supporting Statistics Canada in the planning of Census activities; facilitating the implementation of Government On-Line; and providing Parliamentarians and the public with relevant and meaningful results-based information.

Operational Circle: INAC plays a key role in implementing the government-wide policy framework, *Gathering Strength – Canada's Aboriginal Action Plan*, across federal departments through the Deputy Ministers' Steering Committee on Aboriginal Issues. It coordinates collection of statistical data through the Aboriginal Information Management Committee. INAC supports other government-wide priorities and specific challenges through a range of initiatives such as Supporting Front Line Operations, which identifies and makes improvements to processes and develops skills and tools to assist front-line staff who work with and provide services to First Nations, Inuit and Northerners. Specific programs that help ensure a highly skilled workforce with strong Aboriginal participation include the Aboriginal Workforce Participation Initiative, the Aboriginal Masters Program and the Aboriginal Management Executive Development Program. The SDS is fully integrated into operations across the department. Furthermore, INAC is a pilot department in government-wide efforts to modernize comptrollership and is implementing an action plan that focuses on key initiatives such as risk management and leadership. INAC is also following up on the Public Service Employee Survey (PSES), supporting front-line operations to improve service delivery, developing improved guidelines and practices for access to departmental records by Native Claims Researchers and strengthening performance measurement and reporting. To enhance connectivity and electronic access to programs and services, the department has a range of electronic service delivery initiatives. One such initiative involves the electronic exchange of program data with First Nations. INAC is also working with other government departments on initiatives to share common services such as a Common Learning Centre in Les Terrasses de la Chaudière in Hull, Quebec. Finally, in support of the Federal Plan for Gender Equality, the department is continuing to implement its Gender Equality Analysis Policy, which will support informed policy making and good governance.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Aboriginal Representation Within a Dynamic and Skilled Work Force

Key Results 2001–02

- ❑ Recruitment, retention and advancement of Aboriginal employees.
- ❑ Development of an Aboriginal Auditors Program.
- ❑ Evaluation of Aboriginal and other minority representation within INAC.
- ■ Increased recruitment and retention rates.

Commitment

Sound Management Practices

Key Results 2001–02

- ❑ Implementation of departmental action plan with continued focus on Risk Management and Leadership to address opportunities identified in assessment of departmental management practices.
- ❑ Implementation of Financial Information Strategy/accrual accounting by April 1, 2001.
- ❑ Human Resource planning in alignment with business and work plans that address recruitment, retention and learning strategies.
- ❑ Targeted learning and development tools and opportunities for employees, including:
  - a competency profile for Funding Services Officers;
  - a Service Excellence series for administrative support staff, with emphasis on standards; and
  - self-assessment tools and learning resources to support negotiators within the department.
- ❑ Programs and initiatives that build a supportive workplace in response to employee concerns and interests, as expressed in the PSES and other forums including a three-year action plan to address concerns.
- ❑ Improve practices and guidelines for access to departmental records by Native Claimants Researchers.
- ❑ Implementation of the government's new policy on audit and evaluation.
- ❑ Coordination of Aboriginal information management issues with federal departments through the Aboriginal Information Management Committee.
- ■ Improve ability of front-line employees to provide a full range of efficient and expert service to partners.

- A continuous learning environment as demonstrated by the following:
  - preparation of ongoing learning guides in such areas as managing risk in everyday work and building effective multi-disciplinary project teams and committees;
  - a Leadership and Learning Support Team composed of employees of all levels and from every sector and region;
  - a Great Technology Challenge to increase overall employee capacity in using current departmental software;
  - a formal learning plan process to ensure employees have a formal discussion with their managers on their learning needs.
- Positioning of INAC as an employer of choice, through initiatives in support of employee well-being (i.e., improving the culture of the organization, creating a learning culture, and providing employee support and employment equity programs).
- Increased awareness of gender equality issues in policy development and program implementation.
- Enhance the use of the Common Learning Centre by employees in the Les Terrasses de la Chaudière complex in Hull, Quebec.
- Develop and provide geographical data on First Nations, Inuit and northern communities for Statistics Canada to plan Census activities.

Key Results 2002–04

- ❑ Special orientation modules will be developed to respond to needs in particular areas such as funding services officers and administrative staff. Armchair discussions will be offered to managers as a pilot project on topics such as ethics and values, accountability, human resources management, providing feedback and risk management.

Commitment

Sustainable Development Strategy (SDS)

Key Results 2001–02

- ❑ Develop and implement an SDS 2001–03 action plan.
- ❑ Development of a web-based Greening Internal Operations training module.
- ❑ Implementation of Greening Internal Operations communication strategy.
- ❑ Launch the department's new Automated Real Property Management System (ARMS) and train regional staff.
- ❑ Development of a web-based SDS 2001–03 reporting system to track objectives, targets and performance measures.
- Increased awareness and acceptance of the SDS within the department.
- Increased ability of departmental managers and decision makers to incorporate SDS into departmental operations including new policy development.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Aboriginal Representation Within a Dynamic and Skilled Work Force

Key Results 2001–02

- ❑ Recruitment, retention and advancement of Aboriginal employees.
- ❑ Development of an Aboriginal Auditors Program.
- ❑ Evaluation of Aboriginal and other minority representation within INAC.
- ■ Increased recruitment and retention rates.

Commitment

Sound Management Practices

Key Results 2001–02

- ❑ Implementation of departmental action plan with continued focus on Risk Management and Leadership to address opportunities identified in assessment of departmental management practices.
- ❑ Implementation of Financial Information Strategy/accrual accounting by April 1, 2001.
- ❑ Human Resource planning in alignment with business and work plans that address recruitment, retention and learning strategies.
- ❑ Targeted learning and development tools and opportunities for employees, including:
  - a competency profile for Funding Services Officers;
  - a Service Excellence series for administrative support staff, with emphasis on standards; and
  - self-assessment tools and learning resources to support negotiators within the department.
- ❑ Programs and initiatives that build a supportive workplace in response to employee concerns and interests, as expressed in the PSES and other forums including a three-year action plan to address concerns.
- ❑ Improve practices and guidelines for access to departmental records by Native Claimants Researchers.
- ❑ Implementation of the government's new policy on audit and evaluation.
- ❑ Coordination of Aboriginal information management issues with federal departments through the Aboriginal Information Management Committee.
- ■ Improve ability of front-line employees to provide a full range of efficient and expert service to partners.

- A continuous learning environment as demonstrated by the following:
  - preparation of ongoing learning guides in such areas as managing risk in everyday work and building effective multi-disciplinary project teams and committees;
  - a Leadership and Learning Support Team composed of employees of all levels and from every sector and region;
  - a Great Technology Challenge to increase overall employee capacity in using current departmental software;
  - a formal learning plan process to ensure employees have a formal discussion with their managers on their learning needs.
- Positioning of INAC as an employer of choice, through initiatives in support of employee well-being (i.e., improving the culture of the organization, creating a learning culture, and providing employee support and employment equity programs).
- Increased awareness of gender equality issues in policy development and program implementation.
- Enhance the use of the Common Learning Centre by employees in the Les Terrasses de la Chaudière complex in Hull, Quebec.
- Develop and provide geographical data on First Nations, Inuit and northern communities for Statistics Canada to plan Census activities.

Key Results 2002–04

- ❑ Special orientation modules will be developed to respond to needs in particular areas such as funding services officers and administrative staff. Armchair discussions will be offered to managers as a pilot project on topics such as ethics and values, accountability, human resources management, providing feedback and risk management.

Commitment

Sustainable Development Strategy (SDS)

Key Results 2001–02

- ❑ Develop and implement an SDS 2001–03 action plan.
- ❑ Development of a web-based Greening Internal Operations training module.
- ❑ Implementation of Greening Internal Operations communication strategy.
- ❑ Launch the department's new Automated Real Property Management System (ARMS) and train regional staff.
- ❑ Development of a web-based SDS 2001–03 reporting system to track objectives, targets and performance measures.
- ■ Increased awareness and acceptance of the SDS within the department.
- ■ Increased ability of departmental managers and decision makers to incorporate SDS into departmental operations including new policy development.

Commitment

Access to Government Information and Services by First Nations, Inuit, and Northerners

Key Results 2001–02

- ❑ Improving general navigation and accessibility to the visually impaired of the departmental Web site as part of meeting Common Look and Feel guidelines for government web sites.
- ❑ Creation of an Aboriginal Canada Site, a portal Internet site to provide easier access to government information and services.
- ❑ Publication of departmental information on the Internet.
- ❑ Provide First Nations, Inuit and Northerners with the ability to conduct business transactions such as Indian Land Registration and to access information such as First Nations Housing and Infrastructure data using the Internet.
- ■ Increased use of the Internet by First Nations, Inuit and Northerners to access information and services.
- ■ Increased availability of departmental information on-line.
- ■ Continue with the implementation of the Electronic Document Management System to facilitate on-line content management of the department's text based information in support of Government On-Line goals.

Strategic Linkages

The Administration Program plays a key supporting role in the development and effective implementation of strategic initiatives such as *Gathering Strength* and sustainable development. It ensures efficient and effective management planning and decision making based on timely, integrated information and risk assessment. Participation in federal government initiatives to improve the environment makes good sense in terms of departmental savings as well as for the overall protection of the environment. To this end, INAC is integrating sustainable development principles into the way the department makes decisions on a day-to-day basis.

Canadian Polar Commission

Business Line

Canadian Polar Commission

Business Line Objective

To promote the development and dissemination of knowledge in respect of the polar regions.

Business Line Description

In order to carry out its mandate, the Commission will initiate, sponsor and support conferences, seminars and meetings; help establish a polar information network as the principal mechanism to disseminate knowledge pertaining to the polar regions; undertake and support special studies on matters relating to the polar regions; recognize achievements and contributions in areas related to its mandate and table an annual report in Parliament.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2000–2001*		**Planned Spending 2001–2002**		Planned Spending 2002–2003		Planned Spending 2003–2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1.0	5	**1.0**	**5**	1.0	5	1.0	5

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Ultimate Outcome

The promotion of the development and dissemination of knowledge in respect of the polar regions ($1.0 million in 2001–02).

To be demonstrated by: The Commission serving as one of Canada's primary point of contact with the circumpolar scientific community. The Commission is Canada's adhering body to the International Arctic Science Committee and the Scientific Committee on Antarctic Research. In addition, the Commission maintains a liaison with research organizations throughout the circumpolar world. Work with the international polar science community not only complements the Commission's work with respect to domestic research activities but provides a means of input into multilateral scientific projects of relevance to Canadian interests.

Commitment

Access to Government Information and Services by First Nations, Inuit, and Northerners

Key Results 2001–02

- ❑ Improving general navigation and accessibility to the visually impaired of the departmental Web site as part of meeting Common Look and Feel guidelines for government web sites.
- ❑ Creation of an Aboriginal Canada Site, a portal Internet site to provide easier access to government information and services.
- ❑ Publication of departmental information on the Internet.
- ❑ Provide First Nations, Inuit and Northerners with the ability to conduct business transactions such as Indian Land Registration and to access information such as First Nations Housing and Infrastructure data using the Internet.
- ■ Increased use of the Internet by First Nations, Inuit and Northerners to access information and services.
- ■ Increased availability of departmental information on-line.
- ■ Continue with the implementation of the Electronic Document Management System to facilitate on-line content management of the department's text based information in support of Government On-Line goals.

Strategic Linkages

The Administration Program plays a key supporting role in the development and effective implementation of strategic initiatives such as *Gathering Strength* and sustainable development. It ensures efficient and effective management planning and decision making based on timely, integrated information and risk assessment. Participation in federal government initiatives to improve the environment makes good sense in terms of departmental savings as well as for the overall protection of the environment. To this end, INAC is integrating sustainable development principles into the way the department makes decisions on a day-to-day basis.

Canadian Polar Commission

Business Line

Canadian Polar Commission

Business Line Objective

To promote the development and dissemination of knowledge in respect of the polar regions.

Business Line Description

In order to carry out its mandate, the Commission will initiate, sponsor and support conferences, seminars and meetings; help establish a polar information network as the principal mechanism to disseminate knowledge pertaining to the polar regions; undertake and support special studies on matters relating to the polar regions; recognize achievements and contributions in areas related to its mandate and table an annual report in Parliament.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2000–2001*		**Planned Spending 2001–2002**		Planned Spending 2002–2003		Planned Spending 2003–2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1.0	5	**1.0**	**5**	1.0	5	1.0	5

* Reflects forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Ultimate Outcome

The promotion of the development and dissemination of knowledge in respect of the polar regions ($1.0 million in 2001–02).

To be demonstrated by: The Commission serving as one of Canada's primary point of contact with the circumpolar scientific community. The Commission is Canada's adhering body to the International Arctic Science Committee and the Scientific Committee on Antarctic Research. In addition, the Commission maintains a liaison with research organizations throughout the circumpolar world. Work with the international polar science community not only complements the Commission's work with respect to domestic research activities but provides a means of input into multilateral scientific projects of relevance to Canadian interests.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: The current environment includes a research community which is both diverse and dispersed; small research institutes support a broad range of research activities. The degree to which various members support and participate in polar initiatives varies and the priority assigned polar research by various governments is uncertain. There is a need to coordinate federal and private sector research activities and for greater information exchange and communications. Success will depend on the priority assigned polar research by federal departments and agencies and on support from the polar research community. Availability of funding and resources will determine the extent to which strategic objectives can be completed.

Collaborative Circle: Significant gaps exist in research capacity. Researchers are aging and not being replaced, and infrastructure is inadequate to support Canadian polar researchers. It is important to invest in polar research and to encourage university students to undertake research in polar regions to meet international treaty obligations.

Operational Circle: The CPC plays a key role in implementing a range of initiatives including: communicating polar science to Canadians; identifying new partnerships for the development of polar information resources; facilitating bilateral and multilateral research activities; strengthening Canada's presence in international organizations; and playing an increasingly important advocacy role with respect to polar knowledge in Canada.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Enhanced Polar Knowledge

Key Results 2001–02

- ❑ Increase national and international awareness of polar issues and research activities through publication of the CPC's *Meridian* newsletter and the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network.
- ❑ Second year of Indicators Report will bring us closer to the goal of reporting systematically and regularly on Canada's performance in polar research.
- ■ Expand Canadian polar information network by providing links to national and international polar research resources and by introducing the Polar Science Forum, an interactive tool for discussion of issues affecting the conduct of polar science and the development of policy, including a directory of Canadian polar researchers and real-time video feed for polar research conferences, seminars and workshops.

Key Results 2002–04

- ❑ Increase understanding of polar issues.
- ■ Establish Internet site on polar information targeted at primary and secondary students.

Commitment

Public Awareness of Polar Science

Key Results 2001–02

- ❑ Increase access to polar research information through the Canadian Polar Information Network (CPIN), which is an evolving resource to provide information and data on polar research.
- ■ Prepare blueprint for cooperation among federal departments and agencies with significant involvement in the North.

Key Results 2002–04

- ❑ Access to polar research information.
- ❑ Ongoing support for polar research.
- ■ Increased Canadian support for development and dissemination of polar knowledge.

Commitment

International Profile as a Circumpolar Nation

Key Results 2001–02

- ❑ Enhance Canada's international profile as a circumpolar nation by ensuring Canadians have an effective representation on international organizations and committees, as well as participating in multinational research projects.
- ■ Increase cooperation among international initiatives and organizations such as the Northern Dimension, University of the Arctic, the Arctic Council, the Arctic Science Committee and the Scientific Committee on Antarctic Research.

Key Results 2002–04

- ❑ World-class polar research undertaken by Canadians in the Arctic and Antarctic.
- ❑ Become a leading circumpolar nation.
- ■ Continued collaboration between researchers and the Commission to research and publicize more international Arctic and Antarctic issues.

Current Environment: Challenges and Opportunities

Global Circle: The current environment includes a research community which is both diverse and dispersed; small research institutes support a broad range of research activities. The degree to which various members support and participate in polar initiatives varies and the priority assigned polar research by various governments is uncertain. There is a need to coordinate federal and private sector research activities and for greater information exchange and communications. Success will depend on the priority assigned polar research by federal departments and agencies and on support from the polar research community. Availability of funding and resources will determine the extent to which strategic objectives can be completed.

Collaborative Circle: Significant gaps exist in research capacity. Researchers are aging and not being replaced, and infrastructure is inadequate to support Canadian polar researchers. It is important to invest in polar research and to encourage university students to undertake research in polar regions to meet international treaty obligations.

Operational Circle: The CPC plays a key role in implementing a range of initiatives including: communicating polar science to Canadians; identifying new partnerships for the development of polar information resources; facilitating bilateral and multilateral research activities; strengthening Canada's presence in international organizations; and playing an increasingly important advocacy role with respect to polar knowledge in Canada.

Expected Results (❑ Operational ■ Collaborative)

Commitment

Enhanced Polar Knowledge

Key Results 2001–02

- ❑ Increase national and international awareness of polar issues and research activities through publication of the CPC's *Meridian* newsletter and the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network.
- ❑ Second year of Indicators Report will bring us closer to the goal of reporting systematically and regularly on Canada's performance in polar research.
- ■ Expand Canadian polar information network by providing links to national and international polar research resources and by introducing the Polar Science Forum, an interactive tool for discussion of issues affecting the conduct of polar science and the development of policy, including a directory of Canadian polar researchers and real-time video feed for polar research conferences, seminars and workshops.

Key Results 2002–04

- ❑ Increase understanding of polar issues.
- ■ Establish Internet site on polar information targeted at primary and secondary students.

Commitment

Public Awareness of Polar Science

Key Results 2001–02

- ❑ Increase access to polar research information through the Canadian Polar Information Network (CPIN), which is an evolving resource to provide information and data on polar research.
- ■ Prepare blueprint for cooperation among federal departments and agencies with significant involvement in the North.

Key Results 2002–04

- ❑ Access to polar research information.
- ❑ Ongoing support for polar research.
- ■ Increased Canadian support for development and dissemination of polar knowledge.

Commitment

International Profile as a Circumpolar Nation

Key Results 2001–02

- ❑ Enhance Canada's international profile as a circumpolar nation by ensuring Canadians have an effective representation on international organizations and committees, as well as participating in multinational research projects.
- ■ Increase cooperation among international initiatives and organizations such as the Northern Dimension, University of the Arctic, the Arctic Council, the Arctic Science Committee and the Scientific Committee on Antarctic Research.

Key Results 2002–04

- ❑ World-class polar research undertaken by Canadians in the Arctic and Antarctic.
- ❑ Become a leading circumpolar nation.
- ■ Continued collaboration between researchers and the Commission to research and publicize more international Arctic and Antarctic issues.

Commitment

Science and Technology in Polar Regions

Key Results 2001–02

- ❑ Report on the state of polar knowledge.
- ❑ Publish *Meridian* newsletter and the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network to provide current information on polar research to national and international researchers.
- ■ Increased focus on polar research by universities.

Key Results 2002–04

- ❑ Support the development of a national policy for northern scientific research.
- ❑ Increase Canada's representation in international Arctic and Antarctic organizations.
- ■ Reflect the Commission's commitments to both Arctic and Antarctic polar research more clearly.

Strategic Linkages

The CPC (http://www.polarcom.gc.ca) has provided valuable input into the state of Canadian polar knowledge and has helped focus national attention on the need for world-class research, information and infrastructure. The Commission serves as an important source of information on polar research and as a link between governments, the research sector, Aboriginal communities, industry, academia and Canadians. It serves as Canada's primary point of contact with the circumpolar scientific community. The Commission's activities not only improve domestic research but also provide a means of input into multinational scientific projects of relevance to Canadian interests.

+C

Commitment

Science and Technology in Polar Regions

Key Results 2001–02

- ❑ Report on the state of polar knowledge.
- ❑ Publish *Meridian* newsletter and the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network to provide current information on polar research to national and international researchers.
- ■ Increased focus on polar research by universities.

Key Results 2002–04

- ❑ Support the development of a national policy for northern scientific research.
- ❑ Increase Canada's representation in international Arctic and Antarctic organizations.
- ■ Reflect the Commission's commitments to both Arctic and Antarctic polar research more clearly.

Strategic Linkages

The CPC (http://www.polarcom.gc.ca) has provided valuable input into the state of Canadian polar knowledge and has helped focus national attention on the need for world-class research, information and infrastructure. The Commission serves as an important source of information on polar research and as a link between governments, the research sector, Aboriginal communities, industry, academia and Canadians. It serves as Canada's primary point of contact with the circumpolar scientific community. The Commission's activities not only improve domestic research but also provide a means of input into multinational scientific projects of relevance to Canadian interests.

+C

Section IV – Joint Initiatives

Horizontal Initiative – Sustainable Development Strategy

The following outlines INAC's department-wide commitments as presented in the SDS and highlights the department's role in some federal initiatives.

Department-wide Commitments

INAC has committed to work in two areas that relate to all sectors of the department.

- **Goal 1: INAC's principles of sustainable development to be integrated into departmental business lines, policies, program and decision-making processes.**

This first goal refers to integrating the SDS within the department through a comprehensive management and accountability regime. Commitments include: the appointment of a senior-level champion for the strategy; the development of Sustainable Development (SD) clauses for inclusion in management contracts; development of a reporting system to capture departmental progress towards SD; development of internal and external communications plans; and the development of tools and processes for the assessment of departmental policies, programs and initiatives against the principles of SD.

- **Goal 2: INAC to provide leadership on interdepartmental issues and on strengthening the relationship with First Nations, Inuit and Northerners that is necessary to support and promote sustainable development.**

Commitments include identifying mechanisms that serve as forums for discussions on the SDS between INAC and other government departments, First Nations, Inuit and Northerners; working in partnership with First Nations and Northerners on the development of a strategy to address climate change; investigating the need for guidelines to facilitate the inclusion of traditional knowledge in decision making; and determining ways to improve nutrition and health in isolated northern communities through the development of improvements to the Food Mail program.

INAC's Role in Federal Horizontal SD Initiatives

Most federal departments and agencies have agreed to a coordinated approach across departmental portfolios to create a cohesive SD agenda for the federal government. INAC is working on many of the interdepartmental initiatives linked to the eight theme areas approved by the interdepartmental Deputy Ministers' Sustainable Development Coordinating Committee in early 1999. The eight theme areas of the Sustainable Development Coordinated Action Plan (SDCAP) include: SD in Government Operations; A Federal Strategy for SD in the North; SD and Healthy Canadians; Sustainable Communities; SD Indicators and Reporting/Knowledge and Information; Productivity through Eco-efficiency; Social and Cultural Aspects of SD; and International Aspects of SD. INAC is actively involved in four of the themes, as described below:

***A Federal Strategy for SD in the North*:** INAC is leading the development of a Federal Strategy for SD in the North; 20 government departments and agencies have been working together to respond more effectively to Northerners' needs. The strategy is being drafted based on feedback from two phases of consultations. Part 4 of INAC's SDS 2001–03 is strongly linked to the Federal Strategy for SD in the North.

SD in Government Operations: a Coordinated Approach: As part of the government-wide effort to set common directions for SD strategies, departments have developed a coordinated approach to reducing the impact of government operations on the environment. Departments are collectively setting targets and developing a toolbox of performance measures with respect to greener practices in procurement, waste management, water conservation, energy efficiency, vehicle fleets and human resources management. Greening Internal Operations (in Part 5 of INAC's SDS 2001–03), reflects these efforts.

Social and Cultural Aspects of SD: Human Resources Development Canada is leading an interdepartmental working group comprised of 10 other departments, including INAC, to explore the social and cultural dimensions of SD. A workshop on the issue in 2002 will have broad representation from within and outside government.

Sustainable Communities: Many departments are collaborating on the development of a government-wide policy framework to improve the integration of federal programs and services that support community sustainability. Among other activities, research and analysis on sustainable community development is under way through the Sustainability Project led by the government-wide Policy Research Initiative (PRI), the Sustainable Communities Initiative led by Natural Resources Canada and the Sustainable Rural Community Development Project led by the Rural Secretariat of Agriculture Canada.

INAC's Involvement in Other Federal Horizontal Issues that Contribute to SD

Government On-Line: In the February 2001 Speech from the Throne, the government made the commitment to continue putting services on line by 2004 to better connect with citizens. Providing current and detailed information to all citizens is important for informed public participation and fostering community empowerment — key elements of SD. To accelerate Government On-Line, INAC is working on a specific Connecting Aboriginal Canadians Strategy with First Nations, Inuit, Aboriginal groups, other government departments and the private sector to promote remote community access to the Internet, increase Aboriginal content on-line and contribute to building a new foundation for Aboriginal Canadians in the knowledge economy.

First Nations Forestry Program: The First Nations Forestry Program (FNFP) was designed to improve economic conditions in Status Indian communities by developing cooperative ventures to create viable, sustainable, long-term jobs. The program, jointly funded and administered by INAC and Natural Resources Canada, is contingent on funding.

Climate Change: INAC is responding to the challenge of climate change in cooperation with Aboriginal and northern communities, federal departments and agencies (Natural Resources Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, Public Works and Government Services Canada, and Environment Canada), other levels of government and power/electricity authorities. Energy efficiency is a key component of responding to climate change.

International Issues: The significant role of Aboriginal peoples in SD was internationally recognized at the United Nations (UN) Conference on Environment and Development held in Rio de Janeiro, Brazil in 1992 ("the Rio" Earth Summit). Indigenous groups from around the world provided key input into Agenda 21 through Chapter 26, "Recognizing and Strengthening the Role of Indigenous People and Their Communities."

INAC is committed to working with other government departments and Aboriginal people in preparation for Rio +10: the World Summit on Sustainable Development, to be held in October 2002. It is also continuing to cooperate with the Secretariat of the UN Convention on Biological Diversity regarding Article 8J, which commits Canada to preserve and maintain traditional knowledge, innovations and practices. INAC also continues to play a significant role in the Arctic Council and to encourage the involvement of northern Aboriginal groups.

Collective Initiatives

The following highlights INAC's role in several collective federal initiatives.

Community Economic Development Program (CEDP)

CEDP supports community economic development organizations by providing core funding for staffing and overhead, equity for small businesses, loans for small communities, employment and training. In 1998–99, CEDP placed 15,499 people in training programs; the number of business expansions totalled 1,112 across Canada; and 2,321 jobs were created. It should be noted that other departments and organizations fund initiatives related to community economic development; for instance, Human Resources Development Canada funds training while a variety of public and private sector organizations provide funding for economic development activities.

Joint Economic Development Initiative (JEDI)

JEDI brings together Aboriginal, federal and provincial representatives to identify and pursue opportunities in business development, training and economic development planning for First Nations in New Brunswick. Key federal partners in this initiative include INAC, the Atlantic Canada Opportunities Agency and Human Resources Development Canada. JEDI has resulted in changes in regulations which enable First Nations to retain 95 percent of revenue from provincial sales tax collected from non-natives who purchase goods on-reserve. A three-year strategic Aboriginal Employment Placement Plan was jointly developed by the Aboriginal community, federal and provincial representatives and the private sector. Mentoring and training programs with the Canadian Bankers Association and the provincial Department of Advanced Labour and Training have also resulted in a number of placements for Aboriginal people.

First Nations Child and Family Services (FNCFS)

Social services programming controlled by First Nations should be viewed as an essential component of effective community economic development, reflecting the objectives of *Gathering Strength* for more effective governance and accountability and the principles of SD. In 2000–01, INAC, in partnership with the AFN and First Nations agencies, completed a review of the current national policy on FNCFS. The final report on this initiative, released on June 30, 2000, was precedent-setting in that it was the first time a national policy was reviewed in partnership with First Nations. In 2001–02, the process of ratification will proceed. Again the concept of partnership is emphasized with the establishment of an Implementation Committee composed of AFN and INAC representatives. The Implementation Committee will support action on the report's recommendations.

Connecting Aboriginal Canadians (CAC)

CAC is a strategy led by INAC on behalf of the Deputy Minister's Steering Committee on Aboriginal Issues linking together the actions of several key federal departments to ensure that Aboriginal Canadians benefit to the maximum possible extent from the introduction of new technology. CAC follows the same structure as "Connecting Canadians", with six pillars addressing connectivity, Aboriginal content, smart Aboriginal communities, Aboriginal e-commerce, Government on Line and connecting Aboriginal Canadians to the world. Pursuant to the CAC, planning action is underway with Heritage Canada, Industry Canada, and HRDC among many departments. This initiative also includes a web portal, created in partnership with six of Canada's Aboriginal organizations, to provide Aboriginal people with enhanced access to information and a channel for communication (see http://www.aboriginalcanada.gc.ca).

First Nations Adult Care

Adult Care 2000–01 has a new direction with roots in the past. A joint working group has been reactivated, composed of representatives of First Nations, Health Canada and INAC. The objective is to develop a comprehensive adult care program which will address the continuum of care from the least intrusive home care services to institutional care for the elderly and disabled. This joint initiative is designed to promote healthier communities, strengthen accountability and improve coordination of community-based services.

Income Security Reform (ISR)

INAC and the AFN are working in partnership to reform the First Nations welfare system, an objective of *Gathering Strength* – Canada's Aboriginal Action Plan. The Income Security Reform (ISR) initiative aims to support First Nations communities to make the move from a passive income support system to one that integrates active measures and offers greater access to skills development, training and employment opportunities. The Policy Coordination Group (PCG), comprising INAC, HRDC, AFN and First Nations representatives, was established to oversee the development of the ISR initiative and to provide a forum for the development of a redesigned national policy framework.

National Child Benefit (NCB)

NCB is a joint federal, provincial and territorial initiative that supports children and families. The reinvestment component increases the capacity of First Nations communities to implement and manage community-based programs that are culturally relevant, respond to the specific and unique needs of the community, and support children and their families who live on reserves.

First Nations Veterans

Together with Veterans Affairs Canada and the Department of National Defence, INAC is participating as a partner with the Federation of Saskatchewan Indian Nations, the AFN and representatives of First Nations Veterans in a National Round Table to examine the treatment of First Nations during and after the wars, with a special emphasis on World War Two and the Korean conflict. It is expected that the Round Table will report to the appropriate Ministers and National Chief of the AFN in spring 2001.

First Nation Water Management Strategy

INAC, in cooperation with Health Canada, Environment Canada and First Nations organizations, will develop a National Water/Wastewater Strategy for application by First Nations communities across the country. Some elements include: best practices in management of water and wastewater systems including development of emergency plans; legislative principles that could be adopted by First Nations communities including guidelines or standards; water and wastewater technologies; pollution prevention measures; operation and maintenance (maintenance management, a list of accredited laboratory facilities); monitoring, reporting and follow-up actions; protection of watersheds; and public education.

Section V – Financial Information

The following financial summary tables (Tables 1–7) provide additional details with respect to the department's utilization of financial resources.

Table 1 – Capital Spending

($ millions)	Forecast Spending 2000–01	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Indian and Inuit Affairs Program				
Indian and Inuit Programming	524.6	**552.7**	542.5	513.5
Claims	1.3	**5.6**	1.0	1.0
Sub-total	525.9	**558.2**	543.5	514.5
Northern Affairs Program				
Northern Affairs Programming	7.5	**7.2**	7.3	4.3
Administration Program				
Administration	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total Capital Spending (Department)	535.4	**567.4**	552.8	520.8
Canadian Polar Commission	-	-	-	-

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 2 – Details on Major Capital Project Spending (projects valued at $15 million and over)

($ millions)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2001	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04	Future Year Spending Requirement
Indian and Inuit Affairs Program *						
Indian and Inuit Programming						
Infrastructure						
Atlantic						
Davis Inlet Relocation	112.5	67.4	**33.4**	11.7	-	-
Quebec						
Northern Quebec Marine Transportation Infrastructure Program - Docking Facilities	34.9	16.9	**3.0**	3.0	3.0	9.0
Manitoba						
Garden Hill – Water and Sewer	47.3	-	-	0.4	9.3	37.6
Sandy Bay – Water and Sewer	17.1	7.1	-	-	-	10.0
Red Sucker Lake – Water and Sewer	23.6	5.6	-	0.3	3.7	14.0
God's Lake – Water and Sewer	36.1	12.1	-	-	5.5	18.5
Oxford House – Water and Sewer	20.4	3.6	-	-	0.4	16.4
St. Theresa Point – Water and Sewer	37.0	14.1	**0.3**	5.2	5.7	11.7
Wasagamack – Water and Sewer	32.0	6.1	-	-	1.8	24.1
Sayisi Dene – Water and Sewer	15.9	5.0	-	0.3	2.7	7.9
Sub-Total (Infrastructure)	376.8	137.9	**36.7**	20.9	32.1	149.2
Education Facilities						
Manitoba						
Chemawawin School	22.9	0.8	**8.1**	9.2	4.8	-
Garden Hill School Phase II	31.2	22.7	**4.1**	4.4	-	-
Norway House School	34.5	-	-	11.6	3.2	19.7
Peguis School Phase II	23.2	8.0	**9.5**	5.7	-	-
Mathias Colomb School	17.1	16.2	**0.9**	-	-	-
Sub-Total (Education Facilities)	128.9	47.7	**22.6**	30.9	8.0	19.7
Land Acquisition						
Quebec						
Kanesatake Land Unification	37.4	12.1	**25.3**	-	-	-
Total	**543.1**	**197.7**	**84.6**	**51.8**	**40.1**	**168.9**

Due to rounding, rows and columns may not add to totals shown.
* There are no major capital projects in other programs/business lines.

Table 3 – Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2000–01	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Grants				
Indian and Inuit Affairs Program				
Indian and Inuit Programming	314.7	**313.9**	320.7	327.9
Claims	398.5	**399.5**	369.0	309.3
Sub-total	713.2	**713.4**	689.6	637.2
Northern Affairs Program				
Northern Affairs Programming	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Administration Program				
Administration	-	**-**	-	-
Total Grants	714.0	**714.1**	690.4	637.9
Contributions				
Indian and Inuit Affairs Program				
Indian and Inuit Programming	3,618.0	**3,764.8**	3,818.6	3,856.5
Claims	57.6	**65.4**	44.7	43.3
Sub-total	3,675.6	**3,830.2**	3,863.3	3,899.8
Northern Affairs Program				
Northern Affairs Programming	62.1	**52.4**	53.7	50.0
Administration Program				
Administration	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Total Contributions	3,738.1	**3,883.1**	3,917.5	3,950.3
Total (Grants + Contributions)				
Indian and Inuit Affairs Program				
Indian and Inuit Programming	3,932.7	**4,078.7**	4,139.3	4,184.4
Claims	456.1	**464.9**	413.6	352.6
Sub-total	4,388.8	**4,543.6**	4,552.9	4,537.0
Northern Affairs Program				
Northern Affairs Programming	62.8	**53.1**	54.5	50.8
Administration Program				
Administration	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Total Transfer Payments (Department)	4,452.1	**4,597.2**	4,607.8	4,588.2
Canadian Polar Commission	-	**-**	-	-

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 4 – Details of Transfer Payments Programs

Objectives of Transfer Payment Programs by Business Line	Strategic Priorities and Planned Results
Indian and Inuit Programming ***(2001–02 Planned Spending: Grants $313.9 million; Contributions $3,764.8 million)*** To assist First Nations and Inuit communities in achieving their self-government, economic, educational, cultural, social and community development needs and aspirations. The Indian and Inuit Programming assists First Nations in building healthy, sustainable communities through provision of services and programs similar to levels provided to other Canadian residents by provincial, territorial and municipal governments (including education, social services and community infrastructure). It also fulfils many of Canada's constitutional and statutory obligations and responsibilities to First Nations and Inuit people. **Claims** ***(2001–02 Planned Spending: Grants $399.5 million; Contributions $65.4 million)*** To achieve negotiated settlements of Aboriginal land claims. Such settlements resolve outstanding grievances, establish certainty to land title and access to lands and resources, create a climate that promotes economic development, and avoid time-consuming litigation. The settlement of a claim is not viewed as an end in itself, but rather as a beginning in which the Aboriginal people start to regain control of their destiny. Claims settlements provide a land base and financial package which establish a solid basis, and provide support for the department's *Gathering Strength* priorities of renewing the partnerships, strengthening Aboriginal governance, developing a new fiscal relationship and supporting strong communities, people and economies.	**Renewed Partnerships** – reconciliation and community healing; increased public awareness of Aboriginal issues; stronger working relationships with Aboriginal people and organizations; new approaches to federal, provincial and territorial relations with First Nations and Inuit. **Strengthened Aboriginal Governance** – self-government and claims agreements; governance capacity-building initiatives;devolved federal responsibilities. **New Fiscal Relationship** – effective fiscal relationships including new fiscal arrangements models and practical examples; strengthened fiscal accountability; financial skills and capacity in First Nations. **Strong Communities, People and Economies** – strengthened economic development; increased self-sufficiency; improved health and safety.
Northern Affairs Programming ***(2001–02 Planned Spending: Grants $0.7 million; Contributions $52.4 million)*** To promote the political, economic, scientific and social development of Canada's North; to assist Northerners, including Aboriginal groups, to develop political and economic institutions which will enable them to assume increasing responsibility within the Canadian federation; to effectively manage and regulate the sustainable development of the North's natural resources in preparation for devolution to the territorial governments; to preserve, maintain, protect and rehabilitate the northern environment; and to manage ongoing federal interests in the North, including federal northern policy, federal-territorial relations and claims and self-government implementation, and federal circumpolar activities.	**Managing Federal Interests and Promoting Northern Sustainable Development** – strengthening northern governance; a healthy human and natural environment; sustainable utilization of northern natural resources; fostering circumpolar co-operation.

Milestone Monitoring

The department has in place the appropriate systems to monitor and ensure the integrity of its transfer payment programs. Specifically, the department has developed various performance frameworks (e.g. *Gathering Strength*) and reporting vehicles (e.g.; annual reports on comprehensive claims and progress on *Gathering Strength*), which provide information on departmental performance to Canadians. The department also utilizes its internal audit and evaluation function to review programs and activities on an ongoing basis.

Table 5 – Non-Respendable Revenues

($ millions)	Forecast Revenue 2000–01	**Planned Revenue 2001–02**	Planned Revenue 2002–03	Planned Revenue 2003–04
Indian and Inuit Affairs Program				
Indian and Inuit Programming				
Goods and services tax	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Return on investments:				
• Indian economic development fund	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Recovery from guaranteed loans	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Refunds of previous years' expenditures	14.3	**14.3**	14.3	14.3
Adjustment of prior year's payables at year end	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Privileges, licences and permits	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Proceeds from:				
• Sales	0.3	**0.3**	0.3	0.3
• Disposal of surplus Crown assets	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Other non-tax revenue	-	**-**	-	-
Sub-total (Indian and Inuit Programming)	17.0	**17.0**	17.0	17.0
Claims				
Return on investments:				
• Native claimants	6.2	**6.2**	6.2	6.2
Other non-tax revenue	5.5	**5.5**	5.5	5.5
Sub-total (Claims)	11.7	**11.7**	11.7	11.7
Sub-total (Indian and Inuit Affairs Program)	**28.8**	**28.8**	**28.8**	**28.8**
Northern Affairs Progarm				
Northern Affairs Programming				
Goods and Services Tax	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Return on investments:				
• Norman Wells Project profits	43.0	**43.0**	43.0	43.0
• Other	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Refunds of previous years' expenditures	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Adjustments of prior year's payables at year end	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Canada mining	10.4	**46.7**	94.0	49.7
Yukon quartz mining	0.5	**0.6**	0.7	0.7
Placer mining fees	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Quarrying royalties	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Coal leases	-	**-**	-	-
Metallic and non-metallic	-	**-**	-	-
Oil and gas royalties	19.8	**27.3**	27.2	28.1
Oil and gas forfeitures	1.9	**1.9**	1.9	1.9
Forestry	1.3	**1.4**	1.5	1.5
Land, building and machinery rentals	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Land use fees	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Other fees, rentals, licences	0.1	**0.1**	0.1	0.1

($ millions)	Forecast Revenue 2000–01	**Planned Revenue 2001–02**	Planned Revenue 2002–03	Planned Revenue 2003–04
Living accommodation and services	-	-	-	-
Proceeds from:				
• Sales	0.2	**0.2**	0.2	0.2
• Disposal of surplus Crown assets	-	-	-	-
Other non-tax revenues	-	-	-	-
Sub-total (Northern Affairs Program)	83.1	**127.2**	174.5	131.1
Administration Program				
Administration				
Refunds of previous years' expenditures	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Adjustments of prior year's payables at year end	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Living accommodation and services	-	-	-	-
Service and service fees	-	-	-	-
Proceeds from disposal of surplus Crown assets	-	-	-	-
Other non-tax revenues	-	-	-	-
Sub-total (Administration Program)	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Total Non-Respendable Revenues (Department)	112.1	**156.2**	203.5	160.0
Canadian Polar Commission	-	-	-	-

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 6 – Net Cost of Programs for the Estimates Year

($ millions)	Programs: Administration	Programs: Indian and Inuit Affairs	Programs: Northern Affairs	Total
Net Planned Spending (Gross Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus Adjustments)	81.0	4,960.2	167.9	**5,209.1**
Plus: Services Received without Charge				
Accomodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)				**20.8**
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS				**14.6**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada				**0.8**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada				**21.4**
				57.6
Less: Non-respendable Revenue				**156.2**
2001–02 Net Cost of Program				**5,110.6**

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 7 – Loans

($ millions)	Forecast Spending 2000–01	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Indian and Inuit Affairs Program				
Claims				
Loans to native claimants	28.9	**32.9**	28.4	25.9
Loans to the Council of Yukon Indians for interim benefits to the Yukon Elders	0.4	**0.4**	-	-
Loans to First Nations in British Columbia for the purpose of supporting their participation in the British Columbia Treaty Commission process	32.5	**37.8**	34.1	31.2
Total (Department)	**61.8**	**71.1**	**62.5**	57.1
Canadian Polar Commission	-	-	-	-

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Section VI – Other Information

Contacts for Further Information

Indian and Northern Affairs Canada

Terrasses de la Chaudière
10 Wellington St., North Tower
Hull, Quebec
Postal Address:
Ottawa, Ontario K1A 0H4

Internet
http://www.inac-ainc.gc.ca

General Enquiries and Public Distribution

- Phone: (819) 997-0380
  E-mail: InfoPubs@inac.gc.ca

Departmental Library

- Phone: (819) 997-0811
  E-mail: Reference@inac.gc.ca

Media Enquiries — Communications

- Phone: (819) 997-8404

Statistical Enquiries (socio-demographic)

- Phone: (819) 953-9999
  E-mail: Instat@inac.gc.ca
  Socio-Demographic Statistical publications available at: http://www.inac-ainc.gc.ca/pr/sts/index_e.html.

Northern Affairs Program

- Phone: (819) 953-3760
  E-mail: NAPInfo@inac.gc.ca

Canadian Polar Commission

Suite 1710
Constitution Square
360 Albert Street
Ottawa, Ontario
K1R 7X7
(613) 943-8605 or 1-888-POLAR01
E-mail: mail@polarcom.gc.ca

Internet
http://www.polarcom.gc.ca

Co-delivery Partner Contacts / Federal Department or Agency

Health Canada – Call (613) 954-8815 or see Web site at http://www.hc-sc.gc.ca.

- Non-Insured Health Benefits; Community Health Services; Environmental Health and Surveillance; Hospital Services; National Native Alcohol and Drug Abuse Program; Brighter Futures Program – Community Mental Health and Child Development and Aboriginal Head Start; National Children's Agenda; Aboriginal Diabetes Strategy; First Nations Home and Community Program; First Nations Health Information Systems; Food Safety and Nutrition; Centre for the Advancement of Aboriginal People's Health.

Human Resources Development Canada – Call (819) 997-8677 or see Web site at http://www.hrdc-drhc.gc.ca.

- Aboriginal Human Resources Development Strategy, First Nations/Inuit Child Care, Urban Aboriginal People Initiative and Youth Employment Strategy.

Canada Mortgage and Housing Corporation – Call (613) 748-2586 or see Web site at http://www.cmhc-schl.gc.ca.

- On Reserve – Non-Profit Housing and Residential Rehabilitation Assistance Programs; Home Adaptations for Seniors Independence, and Housing Internship Initiative. Off Reserve – Rural and Native Housing, Urban Native Non-Profit Housing, Residential Rehabilitation Assistance, Home Adaptation for Seniors Independence, and Emergency Repair Programs.

Solicitor General of Canada – Call (613) 991-0241 or see Web site at http://www.sgc.gc.ca.

- First Nations Policing Policy – Through tripartite agreements between the First Nations community, the provincial or territorial government and the federal government, provide First Nations with access to police services that are professional, effective, culturally sensitive and accountable to the communities they serve.

Canadian Heritage – Contact Aboriginal Peoples' and Human Rights Programs Directorate at (819) 994-3835.

- Aboriginal Friendship Centres, Northern Native Broadcast Access, Aboriginal Representative Organizations, Aboriginal Women's Program, Aboriginal Languages Initiative, Territorial Aboriginal Language Accords, Urban Multi-purpose Aboriginal Youth Centres, and Young Canada Works for Urban Aboriginal Youth.

Industry Canada – Call (613) 992-6033 or see Web site at http://www.abc.gc.ca.

- Aboriginal Business Canada – Promotes the development, competitiveness and success of Aboriginal business in Canadian and world markets.

Fisheries and Oceans Canada – Contact Aboriginal Affairs Directorate at (613) 993-1917.

- Aboriginal Fisheries Strategy – Increases Aboriginal involvement in all aspects of coastal fisheries, fish habitat management and commercial fishing opportunities.

Natural Resources Canada – Contact the Financial Management Branch at (613) 996-6865.

- Canada Lands Surveys, First Nations Forestry Program and capacity building initiatives in resource management.

Justice Canada – Contact the Aboriginal Justice Directorate at (613) 941-9298 or the Program Branch at (613) 957-3180.

- The Aboriginal Justice Strategy funds community-based, culturally sensitive restorative justice programs which present alternatives to aspects of the traditional Canadian justice system (funding level for 2001–02 to be determined at a later date).
- The Native Courtworker Program provides Aboriginal people involved in the criminal justice system with non-legal advice and information.

Privy Council Office – Contact the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians at (613) 947-1848 (Privy Council Office); or contact the Indian Specific Claims Commission at (613) 943-1515 or see Web site at http://www.indianclaims.ca.

- Aboriginal Self-Government Negotiations and Aboriginal communities and associations representing off-reserve Aboriginal peoples.

National Defence – Contact Corporate Services at (613) 992-6033.

- Canadian Rangers, Bold Eagle, Canadian Forces Aboriginal Entry Program, Junior Canadian Ranger Program, Headstart (student employment) – these programs hire and train qualified personnel for full and part-time employment in the Canadian Forces.

BUDGET DES DÉPENSES

Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé qu'Affaires indiennes et du Nord Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-19

ISBN 0-660-61460-X

Affaires indiennes et du Nord Canada

et

Commission canadienne des affaires polaires

Budget des dépenses 2001–2002

Rapport sur les plans et les priorités

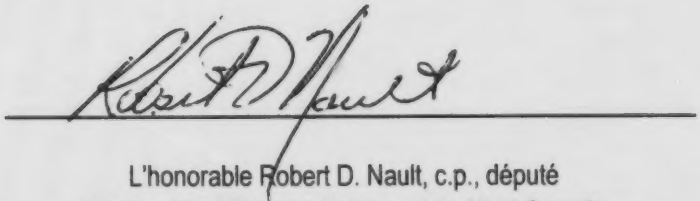

L'honorable Robert D. Nault, c.p., député
Ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

Table des matières

Section I: Les messages 1
- Message du ministre 1
- Sommaire 2
- Déclaration de la direction 3

Section II: Un aperçu du ministère 4
- Quoi de neuf 4
- Mandat, rôles et responsabilités 6
- Objectifs du ministère et des programmes 9
- Contexte de la planification 10
- Dépenses prévues 15

Section III: Les plans, les résultats, les activités, et les ressources du ministère 16
- Programme des affaires indiennes et inuites 16
- Programme des affaires du Nord 36
- Programme de l'administration 42
- Commission canadienne des affaires polaires 47

Section IV: Les initiatives conjointes 51
- Initiatives horizontales – La Stratégie de développement durable 51
- Initiatives collectives 54

Section V: Renseignements financiers 57

Section VI: Autres renseignements 65
- Sources d'information additionnelle 65
- Partenaires de la prestation conjointe – ministères et organismes fédéraux 66

Section I – Les messages

Message du ministre

Les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord procèdent à des changements durables et significatifs dans leurs collectivités. Pour répondre à leurs aspirations et atteindre pleinement leurs objectifs, ils doivent avoir des instruments et des mécanismes qui soutiendront mieux leurs efforts. De son côté, le gouvernement du Canada s'efforce de rendre ces instruments aussi efficaces et accessibles que possible pour que les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord puissent créer les conditions propices à l'amélioration de leur qualité de vie.

À cette fin, notre gouvernement s'est engagé à renforcer sa relation avec les Autochtones. À cet égard, l'une de ses principales priorités est d'améliorer l'exercice des pouvoirs par les Premières nations. La *Loi sur les Indiens* est une mesure législative désuète qui s'est révélée impropre à soutenir les aspirations des collectivités des Premières nations à bâtir et maintenir des collectivités saines et dynamiques. Les Premières nations et le grand public canadien reconnaissent de plus en plus que les gouvernements des bandes doivent avoir de nouveaux instruments pour améliorer la reddition des comptes sur les plans politique et financier et favoriser l'établissement de normes de gestion publiques plus élevées.

Nous sommes déterminé à travailler en partenariat avec les Premières nations pour renforcer les systèmes d'exercice des pouvoirs. Grâce à ces systèmes, les gouvernements des Premières nations seront mieux outillés pour stimuler le développement économique dans leurs collectivités.

Les Autochtones, qui représentent le segment de la population à la croissance démographique la plus rapide, jouent un rôle de plus en plus important dans le développement social et économique du Canada. Toutefois, l'écart qui existe entre la qualité de vie des Autochtones et celle des non-Autochtones demeure bien trop évident – et considérable.

Notre gouvernement s'est fixé comme objectif d'accroître l'investissement dans la santé, l'éducation, le logement et l'infrastructure des Premières nations afin d'améliorer la qualité de vie de leurs collectivités et assurer que tous les enfants prennent un bon départ dans la vie. Nous voulons également faciliter l'accès aux débouchés commerciaux créateurs d'emplois et de prospérité. C'est en fournissant de bons instruments aux Premières nations que nous pourrons les aider à édifier des économies solides, dynamiques et durables, dont tous les Canadiens tireront profit.

En tant que citoyens de ce pays, nous avons de nombreuses raisons d'être reconnaissants. Les possibilités qu'offrent les différentes régions de notre vaste territoire prennent diverses formes. C'est particulièrement le cas dans le Nord du Canada.

En partenariat avec les Inuits et les autres résidants du Nord, nous avons accompli d'énormes progrès dans le développement durable, le règlement des revendications territoriales et l'établissement de gouvernements nordiques fonctionnels. Nous devons maintenant prendre d'autres mesures pour mettre en valeur le potentiel économique du Nord, qui reste en grande partie inexploité. La construction de pipelines et la réalisation d'autres grands projets se révèlent prometteuses pour les résidants du Nord et l'ensemble de l'économie du Canada.

Les priorités que je viens de décrire laissent présager que l'année sera stimulante et remplie de défis pour notre gouvernement et nos partenaires. Je suis impatient de voir tous les intervenants s'atteler à la tâche.

Sommaire

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC)

Voici les faits saillants des résultats ultimes et des principaux engagements en matière de résultats du MAINC

Résultats ultimes, principaux engagements en matière de résultats et ressources du MAINC, par programme

Programme des affaires indiennes et inuites

- **Des partenariats renouvelés** (235 millions de dollars en 2001–2002), manifestés par (pages 19 à 23)
  - la réconciliation et la guérison communautaire;
  - une sensibilisation accrue du public aux questions autochtones;
  - des relations de travail plus étroites avec les Autochtones et leurs organisations;
  - de nouvelles approches en matière de relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits.
- **Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones** (948 millions de dollars en 2001–2002), manifesté par (pages 23 à 26)
  - des ententes sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales;
  - des initiatives de renforcement des capacités d'exercice des pouvoirs;
  - le transfert de responsabilités fédérales.
- **Une nouvelle relation financière** (7 millions de dollars en 2001–2002), manifesté par (pages 27 à 30)
  - des relations financières efficaces, notamment de nouveaux modèles d'accords financiers et d'exemples pratiques;
  - le renforcement des cadres de reddition des comptes sur le plan financier;
  - des capacités et compétences financières chez les Premières nations.
- **Des collectivités et des économies renforcées, et l'appui aux gens** (3 677 millions de dollars en 2001–2002), manifestés par (pages 30 à 35)
  - le renforcement du développement économique;
  - une autosuffisance accrue;
  - l'amélioration de la santé et de la sécurité.

Programme des affaires du Nord

- **La gestion efficace des intérêts fédéraux dans le Nord et la promotion du développement durable dans le Nord** (167,9 millions de dollars en 2001–2002), manifestées par (pages 36 à 41)
  - le renforcement de l'exercice des pouvoirs dans le Nord;
  - un environnement humain et naturel sain;
  - l'utilisation durable des ressources naturelles du Nord;
  - l'encouragement de la coordination circumpolaire.

Programme de l'administration

- **Appui de *Rassembler nos forces* par des façons novatrices de faire des affaires** (81 millions de dollars en 2001–2002), manifesté par (pages 42 à 46)
  - la participation des Autochtones à une main-d'oeuvre qualifiée et dynamique;
  - l'adoption de saines pratiques de gestion;
  - la stratégie de développement durable (SDD);
  - l'accès à l'information et aux services du ministère par les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord.

La Commission canadienne des affaires polaires

Les principaux engagements en matière de résultats sont les suivants : une connaissance approfondie des questions polaires; la sensibilisation du public aux sciences polaires; un profil international en qualité de nation circumpolaire; et le développement des sciences et de la technologie dans les régions polaires.

Le présent document expose les objectifs en matière de rendement et les résultats concrets que le ministère s'engage à obtenir au cours de la période d'activité planifiée.

Déclaration de la direction

Déclaration de la direction
Rapport sur les plans et les priorités de 2001–2002

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001–2002 du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Gordon Shanks
Sous-ministre adjoint, Services ministériels

Date : 5 Mars, 2001

Section II – Un aperçu du ministère

Quoi de neuf

Depuis le *Rapport sur les plans et les priorités* du MAINC de 2000–2001, les principaux changements suivants se sont produits :

Une attention accrue au renforcement de l'exercice des pouvoirs

La *Loi sur les Indiens* étant devenue en partie caduque, le MAINC étudie actuellement des moyens de procurer aux Premières nations les outils dont elles ont besoin pour exercer les pouvoirs de manière efficace et responsable, établir les assises d'une croissance socio-économique durable, et faciliter les négociations sur l'autonomie gouvernementale dans le cadre de la politique sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Il est indispensable d'avoir un projet d'exercice des pouvoirs pour corriger les faiblesses inhérentes du présent cadre des élections et de la reddition de compte de la *Loi sur les Indiens*, qui est de plus en plus contesté par les Premières nations devant les tribunaux.

Les efforts déployés dans le cadre de *Rassembler nos forces* produisent des résultats. Le renforcement des capacités a produit des modèles d'instruments d'exercice des pouvoirs, notamment des constitutions pour les gouvernements des Premières nations. Dans le domaine du perfectionnement professionnel, les efforts ont donné les résultats suivants : la production d'un manuel d'orientation nationale à l'intention des chefs et des conseils; l'élaboration d'un programme de cours postsecondaires (menant à une accréditation au niveau collégial et universitaire); une formation dans le domaine de la négociation d'avantages réciproques; la mise sur pied d'associations professionnelles, dont la National Indian Registers Association et l'Association des gestionnaires fonciers des Premières nations; et une formation dans le domaine de l'entreposage des ressources pétrolières et gazières.

Les diverses négociations ouvrent la voie à l'élaboration d'ententes pratiques et viables sur la mise en oeuvre du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Cette année, la Première nation de Westbank a négocié une entente définitive lui permettant de gérer ses affaires internes, la ratification de cette entente étant prévue dans les prochains mois. Des ententes de principe ont été conclues avec les Premières nations de Meadow Lake en Saskatchewan et avec la nation des Sioux de Dakota Valley au Manitoba. Des progrès notables ont été réalisés dans de nombreux autres processus de négociation.

L'Entente concernant l'exercice de pouvoirs par la bande de Kanesatake sur son assise territoriale provisoire a été signée le 21 décembre 2000 par le ministre et le grand chef des Mohawks de Kanesatake. Même si cette entente sur l'autonomie gouvernementale n'a pas été conclue en vertu de la Politique sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, elle reconnaît une assise territoriale provisoire aux Mohawks de Kanesatake en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867*, distincte de la réserve aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Elle confère clairement aux Mohawks de Kanesatake des pouvoirs bien définis concernant l'utilisation et l'exploitation de leurs terres, notamment celui de faire respecter les lois adoptées conformément à l'Entente. De plus, l'Entente prévoit l'harmonisation de certaines lois clés de Kanesatake avec les règlements municipaux du village d'Oka, où vivent côte à côte Mohawks et non-Mohawks. En réglant la question du statut constitutionnel des terres des Mohawks de Kanesatake et en

définissant des pouvoirs précis concernant l'administration de ces terres, l'Entente élimine l'incertitude relative à l'application des lois à Kanesatake et ouvre la voie au règlement d'autres questions foncières en suspens dans cette région.

Une attention accrue au développement économique des Premières nations et des Inuits

Au cours de l'exercice financier 2000–2001, environ 75 millions de dollars ont été consacrés au développement économique par l'entremise de réaffectations internes. Ce financement continuera d'augmenter durant le prochain exercice financier. Grâce au renforcement des capacités, les Premières nations et les Inuits pourront mieux tirer parti des possibilités économiques et participer aux initiatives économiques régionales en partenariat avec le secteur privé, les provinces et les territoires. Les priorités seront axées sur le renforcement de l'infrastructure économique, le développement des entreprises et le renforcement des institutions économiques des Premières nations et des Inuits.

Un financement accru pour l'infrastructure

Programme Infrastructure Canada : Le gouvernement du Canada a récemment lancé le Programme Infrastructure Canada qui comprend un volet concernant les Premières nations. Les objectifs de ce programme à coûts partagés avec les provinces et les territoires sont d'améliorer la qualité de l'environnement, de favoriser la croissance économique à long terme, de renforcer l'infrastructure communautaire et de créer une infrastructure digne du XXI^{e} siècle grâce à l'utilisation de technologies de pointe, de nouvelles approches et des meilleures pratiques. Ce programme fournira au MAINC un financement supplémentaire total de 38,8 millions de dollars sur une période de trois ans à partir de 2001–2002 (31,1 millions de dollars pour les Premières nations et 7,7 millions de dollars pour le Nord).

Les réparations d'urgence : Dans le cadre de l'initiative des réparations d'urgence qui fait partie de l'exercice Intégrité des programmes, le MAINC recevra des fonds additionnels de 167 millions de dollars qui seront versés au cours des cinq prochaines années (160,2 milliions de dollars pour les Affaires indiennes et inuites et 6,8 millions de dollars pour les Affaires du Nord). Ces fonds serviront à la rénovation, au remplacement et à l'agrandissement des immeubles existants, en tenant compte en priorité de la santé et de la sécurité. Les projets prévus en 2001–2002, définis par les régions, sont axés sur trois secteurs clés dans les réserves : l'approvisionnement en eau, les égouts et les écoles. Dans le Nord, la priorité est accordée à la rénovation ou au remplacement des biens immobiliers qui posent des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des clients, notamment les édifices à bureaux et les services d'incendie.

Intégration de la Stratégie de développement durable

La deuxième Stratégie de développement durable du ministère (SDD 2001–2003) a été déposée à la Chambre des communes en février 2001 et présentée peu de temps après sur le site Web du ministère. Dans cette stratégie, le ministère s'engage à établir un régime de reddition des comptes et de gestion ainsi que des mécanismes qui permettront d'intégrer les principes du développement durable à la planification, l'établissement de rapports et au processus décisionnel du ministère.

Mandat, rôles et responsabilités

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Le MAINC est chargé d'un mandat qui comprend deux programmes distincts, d'égale importance : le **Programme des affaires indiennes et inuites** et le **Programme des affaires du Nord**. Ce vaste mandat découle largement de la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*, de la *Loi sur les Indiens*, des lois sur les territoires et des obligations légales stipulées à l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867;* toutefois, le ministère est chargé d'administrer plus de 50 actes législatifs[1] au total. Par conséquent, le mandat du MAINC est complexe et ses responsabilités englobent un large éventail de services.

En général, c'est au MAINC qu'il incombe en premier lieu, mais non de manière exclusive, de remplir les obligations constitutionnelles, politiques, légales et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des résidants du Nord. Pour remplir son mandat, le ministère doit travailler en collaboration avec tous ces groupes, ainsi qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux, provinces et territoires. Le MAINC assume de plus en plus un rôle de facilitateur du changement et il réunit les partenaires et groupes d'intérêt indispensables pour mettre en oeuvre *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.

Au chapitre des Affaires indiennes et inuites, le principal rôle du ministère est d'aider les Premières nations et les Inuits à établir des collectivités saines et durables et à répondre à leurs aspirations économiques et sociales. À cette fin, le MAINC négocie, au nom du gouvernement fédéral, des ententes sur l'autonomie gouvernementale et sur les revendications globales et particulières, supervise la mise en oeuvre des ententes et favorise le développement économique. Il est chargé d'offrir aux Indiens inscrits qui vivent dans une réserve des services de type provincial comme l'éducation, le logement et l'infrastructure communautaire ainsi que des services d'aide sociale et de soutien social à toutes les personnes qui vivent dans une réserve, afin de leur donner un accès à des services comparables à ceux dont jouissent les autres Canadiens. Ces services sont fournis en grande majorité en partenariat avec les Premières nations, qui administrent directement 85 p. 100 des fonds alloués au Programme des affaires indiennes et inuites. Le MAINC doit également veiller à ce que la Couronne s'acquitte pleinement de ses obligations relatives aux terres, aux recettes et à son rôle de fiduciaire, et il s'occupe aussi de toutes les questions liées à l'exercice des pouvoirs par les Premières nations. Il fait office d'agent de prestation pour les divers programmes de formation liés à l'administration foncière et à la gestion des ressources, et d'organisme de contrôle de l'application de divers instruments législatifs, notamment la *Loi sur les Indiens*.

---

[1] On peut consulter la liste complète des lois administrées par le MAINC au http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/leg/index_f.html. On trouvera la liste des règlements en vigueur et des initiatives prévues en matière de réglementation pour 2001–2002 au http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/leg/reg/index_f.html. On peut également obtenir cette information auprès du kiosque de renseignements au public du ministère au (819) 997-0380.

En ce qui concerne les Affaires du Nord, le MAINC est le principal ministère fédéral chargé d'assumer les responsabilités légales, politiques et constitutionnelles du gouvernement fédéral dans le Nord. Le ministère est le gardien et l'administrateur des ressources situées sur un territoire équivalent à 40 p. 100 des terres émergées du Canada, et il détient les pouvoirs juridiques et politiques s'appliquant à la majorité des ressources naturelles dans le Nord. Les fonctions du MAINC dans le Nord sont extrêmement vastes, consistant à s'occuper du règlement et de la mise en œuvre des revendications territoriales, de la négociation d'ententes sur l'autonomie gouvernementale, de la promotion de l'évolution politique, de l'administration des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et de la promotion du leadership dans le domaine du développement durable dans le Nord, tant sur le plan national qu'au sein des nations circumpolaires. Le MAINC s'acquitte de ses responsabilités en s'appuyant sur le partenariat et les principes du développement durable.

Le MAINC entretient également des liens uniques avec d'autres institutions fédérales et organismes autonomes. Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) relève actuellement de la compétence du MAINC et doit rendre compte de ses activités au sous-ministre adjoint des Services fonciers et fiduciaires. PGIC travaille en étroite collaboration avec les collectivités des Premières nations pour les aider à exploiter les combustibles fossiles. La Commission consultative de la fiscalité indienne (CCFI) est un organisme autonome qui est chargé des questions d'ordre fiscal concernant les Premières nations. La CCFI publie un bulletin sur les règlements fiscaux des Premières nations et dispense des conseils sur les questions liées à la fiscalité découlant de la *Loi sur les Indiens* à la demande des secteurs du MAINC. La CCFI qui était auparavant une sous-section du MAINC a connu un transfert graduel de ses responsabilités sur une période de 11 ans qui a abouti, en 1998, à sa séparation officielle du ministère.

La Commission canadienne des affaires polaires

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires*, cette commission fonctionne à titre d'organisme autonome (http://www.polarcom.gc.ca). Elle présente au Parlement le rapport de ses activités par l'entremise du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Créée en 1991 à titre de principal organisme dans le domaine de la recherche polaire, la CCAP est chargée de faire le suivi, la promotion et la diffusion des connaissances sur les régions polaires; de sensibiliser le public à l'importance des sciences polaires pour le Canada, de mettre en valeur le profil international du Canada à titre de nation circumpolaire, et de recommander des orientations stratégiques au gouvernement.

Organigramme et secteurs d'activités

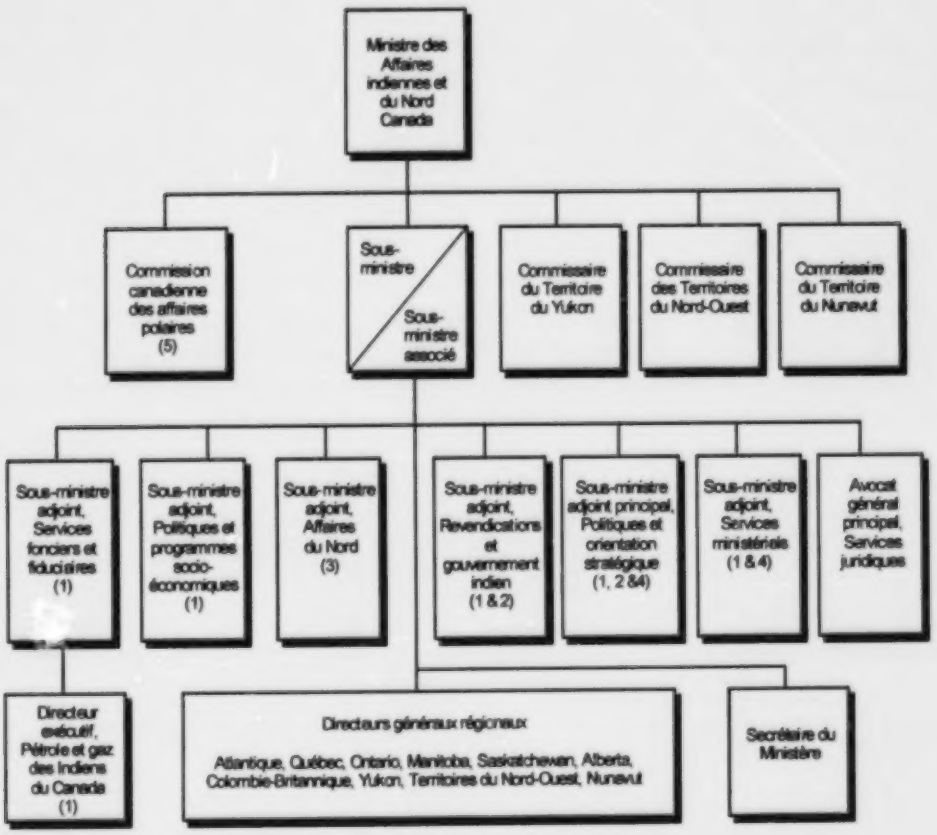

Programmes/Secteurs d'activités	Dépenses prévues 2001–2002 (en millions de dollars)	ETP
Affaires indiennes et du Nord Canada		
Programme des affaires indiennes et inuites		
1. Services aux Indiens et Inuits	4 321,8	1 879
2. Revendications	638,4	329
Programme des affaires du Nord		
3. Services aux affaires du Nord	167,9	563
Programme de l'administration		
4. Administration	81,0	728
Total (Ministère)	**5 209,1**	**3 499**
Commission canadienne des affaires polaires		
5. Commission canadienne des affaires polaires	1,0	5

Objectifs du ministère et des programmes

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

La mission du ministère

Travailler ensemble pour faire du Canada un meilleur endroit pour les Premières nations, les Inuits et les gens du Nord.

Objectifs des programmes

Programme des affaires indiennes et inuites
Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme des affaires du Nord
Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Programme de l'administration
Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Commission canadienne des affaires polaires

Objectif

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Contexte de la planification

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

En 1998, le gouvernement du Canada répondait au rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones en présentant *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. Ce plan d'action à long terme, de grande envergure, vise à améliorer la qualité de vie des Autochtones et favoriser l'autosuffisance. Un nouveau partenariat entre les Autochtones et les autres Canadiens qui témoigne de notre dépendance réciproque y est envisagé. Il a pour but à long terme d'assurer que les Autochtones jouissent d'une qualité de vie comparable à celle des autres Canadiens.

Rassembler nos forces définit l'orientation générale que doit suivre le gouvernement fédéral et préconise des activités de développement et de planification intégrées. Ce plan d'action reconnaît aussi la nécessité de travailler dans le cadre de partenariats tripartites avec les provinces et les territoires pour créer la masse critique essentielle au progrès durable. Le MAINC appuie ces efforts horizontaux de plus grande envergure, et s'emploie à mettre en œuvre les recommandations de *Rassembler nos forces* relatives au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord.

Programme des affaires indiennes et inuites : *Rassembler nos forces* comprend quatre principaux objectifs : Des partenariats renouvelés, Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones, Une nouvelle relation financière, Des collectivités et des économies renforcées, et l'appui aux gens Collectivement, ces objectifs orientent l'exercice de planification du MAINC et permettent d'atteindre les résultats escomptés du Programme des affaires indiennes et inuites.

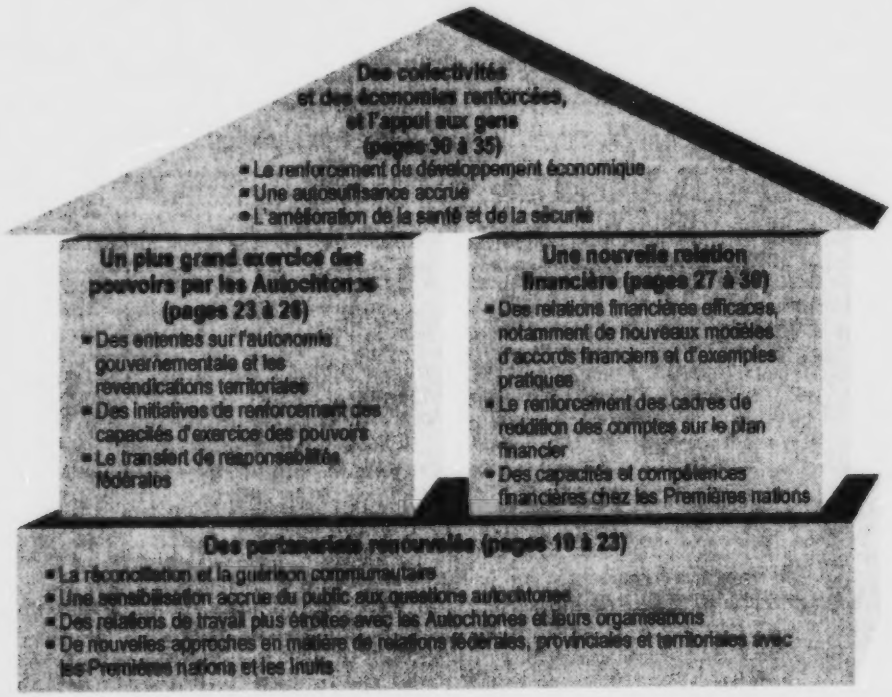

Programme des affaires du Nord : Ce programme est axé sur le travail en partenariat avec les résidants du Nord, Autochtones et non-Autochtones, notamment avec les trois gouvernements territoriaux, et le secteur privé pour promouvoir le développement politique et social, ainsi que le développement durable, au profit de tous les résidants du Nord. Le renforcement de l'assise économique des collectivités nordiques, l'établissement de partenariats plus étroits et de structures d'exercice des pouvoirs plus efficaces, sont conformes aux objectifs de *Rassembler nos forces*.

La poursuite du développement durable : L'objectif fondamental des politiques, des programmes et des initiatives du ministère est d'aider les collectivités des Premières nations, des Inuits et du Nord à assurer la durabilité de leur développement économique et social et de leur environnement. Toutes les décisions du ministère sont prises conformément à huit principes du développement durable; ceux-ci sont également pris en compte dans les objectifs stratégiques et les initiatives découlant de *Rassembler nos forces*. Ces principes ont été déterminés à la suite de consultations exhaustives menées dans toutes les régions du pays auprès des collectivités des Premières nations, des Inuits et du Nord, durant la préparation de la première stratégie de développement durable (SDD) en 1996–1997. La stratégie de 2001–2003, déposée en février 2001, réitère ces mêmes principes :

1. les prises de décisions, et l'élaboration de politiques et programmes, tiennent pleinement compte de la viabilité économique, des répercussions sociales et des valeurs culturelles et environnementales;
2. prise de décisions ouvertes, qui englobent tous les intéressés, et dont on peut répondre;
3. donner suite aux obligations découlant des traités et de fiduciaire, de même qu'aux ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale, et aux ententes internationales;
4. participation des collectivités et organismes locaux en cause à la planification et à la mise en œuvre des programmes fédéraux;
5. respect pour la diversité dans les cultures et les valeurs traditionnelles, et pour la terre et sa diversité, comme fondement de collectivités saines;
6. possibilités justes et équitables offertes aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord de prendre part aux avantages, risques et désavantages des mises en valeur;
7. décisions reposant sur les meilleures connaissances scientifiques, traditionnelles et locales, disponibles;
8. utilisation efficace des ressources naturelles et réduction au minimum de la pollution dans les activités internes du MAINC.

Commission canadienne des affaires polaires

En raison de son large mandat, la Commission canadienne des affaires polaires devra relever le défi qui consiste à évaluer les connaissances sur les affaires polaires au Canada et au niveau international, fixer des objectifs stratégiques et présenter des recommandations au gouvernement. À cette fin, elle a entrepris diverses initiatives (on en trouvera une description détaillée aux pages 47 à 50).

Les cercles d'influence

Le processus de planification du MAINC fait référence à trois « cercles d'influence » pour faire rapport des résultats des activités en termes de résultats à court, moyen et long termes.

Le **cercle opérationnel** concerne les activités courantes du ministère, l'utilisation de ses ressources ainsi que le fonctionnement de ses politiques et de ses programmes. À ce niveau, les activités visent à influer directement sur le niveau suivant – « le cercle de collaboration ».

Le **cercle de collaboration** concerne le soutien offert par les partenaires pour réaliser nos buts, renforcer nos capacités, améliorer nos pratiques et créer un climat propice aux initiatives. Les activités exercent une influence directe sur les résultats à court, moyen et long termes.

Le **cercle global** décrit à la fois les conditions existantes qui influent sur les résultats ultimes, et les changements souhaités de ces conditions. Bien que souvent ces conditions ne relèvent pas de l'influence directe du MAINC, il est important de se concentrer sur des activités qui contribuent à faire des changements positifs à long terme pour les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord.

Le présent rapport s'articule autour de cet engagement du MAINC à l'égard des résultats ultimes ou principaux résultats au niveau global, obtenus grâce aux efforts de collaboration et aux efforts opérationnels. Pour chaque résultat, on trouvera la description des principaux défis, et les résultats prévus pour la période de planification sont indiqués dans le cercle de collaboration et dans le cercle opérationnel.

Les cercles d'influence

Les principaux partenaires de la prestation conjointe

Un principe clé de *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* concerne l'établissement d'une collaboration horizontale plus efficace entre les ministères qui offrent des programmes aux Autochtones. Dans l'ensemble, 12 organismes fédéraux, dont le MAINC, fournissent des programmes aux Autochtones et leurs dépenses totales prévues s'élèvent à environ 7,3 milliards de dollars en 2001–2002 (voir le graphique 1). Les services de base de type provincial représentaient plus de 80 p. 100 des fonds alloués aux réserves. Pour avoir plus de renseignements sur les genres de programmes et de politiques relevant de chaque ministère ou organisme, consulter la section « Partenaires de la prestation conjointe », à la page 66.

Graphique 1

Les programmes fédéraux à l'intention des Autochtones
Les dépenses prévues en 2001–2002

Total de 7 262 millions de dollars**

Les autres regroupent :	(M$)
Patrimoine canadien	70
Solliciteur général	62
Pêches et Océans	35
Industrie	30
Ressources naturelles	14
Bureau du Conseil privé	10
Défense nationale	7
Justice	5
Total	233

MAINC 5 093 millions de dollars**

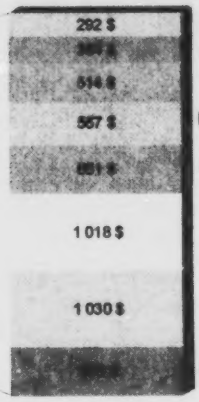

Enseignement postsecondaire 6%
Appui aux gouvernements indiens 7%
Services de soutien social 10%
Revendications 11%
Aide sociale 13%
Écoles, infrastructure et logement 20%
Enseignement primaire et secondaire 20%
Autres 13%

Les autres regroupent :	(M$)
Développement économique	148 *
Autonomie gouvernementale	125
Affaires du Nord	123 ***
Services fonciers et fiduciaires	87
Administration/Opérations régionales	175
Total	658

SCHL = Société canadienne d'hypothèques et de logement
DRHC = Développement des ressources humaines Canada

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Ce chiffre comprend un montant supplémentaire de 75 millions de dollars qui a été réaffecté au développement économique en 2000–2001. Ces fonds continueront d'être versés en 2001–2002 et seront augmentés pour stimuler davantage le développement économique stratégique.

** Les dépenses indiquées dans le graphique 1 sont de nature exclusivement budgétaire. Pour concilier le chiffre des dépenses indiquées pour le MAINC en 2001–2002 aux pages 8 et 15 (5 209 millions de dollars), il faut ajouter 116 millions au total indiqué pour le MAINC dans le graphique 1, soit 5 093 millions. C'est la somme des dépenses totales non budgétaires (71 millions de dollars) et de la partie des dépenses du Programme des affaires du Nord consacrée à des non-Autochtones (45 millions de dollars).

*** Ce chiffre tient compte des programmes réservés aux Autochtones et d'une partie des programmes qui ne leur sont pas exclusivement destinés.

+6

Les principaux partenaires de la prestation conjointe

Un principe clé de *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* concerne l'établissement d'une collaboration horizontale plus efficace entre les ministères qui offrent des programmes aux Autochtones. Dans l'ensemble, 12 organismes fédéraux, dont le MAINC, fournissent des programmes aux Autochtones et leurs dépenses totales prévues s'élèvent à environ 7,3 milliards de dollars en 2001–2002 (voir le graphique 1). Les services de base de type provincial représentaient plus de 80 p. 100 des fonds alloués aux réserves. Pour avoir plus de renseignements sur les genres de programmes et de politiques relevant de chaque ministère ou organisme, consulter la section « Partenaires de la prestation conjointe », à la page 66.

Graphique 1

Les programmes fédéraux à l'intention des Autochtones
Les dépenses prévues en 2001–2002

Total de 7 262 millions de dollars**

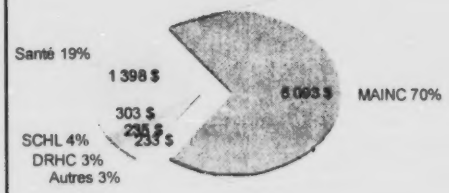

Les autres regroupent :	(M$)
Patrimoine canadien	70
Solliciteur général	62
Pêches et Océans	35
Industrie	30
Ressources naturelles	14
Bureau du Conseil privé	10
Défense nationale	7
Justice	5
Total	233

MAINC 5 093 millions de dollars**

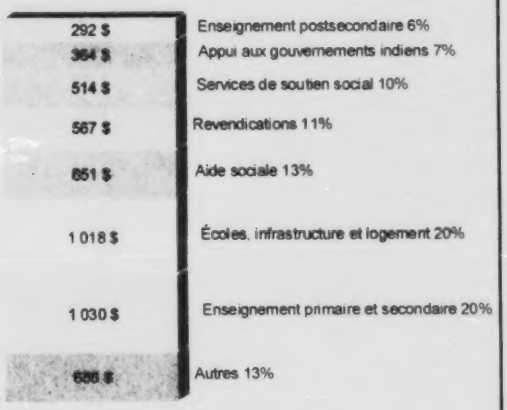

Les autres regroupent :	(M$)
Développement économique	148 *
Autonomie gouvernementale	125
Affaires du Nord	123 ***
Services fonciers et fiduciaires	87
Administration/Opérations régionales	175
Total	658

SCHL = Société canadienne d'hypothèques et de logement
DRHC = Développement des ressources humaines Canada

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Ce chiffre comprend un montant supplémentaire de 75 millions de dollars qui a été réaffecté au développement économique en 2000–2001. Ces fonds continueront d'être versés en 2001–2002 et seront augmentés pour stimuler davantage le développement économique stratégique.

** Les dépenses indiquées dans le graphique 1 sont de nature exclusivement budgétaire. Pour concilier le chiffre des dépenses indiquées pour le MAINC en 2001–2002 aux pages 8 et 15 (5 209 millions de dollars), il faut ajouter 116 millions au total indiqué pour le MAINC dans le graphique 1, soit 5 093 millions. C'est la somme des dépenses totales non budgétaires (71 millions de dollars) et de la partie des dépenses du Programme des affaires du Nord consacrée à des non-Autochtones (45 millions de dollars).

*** Ce chiffre tient compte des programmes réservés aux Autochtones et d'une partie des programmes qui ne leur sont pas exclusivement destinés.

+6

Profil de la population autochtone et des résidants du Nord du Canada

La *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît trois catégories d'Autochtones – **les Indiens, les Métis et les Inuits**. En outre, la *Loi sur les Indiens* précise les définitions juridiques qui s'appliquent aux **Indiens inscrits** au Canada : un Indien inscrit est une personne indienne qui est inscrite au Registre en vertu de la *Loi sur les Indiens*.[2] Les **Métis** sont des personnes d'ascendance européenne et des Premières nations qui se définissent elles-mêmes comme des Métis. Les **Inuits** sont les Autochtones de l'Arctique canadien et ils vivent principalement au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans les régions septentrionales du Labrador et du Québec. Les Inuits ne vivent pas dans des réserves et la *Loi sur les Indiens* ne s'applique pas à eux.

Les responsabilités essentielles du MAINC à l'égard des Autochtones concernent principalement les Indiens inscrits vivant dans les réserves ainsi que les Inuits. Dans les réserves, le ministère est chargé de l'exécution de la majorité des programmes et des services de type provincial. Dans le Nord, il travaille avec les Inuits et les autres collectivités autochtones pour élaborer des structures d'administration publique ainsi que pour mener à bonne fin et mettre en œuvre les ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale. En raison du contexte unique du Nord canadien et conformément à la politique fédérale sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones,[3] certaines de ces ententes touchent aussi les Métis qui vivent au nord du 60° parallèle.

Les Indiens vivant dans les réserves représentent environ 58 p. 100 de la population des Indiens inscrits. On dénombre 423 200 Indiens inscrits vivant dans les réserves et 281 000 résidant à l'extérieur des réserves.[4] On compte au total 612 Premières nations regroupées en 52 nations ou groupes culturels, parlant plus de 50 langues. Environ 61 p. 100 des collectivités des Premières nations comptent moins de 500 résidants – seulement 5 p. 100 en comptent plus de 2 000. Chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, 34,6 p. 100 vivent en milieu urbain, 44,5 p. 100 en milieu rural, 17,2 p. 100 dans des zones d'accès difficile et 3,7 p. 100 dans les régions éloignées.

On s'attend à ce que le taux de croissance démographique des Indiens inscrits qui vivent dans une réserve augmente de 31,2 p. 100 entre 1998 et 2008, par comparaison avec 10 p. 100 pour l'ensemble de la population canadienne. Au cours de cette même période, le nombre d'Indiens inscrits qui vivent dans une réserve en Saskatchewan devrait augmenter de 37,2 p. 100 par comparaison avec 1,5 p. 100 pour l'ensemble de la population de cette province. Environ 41 p. 100 des Indiens inscrits appartiennent au groupe des moins de 19 ans par comparaison avec 25,6 p. 100 pour la population canadienne. Avec le vieillissement de cette population, la demande d'emplois, de logements et d'autres services va nécessairement augmenter.

---

[2] Un **Indien visé par un traité** est un Indien inscrit appartenant à une Première nation signataire d'un traité avec la Couronne. Les Indiens inscrits n'appartiennent pas tous à des PN signataires de traité. Un **Indien non inscrit** est une personne indienne qui n'est pas inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

[3] Voir http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/sg/plcy_f.html.

[4] Les projections pour 1998 sont fondées sur les données du Système d'inscription des Indiens.

Dans le Nord du Canada (qui représente 40 p. 100 des terres émergées du pays), on compte trois territoires et quelque 93 collectivités; la plupart regroupant des populations peu nombreuses de Premières nations, de Métis et d'Inuits. La population du Nord est jeune, 45 p. 100 ayant moins de 25 ans. La large répartition des Autochtones augmente le coût de la prestation des services : quelque 95 000 résidants sont dispersés sur l'ensemble de ce territoire; le Nunavut compte 25 000 habitants, les Territoires du Nord-Ouest, 40 000 et le Yukon, 30 000. Un peu plus de la moitié de la population est autochtone, avec 85 p. 100 au Nunavut, environ 50 p. 100 dans les T. N.-O. et environ 25 p. 100 dans le territoire du Yukon. Les réserves sont peu nombreuses. Les résidants inuits et des Premières nations reçoivent des programmes et des services territoriaux dans une plus large mesure que dans les provinces. Les principaux moteurs de l'économie sont la fonction publique, les mines et les hydrocarbures des Territoires du Nord-Ouest. Partout dans le Nord, les valeurs culturelles, notamment la gestion des terres et l'intérêt pour les récoltes, les arts et l'artisanat traditionnels, demeurent bien vivantes.

Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000–2001*	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Affaires indiennes et du Nord Canada				
Budgétaire du Budget principal des dépenses	4 804,6	**5 011,0**	4 939,5	4 992,0
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses	22,3	**71,1**	62,5	57,1
Moins : Recettes disponibles	-	**-**	-	-
Total du Budget principal des dépenses	4 826,9	**5 082,1**	5 002,0	5 049,1
Rajustements**	351,9	**127,0**	143,0	64,6
Dépenses nettes prévues	5 178,7*	**5 209,1**	5 145,0	5 113,7
Moins : Recettes non disponibles	112,1	**156,2**	203,5	160,0
Plus : Coût des services reçus gratuitement	57,1	**57,6**	58,9	60,4
Coût net du programme	5 123,7	**5 110,6**	5 003,4	5 014,1
Équivalents temps plein	3 409	**3 499**	3 437	3 429
Commission canadienne des affaires polaires				
Total du Budget principal des dépenses	1,0	1,0	1,0	1,0
Rajustements**	-	-	-	-
Coût net du programme	**1,0**	**1,0**	**1,0**	**1,0**
Équivalents temps plein	**5**	**5**	**5**	**5**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des autorisations non comprises dans le Budget principal des dépenses (par ex., Budget supplémentaire des dépenses, initiatives de budget).

Dans le Nord du Canada (qui représente 40 p. 100 des terres émergées du pays), on compte trois territoires et quelque 93 collectivités; la plupart regroupant des populations peu nombreuses de Premières nations, de Métis et d'Inuits. La population du Nord est jeune, 45 p. 100 ayant moins de 25 ans. La large répartition des Autochtones augmente le coût de la prestation des services : quelque 95 000 résidants sont dispersés sur l'ensemble de ce territoire; le Nunavut compte 25 000 habitants, les Territoires du Nord-Ouest, 40 000 et le Yukon, 30 000. Un peu plus de la moitié de la population est autochtone, avec 85 p. 100 au Nunavut, environ 50 p. 100 dans les T. N.-O. et environ 25 p. 100 dans le territoire du Yukon. Les réserves sont peu nombreuses. Les résidants inuits et des Premières nations reçoivent des programmes et des services territoriaux dans une plus large mesure que dans les provinces. Les principaux moteurs de l'économie sont la fonction publique, les mines et les hydrocarbures des Territoires du Nord-Ouest. Partout dans le Nord, les valeurs culturelles, notamment la gestion des terres et l'intérêt pour les récoltes, les arts et l'artisanat traditionnels, demeurent bien vivantes.

Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000–2001*	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Affaires indiennes et du Nord Canada				
Budgétaire du Budget principal des dépenses	4 804,6	**5 011,0**	4 939,5	4 992,0
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses	22,3	**71,1**	62,5	57,1
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	4 826,9	**5 082,1**	5 002,0	5 049,1
Rajustements**	351,9	**127,0**	143,0	64,6
Dépenses nettes prévues	5 178,7*	**5 209,1**	5 145,0	5 113,7
Moins : Recettes non disponibles	112,1	**156,2**	203,5	160,0
Plus : Coût des services reçus gratuitement	57,1	**57,6**	58,9	60,4
Coût net du programme	5 123,7	**5 110,6**	5 003,4	5 014,1
Équivalents temps plein	3 409	**3 499**	3 437	3 429
Commission canadienne des affaires polaires				
Total du Budget principal des dépenses	1,0	1,0	1,0	1,0
Rajustements**	-	-	-	-
Coût net du programme	**1,0**	**1,0**	**1,0**	**1,0**
Équivalents temps plein	**5**	**5**	**5**	**5**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des autorisations non comprises dans le Budget principal des dépenses (par ex., Budget supplémentaire des dépenses, initiatives de budget).

Section III – Les plans, les résultats, les activités et les ressources du ministère

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) comprend trois programmes intégrés et reliés – Affaires indiennes et inuites, Affaires du Nord et Administration – ainsi que la Commission canadienne des affaires polaires.

Programme des affaires indiennes et inuites

Secteurs d'activité

Le Programme des affaires indiennes et inuites comprend deux secteurs d'activité – les Services aux Indiens et Inuits, et les Revendications.

Objectifs du secteur d'activité

Services aux Indiens et Inuits : Aider les collectivités des Premières nations et des Inuits à répondre à leurs aspirations et besoins en matière d'autonomie gouvernementale, d'économie, d'éducation, de culture et de développement social et communautaire. Le secteur des Services aux Indiens et aux Inuits aide les Premières nations à bâtir des collectivités saines et durables en offrant des services et des programmes semblables à ceux offerts aux autres résidants canadiens par les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux (notamment l'éducation, les services sociaux et l'infrastructure communautaire). Il s'acquitte également de plusieurs obligations et responsabilités constitutionnelles et légales du Canada à l'égard des Premières nations et des Inuits.

Revendications : Conclure des règlements négociés de revendications territoriales autochtones. De tels règlements permettent de mettre un terme à des griefs non réglés, d'établir la certitude concernant la propriété foncière et l'accès aux terres et aux ressources, de créer un climat propice au développement économique et d'éviter les litiges onéreux. Le règlement d'une revendication n'est pas considéré comme une fin en soi, mais plutôt comme le moment où les Autochtones commencent à reprendre en mains leur destinée. Le règlement des revendications territoriales procure aux Autochtones un territoire et une indemnisation financière qui leur donnent une base solide, et appuie les priorités du ministère énoncées dans *Rassembler nos forces :* renouveler les partenariats, renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, établir une nouvelle relation financière, renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens.

Description du secteur d'activité

Services aux Indiens et Inuits : Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Revendications: Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Secteurs d'activités	Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002****		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
Services aux Indiens et Inuits	4 157,4	1 821	**4 321,8**	**1 879**	4 354,0	1 855	4 399,0	1 854
Revendications	709,1	299	**638,4**	**329**	541,4	291	474,8	291
Total	4 866,4	2 120	**4 960,2**	**2 208**	4 895,4	2 146	4 873,8	2 145

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Voir le graphique 2 ci-dessous pour avoir plus de précisions.

Graphique 2

* Ce chiffre comprend un montant supplémentaire de 75 millions de dollars qui a été réaffecté au développement économique en 2000–2001. Ces fonds continueront d'être versés en 2001–2002 et seront augmentés pour stimuler davantage le développement économique stratégique.

Les résultats ultimes

Les pages suivantes présentent les ressources de 2001–2002 pour chacun des résultats ultimes que devrait obtenir le Programme des affaires indiennes et inuites dans le cadre de *Rassembler nos forces* :

	Les résultats ultimes				
(en millions de dollars)	**Des partenariats renouvelés**	**Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones**	**Une nouvelle relation financière**	**Des collectivités et des économies renforcées, et l'appui aux gens**	**Total**
Enseignement primaire et secondaire	-	-	-	1 030	1 030
Immobilisations	-	-	-	842	842
Aide sociale	-	-	-	651	651
Revendications	227	412	-	-	638
Services de soutien	-	-	-	514	514
Appui aux gouvernements indiens	8	355	1	-	364
Enseignement postsecondaire	-	-	-	292	292
Logement	-	-	-	175	175
Développement économique	-	-	-	148	148
Autonomie gouvernementale	-	120	5	-	125
Services fonciers et fiduciaires	-	62	-	25	87
Total partiel	**235**	**948**	**7**	**3 677**	**4 866**
Opérations régionales					94
Total					**4 960**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les pages suivantes présentent l'environnement actuel, les résultats prévus et les liens stratégiques pour chacun des résultats ultimes.

Des partenariats renouvelés (235 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : des programmes et des initiatives qui nous aideront à régler les problèmes du passé et dépasser les griefs historiques pour que nous puissions, ensemble, relever les défis du présent et tirer profit des possibilités de l'avenir. Cette approche reconnaît que la guérison et la réconciliation sont essentielles à l'établissement de liens plus étroits et plus significatifs avec les Autochtones. Elle suppose également de travailler en partenariat avec les Premières nations et les Inuits, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, le secteur privé et d'autres partenaires pour cerner les priorités communes et trouver des moyens pratiques d'assurer la santé, la durabilité et la viabilité économique des collectivités des Premières nations.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les efforts de renouvellement des partenariats se déploient dans un environnement complexe. Les collectivités des Premières nations et des Inuits se caractérisent par leur grande diversité culturelle. Elles sont souvent petites, isolées et aux prises avec des conditions économiques difficiles. La marginalité économique ainsi que l'isolement social et géographique sont souvent des obstacles à la guérison et à la réconciliation. En même temps, les relations sont fortement influencées par la méfiance née des relations historiques caractérisées par l'expropriation, le contrôle et la dépendance. Il en résulte une série de griefs non réglés liés à l'administration de la *Loi sur les Indiens, à* la mise en oeuvre des traités historiques, aux pensionnats et à la protection des droits des femmes des Premières nations. En ce qui concerne la question des traités historiques en particulier, les défis consisteront à concilier les opinions contradictoires quant à la signification des traités, à pallier le manque de mécanismes de règlement des différends et à apaiser la méfiance des Premières nations envers le processus des revendications particulières et autres processus.

Le cercle de collaboration : La diversité des approches et des priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux vient compliquer le règlement des griefs. Toutefois, on reconnaît de plus en plus que ces problèmes ne peuvent être réglés que si tous les gouvernements dépassent les débats de compétence et collaborent pour consolider les partenariats et obtenir des résultats concrets. Tous les intervenants doivent s'engager activement et comprendre à fond tant le contexte culturel que la nature des problèmes qui touchent les collectivités des Premières nations et des Inuits.

L'opinion publique influence également les efforts que nous faisons pour renouveler les partenariats avec les Premières nations et les Inuits. D'un côté, la population semble vouloir que toutes les Premières nations et tous les Inuits jouissent des mêmes possibilités économiques et sociales que les autres Canadiens; de l'autre, son incompréhension du processus des revendications territoriales et des traités historiques et son manque d'appui à cet égard, peuvent nuire au règlement des revendications particulières et au renforcement des relations. Il est essentiel de sensibiliser davantage le public sur ces questions.

Des partenariats renouvelés (235 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : des programmes et des initiatives qui nous aideront à régler les problèmes du passé et dépasser les griefs historiques pour que nous puissions, ensemble, relever les défis du présent et tirer profit des possibilités de l'avenir. Cette approche reconnaît que la guérison et la réconciliation sont essentielles à l'établissement de liens plus étroits et plus significatifs avec les Autochtones. Elle suppose également de travailler en partenariat avec les Premières nations et les Inuits, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, le secteur privé et d'autres partenaires pour cerner les priorités communes et trouver des moyens pratiques d'assurer la santé, la durabilité et la viabilité économique des collectivités des Premières nations.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les efforts de renouvellement des partenariats se déploient dans un environnement complexe. Les collectivités des Premières nations et des Inuits se caractérisent par leur grande diversité culturelle. Elles sont souvent petites, isolées et aux prises avec des conditions économiques difficiles. La marginalité économique ainsi que l'isolement social et géographique sont souvent des obstacles à la guérison et à la réconciliation. En même temps, les relations sont fortement influencées par la méfiance née des relations historiques caractérisées par l'expropriation, le contrôle et la dépendance. Il en résulte une série de griefs non réglés liés à l'administration de la *Loi sur les Indiens, à* la mise en oeuvre des traités historiques, aux pensionnats et à la protection des droits des femmes des Premières nations. En ce qui concerne la question des traités historiques en particulier, les défis consisteront à concilier les opinions contradictoires quant à la signification des traités, à pallier le manque de mécanismes de règlement des différends et à apaiser la méfiance des Premières nations envers le processus des revendications particulières et autres processus.

Le cercle de collaboration : La diversité des approches et des priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux vient compliquer le règlement des griefs. Toutefois, on reconnaît de plus en plus que ces problèmes ne peuvent être réglés que si tous les gouvernements dépassent les débats de compétence et collaborent pour consolider les partenariats et obtenir des résultats concrets. Tous les intervenants doivent s'engager activement et comprendre à fond tant le contexte culturel que la nature des problèmes qui touchent les collectivités des Premières nations et des Inuits.

L'opinion publique influence également les efforts que nous faisons pour renouveler les partenariats avec les Premières nations et les Inuits. D'un côté, la population semble vouloir que toutes les Premières nations et tous les Inuits jouissent des mêmes possibilités économiques et sociales que les autres Canadiens; de l'autre, son incompréhension du processus des revendications territoriales et des traités historiques et son manque d'appui à cet égard, peuvent nuire au règlement des revendications particulières et au renforcement des relations. Il est essentiel de sensibiliser davantage le public sur ces questions.

Enfin, la vague grandissante de litiges pose sa propre gamme de défis. Au cours de la dernière décennie, le nombre de litiges généraux a presque septuplé, passant de 99 dossiers actifs en 1986–1987 à 666 dossiers au 31 décembre 2000. Les litiges généraux portent sur un large éventail de sujets, notamment les droits et les obligations issus des traités, la nature et la portée des droits et des titres ancestraux, la nature du rôle de fiduciaire que le gouvernement joue envers les Premières nations et les obligations connexes, ainsi que les activités courantes régies par la *Loi sur les Indiens*. Plusieurs procès se fondent sur l'allégation que certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens* contreviennent à la *Charte canadienne des droits et libertés*. De plus, dans le domaine des poursuites relatives aux pensionnats, le nombre de demandeurs est passé de 400 en juillet 1997 à plus de 7 200. Quatre nouveaux recours collectifs avaient été intentés en date de décembre 2000. De par leur nature accusatoire, les litiges tendent à compromettre le succès des initiatives de partenariat.

Le cercle opérationnel : Le règlement des griefs historiques est essentiel au renouvellement des partenariats. Le nombre accru de litiges exerce des pressions supplémentaires sur la capacité du ministère, au niveau des ressources et des activités courantes. Le coût opérationnel de la gestion des litiges a triplé depuis 1996–1997 pour atteindre environ 27,6 millions de dollars en 2000–2001. Cette situation est en partie attribuable au peu de moyens disponibles pour recourir au règlement extrajudiciaire des différends, et elle illustre la nécessité de créer un milieu propice aux règlements à l'amiable. Par conséquent, le ministère propose d'adopter une importante fonction de repérage précoce des risques importants de nature juridique ou opérationnelle. Cette approche permettra de favoriser l'évaluation stratégique des cas, la détermination des lacunes stratégiques et l'établissement de liens avec les programmes. Cela, associé à l'évolution vers une culture de règlement axée sur la négociation, permettra d'offrir une solution de rechange aux procédures judiciaires, qui ont actuellement la préférence comme mode de règlement des différends.

En règle générale, certains de nos instruments juridiques sont mal adaptés à l'établissement et au maintien de partenariats efficaces. C'est particulièrement le cas de la *Loi sur les Indiens* qui ne prévoit pas le genre de structures d'exercice des pouvoirs ni les autres outils fondamentaux dont les Premières nations ont besoin pour pouvoir exploiter les possibilités de développement économique. En outre, comme nous l'avons dit plus haut, la *Loi* n'est pas toujours conforme à la *Charte*.

Les politiques et les directives élaborées par le passé sans la participation des Premières nations et des Inuits peuvent aussi freiner l'établissement d'une relation moderne. Toutefois, dans le cadre de *Rassembler nos forces*, des efforts sont déployés pour veiller à ce que les politiques de consultation du ministère et de l'ensemble du gouvernement soient uniformément appliquées et permettent aux principaux intéressés de contribuer de manière significative à l'élaboration de nouvelles politiques et directives.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

La réconciliation et la guérison communautaire

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Examen plus efficace des exposés de revendications particulières (regroupement de revendications semblables, recherche conjointe, relation de travail plus étroite avec les Premières nations).
- ❑ Gestion efficace de l'inventaire des litiges au moyen de l'évaluation complète des risques; règlement extrajudiciaire des litiges lorsqu'il y a preuves à l'appui et une responsabilité évidente du gouvernement fédéral; élaboration d'une politique sur les solutions de rechange aux procès; mise en œuvre de stratégies de prévention proactive.
- ■ Règlement de 15 revendications particulières.
- ■ Adoption de modalités de règlement extrajudiciaire des différends par les parties en cause, comme en témoignent les tentatives de règlement extrajudiciaire, la participation des Premières nations, et les arrangements à l'amiable.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Règlement de 45 revendications particulières.
- ■ Amélioration du processus des revendications particulières, notamment la création éventuelle d'un organisme indépendant de négociation des revendications.

L'engagement

Une sensibilisation accrue du public aux questions autochtones

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Recours à l'Internet pour communiquer efficacement avec les jeunes.
- ■ Élaboration et promotion de produits de communications conçus à l'intention des jeunes et axés sur les problèmes fondamentaux et la culture des Autochtones.
- ■ Élaboration et promotion de matériel d'éducation du public qui fera mieux comprendre à tous l'importance que revêtent toujours aujourd'hui les traités historiques.
- ■ Activités menées en partenariat pour appuyer les programmes de sensibilisation du public.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Opinion publique sur les questions autochtones plus équilibrée, plus réaliste et éclairée.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

La réconciliation et la guérison communautaire

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Examen plus efficace des exposés de revendications particulières (regroupement de revendications semblables, recherche conjointe, relation de travail plus étroite avec les Premières nations).
- ❑ Gestion efficace de l'inventaire des litiges au moyen de l'évaluation complète des risques; règlement extrajudiciaire des litiges lorsqu'il y a preuves à l'appui et une responsabilité évidente du gouvernement fédéral; élaboration d'une politique sur les solutions de rechange aux procès; mise en œuvre de stratégies de prévention proactive.
- ■ Règlement de 15 revendications particulières.
- ■ Adoption de modalités de règlement extrajudiciaire des différends par les parties en cause, comme en témoignent les tentatives de règlement extrajudiciaire, la participation des Premières nations, et les arrangements à l'amiable.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Règlement de 45 revendications particulières.
- ■ Amélioration du processus des revendications particulières, notamment la création éventuelle d'un organisme indépendant de négociation des revendications.

L'engagement

Une sensibilisation accrue du public aux questions autochtones

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Recours à l'Internet pour communiquer efficacement avec les jeunes.
- ■ Élaboration et promotion de produits de communications conçus à l'intention des jeunes et axés sur les problèmes fondamentaux et la culture des Autochtones.
- ■ Élaboration et promotion de matériel d'éducation du public qui fera mieux comprendre à tous l'importance que revêtent toujours aujourd'hui les traités historiques.
- ■ Activités menées en partenariat pour appuyer les programmes de sensibilisation du public.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Opinion publique sur les questions autochtones plus équilibrée, plus réaliste et éclairée.

L'engagement

Des relations de travail plus étroites avec les Autochtones et leurs organisations

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Assurer le suivi du rapport sur la protection des droits des femmes des Premières nations qui a été présenté par la personne spécialement mandatée à cet égard.
- ■ Trouver des modalités permettant aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord de participer utilement aux discussions ministérielles et interministérielles sur le développement durable.
- ■ Améliorer concrètement l'élaboration de politiques horizontales pour répondre aux besoins des Premières nations, des Inuits et du gouvernement fédéral (grâce à des efforts concertés comme l'initiative conjointe entre l'APN et les SFF du MAINC sur l'élaboration des politiques et le Programme de perfectionnement professionnel de *Rassembler nos forces*, qui est centré sur le renforcement des régimes d'exercice des pouvoirs par les Premières nations et les Inuits et de leurs administrations publiques).
- ■ Créer conjointement des institutions, des associations et des programmes de formation en administration publique, qui seraient administrés par les Premières nations et les Inuits (en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et les groupes intéressés du secteur public, le secteur privé, les collectivités des Premières nations et des Inuits).
- ■ Améliorer la relation issue des traités en poursuivant les discussions préliminaires sur les traités dans l'Ouest et la mise en œuvre de la stratégie qui fait suite à l'arrêt *Marshall* dans les Maritimes, ce qui pourrait nécessiter l'établissement d'une commission des traités.

L'engagement

De nouvelles approches en matière de relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits

Principaux résultats en 2001–2002

- ■ Élargissement des approches de partenariat entre les provinces, les territoires et les collectivités des Premières nations et des Inuits de toutes les régions par la détermination des priorités communes.
- ■ Réunion annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Affaires autochtones et des dirigeants autochtones nationaux pour discuter de sujets d'intérêt commun.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Plus large accès aux possibilités de développement économique pour les collectivités des Premières nations et des Inuits.

Liens stratégiques

Le renouvellement des partenariats préconisé dans *Rassembler nos forces* procure le fondement nécessaire à la réalisation de progrès dans les thèmes connexes du renforcement de l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, de l'établissement d'une nouvelle relation financière et, enfin, du renforcement des collectivités et des économies et l'appui aux gens. C'est en s'attaquant simultanément aux problèmes liés à la relation et à la qualité de vie que l'on aura de meilleures chances de les régler.

Une relation étroite avec les Premières nations et les Inuits combinée à la participation active d'autres partenaires contribueront à créer un climat propice à l'investissement et à combler l'écart existant dans les conditions socio-économiques. Cette relation et cette participation faciliteront également la transition vers l'autonomie gouvernementale ainsi que la négociation des ententes futures.

Tous les Canadiens doivent travailler ensemble pour partager les occasions et la prospérité qu'offre ce pays. Il est possible de bâtir un meilleur avenir à condition de s'allier aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord, ainsi qu'aux autres ministères fédéraux, aux gouvernements provinciaux et territoriaux, et au secteur privé.

Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones
(948 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : des gouvernements stables, légitimes, adaptés à la culture et responsables envers leurs électeurs; dotés d'une fonction publique et d'institutions efficaces et entretenant des relations intergouvernementales fonctionnelles, ainsi que de pouvoirs, de ressources et d'une assise économique qui leur permettront de régler les problèmes locaux et d'offrir des programmes et des services comparables à ceux dont jouissent les autres Canadiens.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les conditions préexistantes qui font obstacle à l'obtention des résultats souhaités sont la taille et l'isolement de nombreuses collectivités; la diversité des cultures, des objectifs et des visions liés à l'exercice des pouvoirs; les antécédents légués par l'administration de la *Loi sur les Indiens* et le transfert des responsabilités qui a donné lieu à des lacunes dans les structures d'exercice des pouvoirs, la capacité et la reddition des comptes; un déséquilibre historique des pouvoirs et la dépendance à l'égard des relations; l'incertitude quant à la propriété des terres et des ressources; la position et les engagements internationaux du gouvernement fédéral sur les questions liées aux droits de la personne, comme la protection des droits des femmes des Premières nations.

Le cercle de collaboration : Voici certains des principaux enjeux actuels : la *Loi sur les Indiens* ne permet pas de définir les paramètres de l'exercice des pouvoirs et de la reddition des comptes par les Premières nations; il faut élaborer de nouveaux mécanismes pour assurer la participation

L'engagement

Des relations de travail plus étroites avec les Autochtones et leurs organisations

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Assurer le suivi du rapport sur la protection des droits des femmes des Premières nations qui a été présenté par la personne spécialement mandatée à cet égard.
- ■ Trouver des modalités permettant aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord de participer utilement aux discussions ministérielles et interministérielles sur le développement durable.
- ■ Améliorer concrètement l'élaboration de politiques horizontales pour répondre aux besoins des Premières nations, des Inuits et du gouvernement fédéral (grâce à des efforts concertés comme l'initiative conjointe entre l'APN et les SFF du MAINC sur l'élaboration des politiques et le Programme de perfectionnement professionnel de *Rassembler nos forces*, qui est centré sur le renforcement des régimes d'exercice des pouvoirs par les Premières nations et les Inuits et de leurs administrations publiques).
- ■ Créer conjointement des institutions, des associations et des programmes de formation en administration publique, qui seraient administrés par les Premières nations et les Inuits (en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et les groupes intéressés du secteur public, le secteur privé, les collectivités des Premières nations et des Inuits).
- ■ Améliorer la relation issue des traités en poursuivant les discussions préliminaires sur les traités dans l'Ouest et la mise en œuvre de la stratégie qui fait suite à l'arrêt *Marshall* dans les Maritimes, ce qui pourrait nécessiter l'établissement d'une commission des traités.

L'engagement

De nouvelles approches en matière de relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits

Principaux résultats en 2001–2002

- ■ Élargissement des approches de partenariat entre les provinces, les territoires et les collectivités des Premières nations et des Inuits de toutes les régions par la détermination des priorités communes.
- ■ Réunion annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Affaires autochtones et des dirigeants autochtones nationaux pour discuter de sujets d'intérêt commun.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Plus large accès aux possibilités de développement économique pour les collectivités des Premières nations et des Inuits.

Liens stratégiques

Le renouvellement des partenariats préconisé dans *Rassembler nos forces* procure le fondement nécessaire à la réalisation de progrès dans les thèmes connexes du renforcement de l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, de l'établissement d'une nouvelle relation financière et, enfin, du renforcement des collectivités et des économies et l'appui aux gens. C'est en s'attaquant simultanément aux problèmes liés à la relation et à la qualité de vie que l'on aura de meilleures chances de les régler.

Une relation étroite avec les Premières nations et les Inuits combinée à la participation active d'autres partenaires contribueront à créer un climat propice à l'investissement et à combler l'écart existant dans les conditions socio-économiques. Cette relation et cette participation faciliteront également la transition vers l'autonomie gouvernementale ainsi que la négociation des ententes futures.

Tous les Canadiens doivent travailler ensemble pour partager les occasions et la prospérité qu'offre ce pays. Il est possible de bâtir un meilleur avenir à condition de s'allier aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord, ainsi qu'aux autres ministères fédéraux, aux gouvernements provinciaux et territoriaux, et au secteur privé.

Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones (948 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : des gouvernements stables, légitimes, adaptés à la culture et responsables envers leurs électeurs; dotés d'une fonction publique et d'institutions efficaces et entretenant des relations intergouvernementales fonctionnelles, ainsi que de pouvoirs, de ressources et d'une assise économique qui leur permettront de régler les problèmes locaux et d'offrir des programmes et des services comparables à ceux dont jouissent les autres Canadiens.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les conditions préexistantes qui font obstacle à l'obtention des résultats souhaités sont la taille et l'isolement de nombreuses collectivités; la diversité des cultures, des objectifs et des visions liés à l'exercice des pouvoirs; les antécédents légués par l'administration de la *Loi sur les Indiens* et le transfert des responsabilités qui a donné lieu à des lacunes dans les structures d'exercice des pouvoirs, la capacité et la reddition des comptes; un déséquilibre historique des pouvoirs et la dépendance à l'égard des relations; l'incertitude quant à la propriété des terres et des ressources; la position et les engagements internationaux du gouvernement fédéral sur les questions liées aux droits de la personne, comme la protection des droits des femmes des Premières nations.

Le cercle de collaboration : Voici certains des principaux enjeux actuels : la *Loi sur les Indiens* ne permet pas de définir les paramètres de l'exercice des pouvoirs et de la reddition des comptes par les Premières nations; il faut élaborer de nouveaux mécanismes pour assurer la participation

des citoyens, la protection de leurs droits et l'égalité entre les sexes; le besoin d'avoir d'autres modèles de gestion et des institutions et ententes financières pour les appuyer; la difficulté d'établir de nouvelles relations entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones; le besoin de stratégies de partenariat pour améliorer les capacités des ressources humaines et renforcer les systèmes d'exercice des pouvoirs et les régimes financiers; les revendications territoriales non réglées et la complexité des enjeux liés à la conclusion d'ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale; l'incompréhension du public canadien en ce qui concerne l'autonomie gouvernementale, l'exercice des pouvoirs et les questions liées aux droits ancestraux, notamment les droits et les relations issus des traités.

Le cercle opérationnel : Le grand nombre et la diversité des négociations sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales rendent difficile d'appuyer les différentes tables de négociation dans le cadre des ressources et des pouvoirs actuels. Il faut élaborer des politiques et des mandats pour les consultations ministérielles et intergouvernementales. Il faut établir des partenariats avec les Autochtones, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le milieu universitaire pour investir de manière stratégique dans les projets de *Rassembler nos forces* liés au renforcement des capacités, au perfectionnement professionnel et à l'exercice des pouvoirs.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Des ententes sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Approbation de lignes directrices et de mandats pour les négociations sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales.
- ❑ Matériel d'éducation du public sur l'autonomie gouvernementale et les revendications.
- ❑ Mise en œuvre de mesures visant à faire progresser les négociations relatives aux traités dans le cadre du processus de négociation des traités de la Colombie-Britannique.
- ■ Atteinte des principales étapes-jalons aux tables de négociation sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales, notamment les ententes cadres, les ententes de principe, les ententes définitives, les plans de mise en œuvre et les ententes financières.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mise à jour et évolution du cadre des politiques sur l'autonomie gouvernementale.
- ■ Conclusion d'au plus dix ententes de principe sur l'autonomie gouvernementale et huit ententes définitives.
- ■ Conclusion d'au plus 15 ententes de principe sur les revendications territoriales globales et d'au plus 15 ententes définitives.

L'engagement

Des initiatives de renforcement des capacités d'exercice des pouvoirs

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Attribution stratégique des fonds de *Rassembler nos forces* pour appuyer des initiatives sur l'exercice des pouvoirs comme celles qui ont trait à la réorientation de l'autonomie gouvernementale et à l'établissement de centres d'appui à la gouvernance.
- ❑ Attribution stratégique de fonds pour renforcer les capacités des Premières nations et des Inuits de négocier les éléments liés aux terres et aux ressources dans les négociations de traités.
- ■ Élaboration de nouveaux modes et processus d'exercice des pouvoirs en vue d'appuyer les regroupements et la reconstruction des nations, de constitutions des Premières nations et d'ébauches de règlements.
- ■ Élaboration de régimes de réglementation environnementale dans les réserves.
- ■ Augmentation de la capacité des collectivités des Premières nations pour leur permettre de mettre sur pied et d'administrer des programmes communautaires qui répondent à leurs besoins particuliers, et d'apporter un soutien aux enfants et aux familles dans les réserves grâce à la modalité de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Établissement d'instituts d'exercice des pouvoirs des Premières nations et de programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des dirigeants des Premières nations et de leur fonction publique.
- ■ Élaboration de normes de services et de prestation s'appliquant aux activités de la fonction publique des Premières nations et des Inuits.
- ■ Élaboration de programmes agréés de cours et de formation à l'intention de la fonction publique des Premières nations et des Inuits et établissement d'associations professionnelles de la fonction publique.
- ■ Recours au « gouvernement en direct » en guise d'instrument interactif pour les Premières nations et les Inuits dans des domaines aussi variés que l'accès aux renseignements ou l'enregistrement des permis d'utilisation des terres.

L'engagement

Le transfert de responsabilités fédérales

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise en vigueur de certaines modifications à la *Loi sur les Indiens* en vertu de la *Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations*; élaboration, en consultation, d'un nouveau règlement pour résoudre les différends lorsque plusieurs personnes se qualifient en tant que bénéficiaire d'une succession ab intestat.
- ■ Élaboration d'un cadre de consultation pour un projet d'exercice des pouvoirs par les Premières nations.

des citoyens, la protection de leurs droits et l'égalité entre les sexes; le besoin d'avoir d'autres modèles de gestion et des institutions et ententes financières pour les appuyer; la difficulté d'établir de nouvelles relations entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones; le besoin de stratégies de partenariat pour améliorer les capacités des ressources humaines et renforcer les systèmes d'exercice des pouvoirs et les régimes financiers; les revendications territoriales non réglées et la complexité des enjeux liés à la conclusion d'ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale; l'incompréhension du public canadien en ce qui concerne l'autonomie gouvernementale, l'exercice des pouvoirs et les questions liées aux droits ancestraux, notamment les droits et les relations issus des traités.

Le cercle opérationnel : Le grand nombre et la diversité des négociations sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales rendent difficile d'appuyer les différentes tables de négociation dans le cadre des ressources et des pouvoirs actuels. Il faut élaborer des politiques et des mandats pour les consultations ministérielles et intergouvernementales. Il faut établir des partenariats avec les Autochtones, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le milieu universitaire pour investir de manière stratégique dans les projets de *Rassembler nos forces* liés au renforcement des capacités, au perfectionnement professionnel et à l'exercice des pouvoirs.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Des ententes sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Approbation de lignes directrices et de mandats pour les négociations sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales.
- ❑ Matériel d'éducation du public sur l'autonomie gouvernementale et les revendications.
- ❑ Mise en œuvre de mesures visant à faire progresser les négociations relatives aux traités dans le cadre du processus de négociation des traités de la Colombie-Britannique.
- ■ Atteinte des principales étapes-jalons aux tables de négociation sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales, notamment les ententes cadres, les ententes de principe, les ententes définitives, les plans de mise en œuvre et les ententes financières.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mise à jour et évolution du cadre des politiques sur l'autonomie gouvernementale.
- ■ Conclusion d'au plus dix ententes de principe sur l'autonomie gouvernementale et huit ententes définitives.
- ■ Conclusion d'au plus 15 ententes de principe sur les revendications territoriales globales et d'au plus 15 ententes définitives.

L'engagement

Des initiatives de renforcement des capacités d'exercice des pouvoirs

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Attribution stratégique des fonds de *Rassembler nos forces* pour appuyer des initiatives sur l'exercice des pouvoirs comme celles qui ont trait à la réorientation de l'autonomie gouvernementale et à l'établissement de centres d'appui à la gouvernance.
- ❑ Attribution stratégique de fonds pour renforcer les capacités des Premières nations et des Inuits de négocier les éléments liés aux terres et aux ressources dans les négociations de traités.
- ■ Élaboration de nouveaux modes et processus d'exercice des pouvoirs en vue d'appuyer les regroupements et la reconstruction des nations, de constitutions des Premières nations et d'ébauches de règlements.
- ■ Élaboration de régimes de réglementation environnementale dans les réserves.
- ■ Augmentation de la capacité des collectivités des Premières nations pour leur permettre de mettre sur pied et d'administrer des programmes communautaires qui répondent à leurs besoins particuliers, et d'apporter un soutien aux enfants et aux familles dans les réserves grâce à la modalité de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Établissement d'instituts d'exercice des pouvoirs des Premières nations et de programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des dirigeants des Premières nations et de leur fonction publique.
- ■ Élaboration de normes de services et de prestation s'appliquant aux activités de la fonction publique des Premières nations et des Inuits.
- ■ Élaboration de programmes agréés de cours et de formation à l'intention de la fonction publique des Premières nations et des Inuits et établissement d'associations professionnelles de la fonction publique.
- ■ Recours au « gouvernement en direct » en guise d'instrument interactif pour les Premières nations et les Inuits dans des domaines aussi variés que l'accès aux renseignements ou l'enregistrement des permis d'utilisation des terres.

L'engagement

Le transfert de responsabilités fédérales

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise en vigueur de certaines modifications à la *Loi sur les Indiens* en vertu de la *Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations*; élaboration, en consultation, d'un nouveau règlement pour résoudre les différends lorsque plusieurs personnes se qualifient en tant que bénéficiaire d'une succession ab intestat.
- ■ Élaboration d'un cadre de consultation pour un projet d'exercice des pouvoirs par les Premières nations.

Principaux résultats en 2002–2004

- Harmonisation de la *Loi sur les Indiens* avec d'autres lois pertinentes, notamment la *Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations* (les biens intestats).
- Élargissement de l'application de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations* à d'autres Premières nations admissibles.

Liens stratégiques

Le règlement des revendications et l'évolution vers l'autonomie gouvernementale bénéficient aux peuples autochtones et à tous les Canadiens puisqu'ils procurent aux collectivités autochtones les pouvoirs, les ressources et l'assise économique dont elles ont besoin pour améliorer leurs conditions socio-économiques et réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide sociale. Les règlements de revendications territoriales éliminent l'incertitude relative à la propriété des terres et à l'accès aux ressources, ce qui facilite, en retour, les affaires, stimule le développement économique et permet de réduire le nombre de litiges. Grâce aux ententes sur l'autonomie gouvernementale, les collectivités Autochtones et des Inuits peuvent établir des gouvernements stables, légitimes, adaptés à la culture, responsables et capables de favoriser le bien-être économique en donnant aux Autochtones une qualité de vie et des normes de services comparables à ceux de la plupart des autres Canadiens.

Les initiatives du programme de perfectionnement professionnel axées sur le renforcement de l'exercice des pouvoirs par les Premières nations et leur obligation de rendre compte créent un environnement propice au développement durable à long terme ainsi qu'aux possibilités de partenariat avec d'autres parties intéressées des secteurs public et privé.

Les Premières nations doivent avoir les instruments qui leur permettent d'exercer leurs pouvoirs de manière efficace et responsable. Elles doivent avoir des gouvernements stables, régis par de nouvelles lois sur l'exercice des pouvoirs, pour pouvoir s'engager sur la voie d'une croissance et d'un développement solides, viables et durables. Cette stabilité politique et financière pourrait, à son tour, permettre aux Premières nations de mener des négociations efficaces sur l'autonomie gouvernementale.

Des initiatives comme la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*, les négociations sur les revendications territoriales globales et le programme de perfectionnement professionnel aident considérablement le ministère à s'acquitter de l'engagement qu'il a pris, dans le cadre de la SDD, à accroître la participation des Premières nations à la gestion des ressources naturelles et à instaurer des régimes de réglementation environnementale efficaces et adaptés à la culture.

Une nouvelle relation financière (7 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestée par : des relations intergouvernementales efficaces, notamment les relations financières; des gouvernements des Premières nations et des Inuits pourvus des capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour gérer les accords financiers; des mécanismes de gestion des accords financiers transparents, stables et prévisibles qui permettent aux collectivités de générer des recettes autonomes; un sain exercice des pouvoirs, et des mécanismes qui aident les gouvernements des Premières nations et des Inuits à rendre compte de leur administration financière tant à leurs membres qu'aux autres gouvernements concernés.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : La situation créée par l'administration de la *Loi sur les Indiens* et le transfert des responsabilités comptent au nombre des facteurs qui freinent l'atteinte des objectifs souhaités, entraînant des lacunes sur le plan des structures, des capacités et des responsabilités dans le domaine financier et de l'exercice des pouvoirs. D'autres conditions rendent, elles aussi, l'environnement plus complexe, notamment la petite taille et l'isolement de nombreuses collectivités, leur forte dépendance à l'égard des fonds fédéraux, les sources limitées de recettes autonomes et la rareté des débouchés commerciaux dans une économie de plus en plus axée sur le marché, sans oublier les contraintes exercées par la *Loi sur les Indiens* sur « l'argent des Indiens ». De plus, l'absence de cadre législatif de responsabilisation financière approprié et l'écart relevé chez les quelque 600 collectivités des Premières nations et des Inuits au chapitre des capacités financières et de l'exercice des pouvoirs créent également des problèmes. Ils compliquent l'administration des fonds publics et la gestion axée sur le rendement des mécanismes d'exécution des programmes et des services connexes. Enfin, l'évolution et la diversité des relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits influent également sur le rendement.

Le cercle de collaboration : Les défis que pose la mise en oeuvre des relations financières de gouvernement à gouvernement sont plus particulièrement liés à la mise en œuvre de nouvelles ententes financières plus souples dans le contexte du « gouvernement en direct » (GED); à la difficulté à conclure des accords financiers dans le cadre des ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale; à la nécessité d'aider le public à mieux comprendre et appuyer les accords financiers comme solution efficace et durable aux problèmes socio-économiques des Premières nations et des Inuits. La *Loi sur les Indiens* constitue un cadre inadéquat pour exercer des pouvoirs et entretenir des relations financières dans le contexte actuel; elle limite l'accès aux capitaux par les Premières nations et au nantissement dont elles ont besoin, ce qui oblige le MAINC à continuer d'administrer des fonds en fiducie, et offre peu de solutions de rechange pour la gestion des fonds des Premières nations et confère trop de pouvoirs au ministre au détriment des membres des Premières nations (par exemple dans le domaine des biens intestats). Un autre défi est de renforcer les capacités institutionnelles et humaines des Premières nations et des Inuits nécessaires pour leur permettre de gérer leurs affaires financières.

Une nouvelle relation financière (7 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestée par : des relations intergouvernementales efficaces, notamment les relations financières; des gouvernements des Premières nations et des Inuits pourvus des capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour gérer les accords financiers; des mécanismes de gestion des accords financiers transparents, stables et prévisibles qui permettent aux collectivités de générer des recettes autonomes; un sain exercice des pouvoirs, et des mécanismes qui aident les gouvernements des Premières nations et des Inuits à rendre compte de leur administration financière tant à leurs membres qu'aux autres gouvernements concernés.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : La situation créée par l'administration de la *Loi sur les Indiens* et le transfert des responsabilités comptent au nombre des facteurs qui freinent l'atteinte des objectifs souhaités, entraînant des lacunes sur le plan des structures, des capacités et des responsabilités dans le domaine financier et de l'exercice des pouvoirs. D'autres conditions rendent, elles aussi, l'environnement plus complexe, notamment la petite taille et l'isolement de nombreuses collectivités, leur forte dépendance à l'égard des fonds fédéraux, les sources limitées de recettes autonomes et la rareté des débouchés commerciaux dans une économie de plus en plus axée sur le marché, sans oublier les contraintes exercées par la *Loi sur les Indiens* sur « l'argent des Indiens ». De plus, l'absence de cadre législatif de responsabilisation financière approprié et l'écart relevé chez les quelque 600 collectivités des Premières nations et des Inuits au chapitre des capacités financières et de l'exercice des pouvoirs créent également des problèmes. Ils compliquent l'administration des fonds publics et la gestion axée sur le rendement des mécanismes d'exécution des programmes et des services connexes. Enfin, l'évolution et la diversité des relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits influent également sur le rendement.

Le cercle de collaboration : Les défis que pose la mise en oeuvre des relations financières de gouvernement à gouvernement sont plus particulièrement liés à la mise en œuvre de nouvelles ententes financières plus souples dans le contexte du « gouvernement en direct » (GED); à la difficulté à conclure des accords financiers dans le cadre des ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale; à la nécessité d'aider le public à mieux comprendre et appuyer les accords financiers comme solution efficace et durable aux problèmes socio-économiques des Premières nations et des Inuits. La *Loi sur les Indiens* constitue un cadre inadéquat pour exercer des pouvoirs et entretenir des relations financières dans le contexte actuel; elle limite l'accès aux capitaux par les Premières nations et au nantissement dont elles ont besoin, ce qui oblige le MAINC à continuer d'administrer des fonds en fiducie, et offre peu de solutions de rechange pour la gestion des fonds des Premières nations et confère trop de pouvoirs au ministre au détriment des membres des Premières nations (par exemple dans le domaine des biens intestats). Un autre défi est de renforcer les capacités institutionnelles et humaines des Premières nations et des Inuits nécessaires pour leur permettre de gérer leurs affaires financières.

Le cercle opérationnel : Faire des investissements stratégiques qui entraîneront un sain exercice des pouvoirs, une obligation de rendre compte renforcée, et des capacités humaines et institutionnelles accrues constitue un défi permanent, tout comme établir et maintenir des partenariats efficaces avec les gouvernements des Premières nations et des Inuits et les autres gouvernements, le milieu universitaire et autres parties concernées. La négociation et l'établissement de nouvelles relations financières qui exigent l'élaboration de mandats appropriés et de lignes directrices sur les dispositions liées au financement et à la reddition de comptes dans les ententes financières représentent, pour les négociateurs, des défis particuliers, tout comme l'apport d'un soutien et d'une aide efficaces durant les négociations complexes sur les aspects financiers dans le cadre des ressources et des pouvoirs disponibles.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Des relations financières efficaces, notamment de nouveaux modèles d'accords financiers et d'exemples pratiques

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Approbation de lignes directrices et de mandats pour les négociations sur les aspects financiers et sur l'exercice des pouvoirs.
- ■ Modification des ententes de transfert financier de manière à tenir compte des principes du développement durable.
- ■ Par l'intermédiaire de la Table nationale de discussion sur les relations financières, en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux concernés et avec l'Assemblée des Premières Nations, continuer de progresser dans le domaine du partage de l'information, et planifier une initiative qui permettrait d'établir un ensemble intégré d'institutions financières des Premières nations pouvant contribuer à produire des revenus autonomes et favoriser des pratiques de gestion saines, transparentes dont elles sont tenues de rendre compte, comparables à celles d'autres gouvernements à la taille et aux responsabilités similaires.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Négociation et mise en œuvre efficaces d'accords financiers appuyant des ententes sur l'autonomie gouvernementale ou l'exercice des pouvoirs conclues à des tables de négociation régionales ou communautaires précises (par exemple, la table des négociations communes en Saskatchewan et celle des relations financières en Colombie-Britannique).
- ■ Nouveaux modes efficaces de transfert financier et exemples pratiques dans le cadre de l'initiative « Gouvernement en direct ».
- ■ Politique fédérale sur le traitement des recettes autonomes en vertu des ententes sur l'autonomie gouvernementale.
- ■ Élaboration ou adaptation des systèmes d'information et de collecte de données des Premières nations et du gouvernement fédéral, en vue d'appuyer les nouveaux accords financiers et évaluer le rendement.

- Mise en œuvre efficace d'une entente de financement conclue entre le Canada et les Premières nations qui prévoit un instrument de financement unique pour les ministères fédéraux qui versent des fonds aux Premières nations en vertu de la *Loi sur les Indiens*.
- Évaluation de l'efficacité des accords financiers avec les gouvernements des Premières nations.

L'engagement

Le renforcement des cadres de reddition des comptes sur le plan financier

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise à jour des lignes directrices et des mandats sur le financement et la reddition des comptes, en vue d'appuyer et de faciliter les processus de négociation.
- ❑ Mise en place de paramètres de reddition des comptes plus efficaces.
- ■ Conformité aux exigences généralement acceptées en matière de contrôle et de rapports financiers, comme le prouve le nombre d'états financiers approuvés sans réserve par des vérificateurs indépendants agréés.
- ■ Obligation de rendre des comptes aux membres, démontrée par la baisse du nombre d'allégations et de plaintes relatives à la mauvaise gestion financière.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mise à jour constante des lignes directrices sur le financement et la reddition de comptes à l'intention des négociateurs fédéraux.
- ■ Application de mesures améliorées de reddition des comptes au niveau local, comme le démontrent : les évaluations de la gestion et de l'obligation de rendre compte des Premières nations effectuées et les plans de développement connexes ciblant les possibilités d'amélioration; un nombre accru d'états financiers annuels des Premières nations qui respectent les normes de qualité et les échéances; la mise en place d'un grand nombre de plans de gestion corrective efficaces; et l'amélioration des normes relatives à l'établissement des budgets gouvernementaux, aux contrôles internes, aux rapports et à la vérification.

L'engagement

Des capacités et compétences financières chez les Premières nations

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Allocation stratégique des fonds de *Rassembler nos forces* à des projets et des initiatives dans le domaine financier.
- ■ Meilleures capacités de gestion financière dans les collectivités, résultant de la formation de gestionnaires financiers agréés, le processus d'accréditation étant établi et approuvé par la collectivité.
- ■ Participation accrue des Premières nations à l'élaboration de la capacité de gestion financière, concrétisée par des ententes de financement global bien gérées et par le nombre accru d'accords de collaboration dans le domaine financier (signés avec les Premières nations).

Le cercle opérationnel : Faire des investissements stratégiques qui entraîneront un sain exercice des pouvoirs, une obligation de rendre compte renforcée, et des capacités humaines et institutionnelles accrues constitue un défi permanent, tout comme établir et maintenir des partenariats efficaces avec les gouvernements des Premières nations et des Inuits et les autres gouvernements, le milieu universitaire et autres parties concernées. La négociation et l'établissement de nouvelles relations financières qui exigent l'élaboration de mandats appropriés et de lignes directrices sur les dispositions liées au financement et à la reddition de comptes dans les ententes financières représentent, pour les négociateurs, des défis particuliers, tout comme l'apport d'un soutien et d'une aide efficaces durant les négociations complexes sur les aspects financiers dans le cadre des ressources et des pouvoirs disponibles.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Des relations financières efficaces, notamment de nouveaux modèles d'accords financiers et d'exemples pratiques

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Approbation de lignes directrices et de mandats pour les négociations sur les aspects financiers et sur l'exercice des pouvoirs.
- ■ Modification des ententes de transfert financier de manière à tenir compte des principes du développement durable.
- ■ Par l'intermédiaire de la Table nationale de discussion sur les relations financières, en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux concernés et avec l'Assemblée des Premières Nations, continuer de progresser dans le domaine du partage de l'information, et planifier une initiative qui permettrait d'établir un ensemble intégré d'institutions financières des Premières nations pouvant contribuer à produire des revenus autonomes et favoriser des pratiques de gestion saines, transparentes dont elles sont tenues de rendre compte, comparables à celles d'autres gouvernements à la taille et aux responsabilités similaires.

Principaux résultats en 2002–2004

- ■ Négociation et mise en œuvre efficaces d'accords financiers appuyant des ententes sur l'autonomie gouvernementale ou l'exercice des pouvoirs conclues à des tables de négociation régionales ou communautaires précises (par exemple, la table des négociations communes en Saskatchewan et celle des relations financières en Colombie-Britannique).
- ■ Nouveaux modes efficaces de transfert financier et exemples pratiques dans le cadre de l'initiative « Gouvernement en direct ».
- ■ Politique fédérale sur le traitement des recettes autonomes en vertu des ententes sur l'autonomie gouvernementale.
- ■ Élaboration ou adaptation des systèmes d'information et de collecte de données des Premières nations et du gouvernement fédéral, en vue d'appuyer les nouveaux accords financiers et évaluer le rendement.

- Mise en œuvre efficace d'une entente de financement conclue entre le Canada et les Premières nations qui prévoit un instrument de financement unique pour les ministères fédéraux qui versent des fonds aux Premières nations en vertu de la *Loi sur les Indiens*.
- Évaluation de l'efficacité des accords financiers avec les gouvernements des Premières nations.

L'engagement

Le renforcement des cadres de reddition des comptes sur le plan financier

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise à jour des lignes directrices et des mandats sur le financement et la reddition des comptes, en vue d'appuyer et de faciliter les processus de négociation.
- ❑ Mise en place de paramètres de reddition des comptes plus efficaces.
- ■ Conformité aux exigences généralement acceptées en matière de contrôle et de rapports financiers, comme le prouve le nombre d'états financiers approuvés sans réserve par des vérificateurs indépendants agréés.
- ■ Obligation de rendre des comptes aux membres, démontrée par la baisse du nombre d'allégations et de plaintes relatives à la mauvaise gestion financière.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mise à jour constante des lignes directrices sur le financement et la reddition de comptes à l'intention des négociateurs fédéraux.
- ■ Application de mesures améliorées de reddition des comptes au niveau local, comme le démontrent : les évaluations de la gestion et de l'obligation de rendre compte des Premières nations effectuées et les plans de développement connexes ciblant les possibilités d'amélioration; un nombre accru d'états financiers annuels des Premières nations qui respectent les normes de qualité et les échéances; la mise en place d'un grand nombre de plans de gestion corrective efficaces; et l'amélioration des normes relatives à l'établissement des budgets gouvernementaux, aux contrôles internes, aux rapports et à la vérification.

L'engagement

Des capacités et compétences financières chez les Premières nations

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Allocation stratégique des fonds de *Rassembler nos forces* à des projets et des initiatives dans le domaine financier.
- ■ Meilleures capacités de gestion financière dans les collectivités, résultant de la formation de gestionnaires financiers agréés, le processus d'accréditation étant établi et approuvé par la collectivité.
- ■ Participation accrue des Premières nations à l'élaboration de la capacité de gestion financière, concrétisée par des ententes de financement global bien gérées et par le nombre accru d'accords de collaboration dans le domaine financier (signés avec les Premières nations).

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Faciliter l'évolution de l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AAFA).
- ■ Établir des institutions financières nationales pour aider les Premières nations à offrir de meilleurs services et une meilleure infrastructure à leurs collectivités dans les domaines de la gestion financière, de la fiscalité, de l'emprunt et des statistiques grâce à la Table nationale de discussion sur les relations financières, en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux concernés et avec l'Assemblée des Premières Nations.
- ■ Perfectionner les ressources humaines en améliorant les capacités des agents de l'AAFA de fournir une formation professionnelle et d'aider les Premières nations des collectivités isolées de toutes les régions du Canada dans leurs activités financières grâce au gouvernement en direct, et par l'augmentation continue du nombre de membres de l'AAFA et des Premières nations devenant des agents financiers autochtones agréés.

Liens stratégiques

Établir de nouvelles relations financières prend du temps, mais cela permettra aux Premières nations d'avoir des sources de financement plus stables et prévisibles et des gouvernements de plus en plus autonomes. Ces nouvelles relations permettront d'appuyer la prestation des programmes et des services, d'augmenter la confiance du public à l'égard des activités du gouvernement, entraîneront une stabilité accrue et l'utilisation efficace des ressources financières. L'instauration de gouvernements compétents et de mécanismes de reddition efficaces dans les collectivités des Premières nations augmentera la confiance des investisseurs, favorisera la création de partenariats économiques et permettra d'améliorer les conditions de vie.

Des collectivités et des économies renforcées, et l'appui aux gens (3 677 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : une qualité de vie pour les Premières nations et les Inuits comparable à celle des collectivités voisines, et une autosuffisance accrue grâce à un meilleur accès aux possibilités économiques. Les partenariats avec les Premières nations et les Inuits, le secteur privé, les organismes non gouvernementaux et les autres gouvernements sont un ingrédient essentiel pour atteindre cet objectif ultime.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Par comparaison avec d'autres segments de la population canadienne, les collectivités des Premières nations et des Inuits vivent dans des conditions uniques sur le plan social, économique et culturel. En raison des variations régionales et de la diversité culturelle, il est indispensable d'adopter des approches différentes pour stimuler le développement économique et social. Pour que les collectivités des Premières nations et des Inuits aient une assise solide qui favorise le développement durable, il est indispensable que la planification communautaire soit exhaustive et de faire des investissements stratégiques. L'investissement dans le capital humain et l'infrastructure de base est une condition préalable pour permettre aux

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Faciliter l'évolution de l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AAFA).
- ■ Établir des institutions financières nationales pour aider les Premières nations à offrir de meilleurs services et une meilleure infrastructure à leurs collectivités dans les domaines de la gestion financière, de la fiscalité, de l'emprunt et des statistiques grâce à la Table nationale de discussion sur les relations financières, en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux concernés et avec l'Assemblée des Premières Nations.
- ■ Perfectionner les ressources humaines en améliorant les capacités des agents de l'AAFA de fournir une formation professionnelle et d'aider les Premières nations des collectivités isolées de toutes les régions du Canada dans leurs activités financières grâce au gouvernement en direct, et par l'augmentation continue du nombre de membres de l'AAFA et des Premières nations devenant des agents financiers autochtones agréés.

Liens stratégiques

Établir de nouvelles relations financières prend du temps, mais cela permettra aux Premières nations d'avoir des sources de financement plus stables et prévisibles et des gouvernements de plus en plus autonomes. Ces nouvelles relations permettront d'appuyer la prestation des programmes et des services, d'augmenter la confiance du public à l'égard des activités du gouvernement, entraîneront une stabilité accrue et l'utilisation efficace des ressources financières. L'instauration de gouvernements compétents et de mécanismes de reddition efficaces dans les collectivités des Premières nations augmentera la confiance des investisseurs, favorisera la création de partenariats économiques et permettra d'améliorer les conditions de vie.

Des collectivités et des économies renforcées, et l'appui aux gens (3 677 millions de dollars en 2001–2002)

Manifestés par : une qualité de vie pour les Premières nations et les Inuits comparable à celle des collectivités voisines, et une autosuffisance accrue grâce à un meilleur accès aux possibilités économiques. Les partenariats avec les Premières nations et les Inuits, le secteur privé, les organismes non gouvernementaux et les autres gouvernements sont un ingrédient essentiel pour atteindre cet objectif ultime.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Par comparaison avec d'autres segments de la population canadienne, les collectivités des Premières nations et des Inuits vivent dans des conditions uniques sur le plan social, économique et culturel. En raison des variations régionales et de la diversité culturelle, il est indispensable d'adopter des approches différentes pour stimuler le développement économique et social. Pour que les collectivités des Premières nations et des Inuits aient une assise solide qui favorise le développement durable, il est indispensable que la planification communautaire soit exhaustive et de faire des investissements stratégiques. L'investissement dans le capital humain et l'infrastructure de base est une condition préalable pour permettre aux

Premières nations et aux Inuits de développer les capacités qui leur permettront de tirer parti des débouchés économiques. Pour améliorer leur qualité de vie et leur autosuffisance, il est indispensable de répondre à leurs besoins essentiels dans le domaine du logement, des écoles et autres aménagements communautaires, et de leur faciliter l'accès à l'éducation et aux services d'aide sociale. Le principal défi consistera à coordonner tous les efforts : pour augmenter les chances de réussite, il est indispensable de former des partenariats lorsque d'autres intervenants exercent la maîtrise des ressources et/ou des instruments de politique. Il faut donc un engagement complet de tous les partenaires – les Premières nations, les Inuits, le secteur privé, les provinces et les territoires.

Le cercle de collaboration : De nombreuses collectivités des Premières nations et des Inuits ne disposent ni de la main-d'oeuvre, ni des compétences ou de l'expérience dont elles ont besoin pour renforcer les collectivités et les économies. Les programmes d'aide sociale et l'aide apportée à l'éducation spécialisée n'ont pas toujours évolué au même rythme que les normes provinciales. Les frais de scolarité croissants réduisent l'accès au programme d'éducation postsecondaire. Il est indispensable d'avoir l'infrastructure de base nécessaire pour améliorer la qualité de vie et l'accès aux possibilités économiques. Il faut construire plus de logements pour répondre à la croissance démographique. Il faut améliorer les infrastructures comme les routes et les télécommunications et donner accès à des sources d'énergie fiables, économiques et écologiques. Le manque d'accès aux capitaux et les incohérences dans la planification du développement communautaire viennent également freiner le développement économique. Pour créer des collectivités durables, le principal défi consiste à obtenir des ressources qui permettent de renforcer ces fondations. L'investissement dans le capital humain et l'infrastructure de base est essentiel pour permettre aux Premières nations et aux Inuits de participer aux possibilités économiques et d'en tirer parti.

Le cercle opérationnel : Pour créer un climat d'investissement propice à un développement social et économique rationnel dans les collectivités des Premières nations et des Inuits il est nécessaire d'avoir une vision à long terme. Pour créer des collectivités durables, il est indispensable d'intégrer les programmes d'éducation, les services sociaux de soutien, l'infrastructure de base et une planification communautaire efficace. Les Premières nations et les Inuits doivent avoir un meilleur accès aux capitaux, aux terres et aux ressources et disposer des compétences professionnelles qui leur permettront d'exploiter les possibilités régionales. Il est indispensable que les ministères fédéraux, territoriaux et provinciaux et les autres partenaires (notamment les organismes de prestation considérés comme tierces parties) coordonnent leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes. Le MAINC peut servir de catalyseur à des fins de sensibilisation et de facilitateur pour inciter les Premières nations et les Inuits à explorer les possibilités avec d'autres partenaires. Le principal enjeu sera d'obtenir l'engagement des partenaires requis et de s'assurer que les collectivités aient la capacité de participer à ces efforts.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Le renforcement du développement économique

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Appui à la création et à l'expansion des entreprises grâce à un financement direct visant à combler le manque de capitaux propres.
- ■ Accès direct accru aux marchés fédéraux pour les entreprises autochtones.
- ■ Développement de la capacité économique des Premières nations grâce au mentorat et au renforcement des institutions (p. ex. institutions financières autochtones, organismes de développement économique communautaire, associations d'entreprises autochtones et associations sectorielles).
- ■ Participation des Premières nations et des Inuits aux partenariats de développement régional avec le secteur privé et les provinces et territoires dans les secteurs de la foresterie, des mines, de l'énergie et des routes.
- ■ Forums économiques élargis pour inciter les Autochtones, le secteur privé, les territoires et d'autres gouvernements à former des partenariats.
- ■ Accès accru aux capitaux privés par les entreprises et les collectivités des Premières nations par l'entremise de projets pilotes à capital de risque et par le renforcement des institutions des Premières nations et des Inuits (p. ex. Programme de développement des entreprises autochtones).
- ■ Accès accru aux cautionnements de soumission par les entreprises autochtones par le biais d'un nouvel instrument de garantie d'exécution.
- ■ Amélioration de l'infrastructure dans les réserves pour appuyer le développement économique. Les secteurs clés comprennent les télécommunications, les routes et les sources d'énergie abordables.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Achèvement des évaluations de programmes entraînant la mise à jour de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et du Programme de développement économique communautaire.
- ❑ Progrès continus faits pour aider les collectivités des Premières nations et des Inuits à avoir accès aux principaux débouchés économiques de leurs régions et aux avantages qui en découlent.
- ❑ Établissement de partenariats avec les Premières nations, le secteur privé et d'autres gouvernements, axés sur l'accès aux capitaux, les compétences professionnelles et l'établissement d'un climat propice aux affaires afin de réduire les obstacles au développement.
- ❑ Promotion en faveur des possibilités accrues et partage des meilleures pratiques avec les Premières nations, les Inuits, le secteur privé, les provinces et les territoires.
- ■ Augmentation de 20 millions de dollars du montant des prêts au développement consentis par les institutions financières autochtones d'ici mars 2003.
- ■ Renforcement de la croissance économique comme le prouvent la hausse de l'emploi et du revenu des Premières nations et des Inuits.
- ■ Accroissement de l'activité commerciale des Premières nations et des Inuits comme le montre le nombre accru d'entreprises autochtones.

L'engagement

Une autosuffisance accrue

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Préparer et distribuer un plan d'action pour donner suite à la réponse au rapport du Vérificateur général sur l'enseignement primaire et secondaire (avril 2000) en collaborant avec les Premières nations, en poursuivant les recherches et l'élaboration des politiques en matière d'éducation spécialisée et en intégrant les résultats du projet expérimental sur l'éducation spécialisée au Québec.
- ❑ Entreprendre un examen du Programme d'appui aux gouvernements indiens pour trouver des possibilités de mieux soutenir les capacités de gestion des programmes et des services des Premières nations.
- ❑ Élaborer, en collaboration avec les Premières nations, un cadre stratégique d'aide sociale remanié fondé sur la rétroaction provenant des projets pilotes.
- ❑ Le rapport provisoire d'évaluation de la Prestation nationale pour enfants (PNE) analyse les répercussions à court et à moyen termes sur les collectivités de la composante concernant le réinvestissement de la PNE au moyen des autoévaluations des Premières nations.
- ❑ Élaboration conjointe avec l'Administration centrale, les régions et les Premières nations, de plans d'action pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies concrètes visant à éliminer l'écart entre le taux de réussite scolaire des élèves des Premières nations et celui des autres élèves canadiens.
- ■ Participation de plus de 330 Premières nations à des projets de réforme de l'éducation.
- ■ Amélioration des capacités dans les domaines du logement; de l'infrastructure pour l'élaboration de politiques et de programmes locaux; de nouveaux modes de financement; des services d'approvisionnement en eau, de la planification communautaire pour le logement; de la gestion des contrats de projets d'immobilisations dans le but d'appuyer l'autonomie gouvernementale.
- ■ Appui aux enfants et aux familles des Premières nations en améliorant les initiatives de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.
- ■ 176 projets pilotes relatifs à la réforme de la sécurité du revenu dans plus de 545 Premières nations, pour mettre à l'essai des approches novatrices visant à accroître l'accès aux mesures actives des programmes sociaux et renforcer l'autosuffisance des individus et des collectivités.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Aller de l'avant avec les engagements pris dans la Stratégie de développement durable du MAINC de 2001–2003 qui sont d'élaborer, d'ici décembre 2002, un répertoire des modèles de planification communautaire, des meilleures pratiques et des exemples de réussite existants et d'intégrer le processus de décisions interministériel sur l'exécution des programmes et l'élaboration des politiques fédérales.
- ❑ Instaurer une politique qui prévoira la prestation de services intégrés aux personnes âgées et aux membres des PN atteints d'incapacité qui soient d'une qualité comparable à ceux offerts par les provinces et les territoires aux collectivités vivant à l'extérieur des réserves.
- ❑ Renforcer les liens avec d'autres programmes de réforme de la sécurité du revenu pour permettre aux PN d'avoir un meilleur accès aux mesures actives des programmes d'aide sociale comme les autres Canadiens qui ne vivent pas dans une réserve.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Le renforcement du développement économique

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Appui à la création et à l'expansion des entreprises grâce à un financement direct visant à combler le manque de capitaux propres.
- ■ Accès direct accru aux marchés fédéraux pour les entreprises autochtones.
- ■ Développement de la capacité économique des Premières nations grâce au mentorat et au renforcement des institutions (p. ex. institutions financières autochtones, organismes de développement économique communautaire, associations d'entreprises autochtones et associations sectorielles).
- ■ Participation des Premières nations et des Inuits aux partenariats de développement régional avec le secteur privé et les provinces et territoires dans les secteurs de la foresterie, des mines, de l'énergie et des routes.
- ■ Forums économiques élargis pour inciter les Autochtones, le secteur privé, les territoires et d'autres gouvernements à former des partenariats.
- ■ Accès accru aux capitaux privés par les entreprises et les collectivités des Premières nations par l'entremise de projets pilotes à capital de risque et par le renforcement des institutions des Premières nations et des Inuits (p. ex. Programme de développement des entreprises autochtones).
- ■ Accès accru aux cautionnements de soumission par les entreprises autochtones par le biais d'un nouvel instrument de garantie d'exécution.
- ■ Amélioration de l'infrastructure dans les réserves pour appuyer le développement économique. Les secteurs clés comprennent les télécommunications, les routes et les sources d'énergie abordables.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Achèvement des évaluations de programmes entraînant la mise à jour de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et du Programme de développement économique communautaire.
- ❑ Progrès continus faits pour aider les collectivités des Premières nations et des Inuits à avoir accès aux principaux débouchés économiques de leurs régions et aux avantages qui en découlent.
- ❑ Établissement de partenariats avec les Premières nations, le secteur privé et d'autres gouvernements, axés sur l'accès aux capitaux, les compétences professionnelles et l'établissement d'un climat propice aux affaires afin de réduire les obstacles au développement.
- ❑ Promotion en faveur des possibilités accrues et partage des meilleures pratiques avec les Premières nations, les Inuits, le secteur privé, les provinces et les territoires.
- ■ Augmentation de 20 millions de dollars du montant des prêts au développement consentis par les institutions financières autochtones d'ici mars 2003.
- ■ Renforcement de la croissance économique comme le prouvent la hausse de l'emploi et du revenu des Premières nations et des Inuits.
- ■ Accroissement de l'activité commerciale des Premières nations et des Inuits comme le montre le nombre accru d'entreprises autochtones.

L'engagement

Une autosuffisance accrue

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Préparer et distribuer un plan d'action pour donner suite à la réponse au rapport du Vérificateur général sur l'enseignement primaire et secondaire (avril 2000) en collaborant avec les Premières nations, en poursuivant les recherches et l'élaboration des politiques en matière d'éducation spécialisée et en intégrant les résultats du projet expérimental sur l'éducation spécialisée au Québec.
- ❑ Entreprendre un examen du Programme d'appui aux gouvernements indiens pour trouver des possibilités de mieux soutenir les capacités de gestion des programmes et des services des Premières nations.
- ❑ Élaborer, en collaboration avec les Premières nations, un cadre stratégique d'aide sociale remanié fondé sur la rétroaction provenant des projets pilotes.
- ❑ Le rapport provisoire d'évaluation de la Prestation nationale pour enfants (PNE) analyse les répercussions à court et à moyen termes sur les collectivités de la composante concernant le réinvestissement de la PNE au moyen des autoévaluations des Premières nations.
- ❑ Élaboration conjointe avec l'Administration centrale, les régions et les Premières nations, de plans d'action pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies concrètes visant à éliminer l'écart entre le taux de réussite scolaire des élèves des Premières nations et celui des autres élèves canadiens.
- ■ Participation de plus de 330 Premières nations à des projets de réforme de l'éducation.
- ■ Amélioration des capacités dans les domaines du logement; de l'infrastructure pour l'élaboration de politiques et de programmes locaux; de nouveaux modes de financement; des services d'approvisionnement en eau, de la planification communautaire pour le logement; de la gestion des contrats de projets d'immobilisations dans le but d'appuyer l'autonomie gouvernementale.
- ■ Appui aux enfants et aux familles des Premières nations en améliorant les initiatives de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.
- ■ 176 projets pilotes relatifs à la réforme de la sécurité du revenu dans plus de 545 Premières nations, pour mettre à l'essai des approches novatrices visant à accroître l'accès aux mesures actives des programmes sociaux et renforcer l'autosuffisance des individus et des collectivités.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Aller de l'avant avec les engagements pris dans la Stratégie de développement durable du MAINC de 2001–2003 qui sont d'élaborer, d'ici décembre 2002, un répertoire des modèles de planification communautaire, des meilleures pratiques et des exemples de réussite existants et d'intégrer le processus de décisions interministériel sur l'exécution des programmes et l'élaboration des politiques fédérales.
- ❑ Instaurer une politique qui prévoira la prestation de services intégrés aux personnes âgées et aux membres des PN atteints d'incapacité qui soient d'une qualité comparable à ceux offerts par les provinces et les territoires aux collectivités vivant à l'extérieur des réserves.
- ❑ Renforcer les liens avec d'autres programmes de réforme de la sécurité du revenu pour permettre aux PN d'avoir un meilleur accès aux mesures actives des programmes d'aide sociale comme les autres Canadiens qui ne vivent pas dans une réserve.

- ❑ Le rapport d'évaluation sommaire de la PNE évaluera l'efficacité et les répercussions de la PNE pour les Premières nations et facilitera les futures recommandations stratégiques.
- ■ Collaborer avec les Premières nations partenaires pour augmenter le taux d'inscription des élèves âgés de 6 à 16 ans (actuellement 84 p. 100) et réduire l'écart entre le taux de réussite scolaire des Premières nations et des autres Canadiens.
- ■ Mettre en œuvre au moins une initiative organisationnelle importante de réforme de l'éducation chez les Premières nations dans chaque région afin d'améliorer le taux d'inscription des élèves au niveau approprié, c'est-à-dire les enfants de 6 ans en première année, ceux de 7ans en deuxième et ainsi de suite. À l'heure actuelle, seulement 60 p. 100 environ des élèves des Premières nations sont inscrits au niveau approprié.
- ■ Accorder un appui aux Premières nations et aux conseils tribaux par l'entremise du Programme d'appui aux gouvernements indiens, pour habiliter les Premières nations à exécuter elles-mêmes les programmes et les services et à évoluer vers l'autonomie gouvernementale.
- ■ Continuer d'améliorer l'accès aux mesures actives des programmes de développement social.
- ■ Remodeler, en collaboration avec les Premières nations, le cadre stratégique d'aide sociale.

L'engagement

L'amélioration de la santé et de la sécurité

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaborer une stratégie de gestion des eaux des Premières nations.
- ❑ Élaborer, en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord, une stratégie pour traiter la question des changements climatiques.
- ❑ Élaborer, en partenariat avec les Premières nations, une stratégie de gestion environnementale pour les terres des réserves.
- ■ Augmenter de 1 p. 100 la proportion de logements dotés de systèmes essentiels d'approvisionnement en eau et de systèmes d'égout (de 94 p. 100 à 95 p. 100)
- ■ Apporter un soutien pour la construction d'environ 2 600 nouvelles unités de logement et la rénovation d'environ 3 300 autres par les Premières nations.
- ■ Assurer qu'au moins 50 p. 100 des projets entrepris dans le cadre de la composante écologique du programme Infrastructure Canada soient réalisés par les Premières nations.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Les ministères fédéraux collaborent plus étroitement aux stratégies d'investissement et de gestion liées à l'infrastructure dans les réserves, dans le cadre d'une planification coordonnée.
- ■ Mise en oeuvre des améliorations du programme du logement.
- ■ Augmentation de 5 p. 100 du nombre d'unités de logement convenables dans les réserves (de 57 p. 100 à 62 p. 100).
- ■ Augmentation de 9 p. 100 du nombre total d'unités de logement dans les réserves (de 88 500 unités à 96 600 unités).
- ■ Augmentation de 3 p. 100 de la proportion de logements pourvus de systèmes essentiels d'approvisionnement en eau et de systèmes d'égout (de 94 p. 100 à 97 p. 100).

- ❑ Le rapport d'évaluation sommaire de la PNE évaluera l'efficacité et les répercussions de la PNE pour les Premières nations et facilitera les futures recommandations stratégiques.
- ■ Collaborer avec les Premières nations partenaires pour augmenter le taux d'inscription des élèves âgés de 6 à 16 ans (actuellement 84 p. 100) et réduire l'écart entre le taux de réussite scolaire des Premières nations et des autres Canadiens.
- ■ Mettre en œuvre au moins une initiative organisationnelle importante de réforme de l'éducation chez les Premières nations dans chaque région afin d'améliorer le taux d'inscription des élèves au niveau approprié, c'est-à-dire les enfants de 6 ans en première année, ceux de 7ans en deuxième et ainsi de suite. À l'heure actuelle, seulement 60 p. 100 environ des élèves des Premières nations sont inscrits au niveau approprié.
- ■ Accorder un appui aux Premières nations et aux conseils tribaux par l'entremise du Programme d'appui aux gouvernements indiens, pour habiliter les Premières nations à exécuter elles-mêmes les programmes et les services et à évoluer vers l'autonomie gouvernementale.
- ■ Continuer d'améliorer l'accès aux mesures actives des programmes de développement social.
- ■ Remodeler, en collaboration avec les Premières nations, le cadre stratégique d'aide sociale.

L'engagement

L'amélioration de la santé et de la sécurité

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaborer une stratégie de gestion des eaux des Premières nations.
- ❑ Élaborer, en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord, une stratégie pour traiter la question des changements climatiques.
- ❑ Élaborer, en partenariat avec les Premières nations, une stratégie de gestion environnementale pour les terres des réserves.
- ■ Augmenter de 1 p. 100 la proportion de logements dotés de systèmes essentiels d'approvisionnement en eau et de systèmes d'égout (de 94 p. 100 à 95 p. 100)
- ■ Apporter un soutien pour la construction d'environ 2 600 nouvelles unités de logement et la rénovation d'environ 3 300 autres par les Premières nations.
- ■ Assurer qu'au moins 50 p. 100 des projets entrepris dans le cadre de la composante écologique du programme Infrastructure Canada soient réalisés par les Premières nations.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Les ministères fédéraux collaborent plus étroitement aux stratégies d'investissement et de gestion liées à l'infrastructure dans les réserves, dans le cadre d'une planification coordonnée.
- ■ Mise en oeuvre des améliorations du programme du logement.
- ■ Augmentation de 5 p. 100 du nombre d'unités de logement convenables dans les réserves (de 57 p. 100 à 62 p. 100).
- ■ Augmentation de 9 p. 100 du nombre total d'unités de logement dans les réserves (de 88 500 unités à 96 600 unités).
- ■ Augmentation de 3 p. 100 de la proportion de logements pourvus de systèmes essentiels d'approvisionnement en eau et de systèmes d'égout (de 94 p. 100 à 97 p. 100).

- Traitement curatif de 60 p. 100 des 750 sites contaminés recensés originairement dans les collectivités des Premières nations.
- Participation continue au Programme Infrastructure Canada Program en 2002–2003, 50 p. 100 au moins des projets d'infrastructure du ministère devant être entrepris dans le cadre du volet écologique de ce programme.

Liens stratégiques

Les investissements faits pour renforcer les collectivités et les économies et appuyer les gens entraînent une réduction correspondante des dépenses de santé et autres coûts de services sociaux, contribuent à la santé et au bien-être des populations dans les réserves ainsi qu'à l'ensemble de l'économie canadienne. Ces investissements témoignent également de l'engagement du MAINC à l'égard des principes de l'union sociale – la mobilité et la comparabilité de la prestation des services. Les projets de développement économique bénéficient aussi indirectement aux collectivités avoisinantes, grâce à la création d'emplois et la stabilité et la croissance économiques de la région concernée. Le renforcement institutionnel est un facteur clé pour encourager la capacité des collectivités des Premières nations d'exercer les pouvoirs et rendre des comptes à leurs collectivités. Le ministère collabore avec les Premières nations pour renforcer et/ou établir des systèmes d'exercice des pouvoirs tout en veillant à renforcer les capacités dans le cadre des initiatives de remaniement des programmes liées à *Rassembler nos forces*.

La Stratégie de développement durable du MAINC de 2001–2003 établit les engagements et les indicateurs de rendement associés aux principaux résultats définis dans le présent rapport. (Voir la SDD 2001–2003 à l'adresse http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sus/sds_f.html).

L'initiative de réforme de la sécurité du revenu permet de créer des liens avec d'autres ministères fédéraux comme Développement des ressources humaines Canada et avec le Programme de développement économique communautaire du MAINC.

Programme des affaires du Nord

Secteur d'activité

Services aux affaires du Nord

Objectif du secteur d'activité

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002**		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
en millions de dollars	ETP	**en millions de dollars**	**ETP**	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
203,9	561	**167,9**	**563**	168,5	563	158,9	556

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Le résultat ultime

La gestion efficace des intérêts fédéraux dans le Nord et la promotion du développement durable dans le Nord (167,9 millions de dollars en 2001–2002).

Manifestées par : La capacité accrue de tous les résidants du Nord d'administrer leurs propres ressources et leurs affaires politiques, économique et sociales. Dans le cadre du Programme des affaires du Nord (PAN), le MAINC s'emploie à travailler en partenariat avec les Autochtones, les gouvernements territoriaux et les résidants du Nord de manière à faciliter l'évolution des gouvernements, des économies, et des collectivités et des résidants du Nord.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les prix mondiaux des ressources naturelles ont une incidence majeure sur le niveau des activités d'exploration et d'exploitation des ressources dans le Nord. Les pressions internationales qui s'exercent pour trouver de nouvelles ressources pétrolières et gazières ont entraîné l'injection de fonds dans l'exploration. Pour la première fois en dix ans, les activités pétrolières et gazières s'étendent maintenant au large des côtes. Bien que l'on ne connaisse pas encore le tracé du chemin des gazoducs proposés, la demande de nouveaux approvisionnements en pétrole et en gaz devrait néanmoins entraîner des avantages économiques à long terme pour le Nord.

Des fonds sont également investis dans l'exploration et l'exploitation des mines de diamants tant dans les T. N.-O. qu'au Nunavut. La première mine de diamants du Canada est en activité depuis presque deux ans et trois autres se préparent à entrer en activité ou ont présenté une demande d'approbation réglementaire. Par contre, les prix peu élevés des métaux qui se maintiennent depuis 1997 ont eu pour effet de freiner sensiblement la plupart des autres activités minières dans le Nord. Plusieurs mines ont cessé leurs activités, l'exploration a ralenti et l'ouverture de nouvelles mines a été mise en attente jusqu'à ce que les prix augmentent et que les conditions du marché s'améliorent. De façon tout à fait imprévue, l'échec financier de plusieurs grandes mines a contraint le ministère à prendre des mesures de protection environnementale, et à se charger de la gestion des mines abandonnées.

Les prix du marché ne sont pas les seuls facteurs déterminants de la croissance économique du Nord. Le climat d'investissement est également touché par la situation concernant les revendications territoriales, les choix faits par les gouvernements et les résidants du Nord, l'efficacité des cadres de réglementation et l'appropriation de nouveaux pouvoirs décisionnels sur la gestion des terres et des ressources par des offices tripartites et les gouvernements du Nord. L'industrie s'est dite préoccupée par l'incertitude, l'instabilité et le manque d'efficacité qui restreignent les investissements et limitent les occasions d'affaires.

Le résultat ultime

La gestion efficace des intérêts fédéraux dans le Nord et la promotion du développement durable dans le Nord (167,9 millions de dollars en 2001–2002).

Manifestées par : La capacité accrue de tous les résidants du Nord d'administrer leurs propres ressources et leurs affaires politiques, économique et sociales. Dans le cadre du Programme des affaires du Nord (PAN), le MAINC s'emploie à travailler en partenariat avec les Autochtones, les gouvernements territoriaux et les résidants du Nord de manière à faciliter l'évolution des gouvernements, des économies, et des collectivités et des résidants du Nord.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Les prix mondiaux des ressources naturelles ont une incidence majeure sur le niveau des activités d'exploration et d'exploitation des ressources dans le Nord. Les pressions internationales qui s'exercent pour trouver de nouvelles ressources pétrolières et gazières ont entraîné l'injection de fonds dans l'exploration. Pour la première fois en dix ans, les activités pétrolières et gazières s'étendent maintenant au large des côtes. Bien que l'on ne connaisse pas encore le tracé du chemin des gazoducs proposés, la demande de nouveaux approvisionnements en pétrole et en gaz devrait néanmoins entraîner des avantages économiques à long terme pour le Nord.

Des fonds sont également investis dans l'exploration et l'exploitation des mines de diamants tant dans les T. N.-O. qu'au Nunavut. La première mine de diamants du Canada est en activité depuis presque deux ans et trois autres se préparent à entrer en activité ou ont présenté une demande d'approbation réglementaire. Par contre, les prix peu élevés des métaux qui se maintiennent depuis 1997 ont eu pour effet de freiner sensiblement la plupart des autres activités minières dans le Nord. Plusieurs mines ont cessé leurs activités, l'exploration a ralenti et l'ouverture de nouvelles mines a été mise en attente jusqu'à ce que les prix augmentent et que les conditions du marché s'améliorent. De façon tout à fait imprévue, l'échec financier de plusieurs grandes mines a contraint le ministère à prendre des mesures de protection environnementale, et à se charger de la gestion des mines abandonnées.

Les prix du marché ne sont pas les seuls facteurs déterminants de la croissance économique du Nord. Le climat d'investissement est également touché par la situation concernant les revendications territoriales, les choix faits par les gouvernements et les résidants du Nord, l'efficacité des cadres de réglementation et l'appropriation de nouveaux pouvoirs décisionnels sur la gestion des terres et des ressources par des offices tripartites et les gouvernements du Nord. L'industrie s'est dite préoccupée par l'incertitude, l'instabilité et le manque d'efficacité qui restreignent les investissements et limitent les occasions d'affaires.

De plus, les conditions géographiques et démographiques dans le Nord posent des problèmes particuliers au chapitre de la prestation des programmes et des services, et de la croissance économique. L'éloignement des collectivités, les conditions climatiques rigoureuses et la vulnérabilité de l'environnement ont tous un impact, tout comme les lacunes de l'infrastructure (télécommunications, routes, ports) et des connaissances scientifiques et techniques. La variabilité des compétences et des capacités au niveau des gouvernements, des collectivités et des individus exerce aussi un impact sur la capacité du Nord d'exploiter les possibilités. En outre, on s'attend à ce que l'effet des changements climatiques sur la région soit important et qu'il touche négativement de nombreux aspects de la vie dans le Nord au cours des prochaines années. En conclusion, les actions d'autres intervenants continueront d'influer sur les progrès réalisés dans les dossiers du transfert des responsabilités, des revendications territoriales et du développement économique.

Le cercle de collaboration : Le MAINC collabore avec d'autres ministères fédéraux et ses partenaires du Nord pour aider à préparer le Nord à relever les défis et mieux pouvoir exploiter les possibilités que les activités accrues d'exploration et d'exploitation des ressources vont présenter et créer un climat d'investissement concurrentiel qui soit efficace, précis et cohérent, et respecte les principes du développement durable. Il devra s'attaquer en priorité à combler les lacunes au chapitre des politiques, des lois et des règlements.

De plus, il faut disposer des ressources suffisantes pour stimuler le développement économique et assurer une mise en oeuvre efficace des programmes et des services, notamment pour répondre aux préoccupations dans le domaine de la santé et la sécurité qui sont associées aux mines et aux dépotoirs.

Les changements climatiques et d'autres facteurs environnementaux et socio-économiques exigent des solutions applicables à l'ensemble du Nord et la coopération entre les divers pays concernés; le Programme des affaires du Nord fait preuve de leadership à cet égard au sein du gouvernement fédéral. Cependant, il demeure indispensable d'établir des relations de travail plus étroites avec les autres ministères fédéraux et tous les partenaires du Nord.

Le cercle opérationnel : Le ministère peut prendre certaines mesures pour rendre l'environnement fonctionnel du Nord plus stable et attrayant pour les investisseurs. En effet, il peut combler d'importantes lacunes dans les politiques et remplacer celles qui sont désuètes. L'élaboration de politiques sur les mines de diamants, la remise en état des sites miniers et les ententes sur les répercussions et les avantages constituent une priorité. De plus, le MAINC comblera de sérieuses lacunes juridiques en rédigeant les projets de loi sur les eaux et les droits de surface au Nunavut et en mettant au point un processus d'évaluation du développement au Yukon. Au niveau fédéral, le MAINC continuera de jouer un rôle général de coordination pour ce qui est des demandes d'établissement de pipelines.

Le ministère continuera de prendre une part active dans la coordination de l'élaboration d'une stratégie fédérale renouvelée de développement durable dans le Nord et de la promotion internationale d'un programme canadien de développement durable. Il favorisera la participation du gouvernement fédéral aux initiatives circumpolaires dans le cadre de la nouvelle politique étrangère du Canada relative au Nord, et il administrera le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord dans le cadre des nouvelles ressources qui lui seront accordées.

Le MAINC continuera d'appuyer l'évolution des gouvernements dans le Nord par ses activités de transfert des pouvoirs et de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales et de défendre, au sein du gouvernement fédéral, les intérêts du Nord dans des secteurs comme le développement économique, la sécurité alimentaire, et la santé et la sécurité humaines.

Toutes les activités du Programme des affaires du Nord du ministère sont menées conformément aux principes et aux pratiques du développement durable. On peut regrouper ces activités sous quatre rubriques : l'exercice des pouvoirs dans le Nord; un environnement humain et naturel sain; l'utilisation durable des ressources naturelles du Nord; l'encouragement de la coopération circumpolaire.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Le renforcement de l'exercice des pouvoirs dans le Nord

Principaux résultats en 2001–2002

- ■ Transférer au gouvernement du Nunavut la responsabilité de financer les hôpitaux et les services médicaux destinés aux résidants indiens et inuits du Nunavut en intégrant les fonds de contribution du MAINC à l'entente de financement préétablie Canada-Nunavut.
- ■ Terminer le transfert des responsabilités liées à la gestion des terres et des ressources au gouvernement du Yukon.
- ■ Tenue d'une réunion nationale des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du développement du Nord pour leur permettre de discuter de sujets d'intérêt commun ainsi que des moyens de faire avancer les dossiers prioritaires communs.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Renforcement des conseils fédéraux dans les T. N.-O. et au Nunavut pour faire progresser les approches régionales en matière de partenariat et autres questions horizontales.
- ■ Renforcement des relations intergouvernementales manifesté par l'élaboration de programmes d'élaboration de politiques communs, notamment l'échéancier du transfert des responsabilités aux T. N.-O. et au Nunavut.

L'engagement

Un environnement humain et naturel sain

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaboration d'une politique relative aux ententes sur les avantages et les répercussions et d'une politique sur la remise en état des sites miniers pour les T. N.-O.

Le MAINC continuera d'appuyer l'évolution des gouvernements dans le Nord par ses activités de transfert des pouvoirs et de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales et de défendre, au sein du gouvernement fédéral, les intérêts du Nord dans des secteurs comme le développement économique, la sécurité alimentaire, et la santé et la sécurité humaines.

Toutes les activités du Programme des affaires du Nord du ministère sont menées conformément aux principes et aux pratiques du développement durable. On peut regrouper ces activités sous quatre rubriques : l'exercice des pouvoirs dans le Nord; un environnement humain et naturel sain; l'utilisation durable des ressources naturelles du Nord; l'encouragement de la coopération circumpolaire.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Le renforcement de l'exercice des pouvoirs dans le Nord

Principaux résultats en 2001–2002

- ■ Transférer au gouvernement du Nunavut la responsabilité de financer les hôpitaux et les services médicaux destinés aux résidants indiens et inuits du Nunavut en intégrant les fonds de contribution du MAINC à l'entente de financement préétablie Canada-Nunavut.
- ■ Terminer le transfert des responsabilités liées à la gestion des terres et des ressources au gouvernement du Yukon.
- ■ Tenue d'une réunion nationale des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du développement du Nord pour leur permettre de discuter de sujets d'intérêt commun ainsi que des moyens de faire avancer les dossiers prioritaires communs.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Renforcement des conseils fédéraux dans les T. N.-O. et au Nunavut pour faire progresser les approches régionales en matière de partenariat et autres questions horizontales.
- ■ Renforcement des relations intergouvernementales manifesté par l'élaboration de programmes d'élaboration de politiques communs, notamment l'échéancier du transfert des responsabilités aux T. N.-O. et au Nunavut.

L'engagement

Un environnement humain et naturel sain

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaboration d'une politique relative aux ententes sur les avantages et les répercussions et d'une politique sur la remise en état des sites miniers pour les T. N.-O.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Produire le rapport d'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien et un rapport sur le programme d'évaluation et de suivi de l'Arctique.
- ❑ S'acquitter des responsabilités du MAINC relatives au volet sur l'Arctique du Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution d'origine terrestre.
- ❑ Coordonner les activités fédérales de développement durable dans le Nord.
- ■ Entreprendre des projets pilotes à coûts partagés dans certaines collectivités utilisant le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste.
- ■ Poursuivre la remise en état des sites contaminés dans le Nord.
- ■ Renouveler le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.
- ■ Établir des relations de travail plus étroites avec les groupes autochtones du Nord grâce au partage de l'information, à la prise de décision commune et à l'absence de griefs et de différends.

L'engagement

L'utilisation durable des ressources naturelles du Nord

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Création d'un système de priorités et d'un plan de gestion pour tous les sites contaminés du Nord, notamment des directives sur la gestion des déchets.
- ■ Veiller à ce que le gouvernement fédéral soit prêt à répondre aux demandes de projets d'installation d'un ou de plusieurs pipelines dans le Nord, ainsi qu'aux activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières connexes.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Élaborer des règlements sur la production minière au Yukon.
- ❑ Déposer le projet de loi sur les eaux du Nunavut et le tribunal des droits de surface du Nunavut et le projet de loi sur le processus d'évaluation du développement au Yukon, pour s'acquitter des obligations fédérales stipulées dans les lois sur le règlement des revendications territoriales.
- ❑ Élaborer des options relatives à une politique sur les mines de diamants dans le Nord et mener des consultations publiques concernant le Règlement sur l'exploitation minière au Canada.
- ❑ Rédiger un règlement sur les droits de surface pour le pétrole et le gaz canadiens afin de régler les différends entre les propriétaires fonciers et les entreprises d'exploration concernant l'accès aux terres et l'indemnisation.
- ❑ Établir des plans de réglementation pour les activités pétrolières et gazières dans les T. N.-O.
- ❑ Préparer une politique sur la gestion des activités humaines dans les zones de mise bas et d'élevage du caribou sur les terres de la Couronne au Nunavut et dans les T. N.-O.
- ❑ Renouveler le contrat d'évaluation des diamants du gouvernement.
- ■ Renforcer le cadre des politiques fédérales et la coordination de la réglementation concernant les activités pétrolières et gazières.
- ■ Élaborer un processus d'harmonisation des activités de réglementation fédérales et territoriales, et régler les problèmes liés à la gestion et au contrôle des ressources naturelles, et à l'infrastructure connexe.

L'engagement

L'encouragement de la coordination circumpolaire

Principaux résultats en 2001–2002

- Signature d'une convention globale sur les polluants organiques persistants.

Principaux résultats en 2002–2004

- Appuyer les travaux du Conseil de l'Arctique, notamment les initiatives axées sur les jeunes du Nord, le développement durable et la protection environnementale.
- Continuer à solliciter l'engagement des intervenants de la Russie dans le cadre du protocole d'entente du MAINC avec la Russie et du volet nordique de la politique étrangère du Canada, afin de promouvoir les intérêts bilatéraux, les partenariats durables et l'expansion économique.
- Accroître la participation des intervenants du Nord au Conseil de l'Arctique et aux initiatives bilatérales avec la Russie, le Groenland et l'Union européenne dans le domaine du développement durable, notamment la protection environnementale et le renforcement des capacités.
- Réduire concrètement ou éliminer le transport à grande distance de contaminants dans l'Arctique.

Liens stratégiques

Les efforts déployés par le ministère pour régler les revendications territoriales, créer un régime de réglementation stable et efficace et travailler avec les résidants du Nord, les gouvernements territoriaux et le secteur privé influent directement sur les emplois et la croissance dans le Nord. Le MAINC s'efforce de mener ses activités de développement économique dans le Nord conformément aux principes du développement durable, de manière à ne pas mettre en péril les générations futures.

En poursuivant le transfert des responsabilités de gestion des terres et des ressources, on obtiendra des territoires plus forts et plus autonomes. Les Autochtones du Nord sont devenus des partenaires à part entière dans la mise en place des organismes et conseils de gestion des ressources naturelles du Nord. Enfin, leur participation accrue aux affaires circumpolaires leur permettra d'exercer une influence directe sur la gestion des affaires transfrontalières.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Produire le rapport d'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien et un rapport sur le programme d'évaluation et de suivi de l'Arctique.
- ❑ S'acquitter des responsabilités du MAINC relatives au volet sur l'Arctique du Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution d'origine terrestre.
- ❑ Coordonner les activités fédérales de développement durable dans le Nord.
- ■ Entreprendre des projets pilotes à coûts partagés dans certaines collectivités utilisant le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste.
- ■ Poursuivre la remise en état des sites contaminés dans le Nord.
- ■ Renouveler le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.
- ■ Établir des relations de travail plus étroites avec les groupes autochtones du Nord grâce au partage de l'information, à la prise de décision commune et à l'absence de griefs et de différends.

L'engagement

L'utilisation durable des ressources naturelles du Nord

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Création d'un système de priorités et d'un plan de gestion pour tous les sites contaminés du Nord, notamment des directives sur la gestion des déchets.
- ■ Veiller à ce que le gouvernement fédéral soit prêt à répondre aux demandes de projets d'installation d'un ou de plusieurs pipelines dans le Nord, ainsi qu'aux activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières connexes.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Élaborer des règlements sur la production minière au Yukon.
- ❑ Déposer le projet de loi sur les eaux du Nunavut et le tribunal des droits de surface du Nunavut et le projet de loi sur le processus d'évaluation du développement au Yukon, pour s'acquitter des obligations fédérales stipulées dans les lois sur le règlement des revendications territoriales.
- ❑ Élaborer des options relatives à une politique sur les mines de diamants dans le Nord et mener des consultations publiques concernant le Règlement sur l'exploitation minière au Canada.
- ❑ Rédiger un règlement sur les droits de surface pour le pétrole et le gaz canadiens afin de régler les différends entre les propriétaires fonciers et les entreprises d'exploration concernant l'accès aux terres et l'indemnisation.
- ❑ Établir des plans de réglementation pour les activités pétrolières et gazières dans les T. N.-O.
- ❑ Préparer une politique sur la gestion des activités humaines dans les zones de mise bas et d'élevage du caribou sur les terres de la Couronne au Nunavut et dans les T. N.-O.
- ❑ Renouveler le contrat d'évaluation des diamants du gouvernement.
- ■ Renforcer le cadre des politiques fédérales et la coordination de la réglementation concernant les activités pétrolières et gazières.
- ■ Élaborer un processus d'harmonisation des activités de réglementation fédérales et territoriales, et régler les problèmes liés à la gestion et au contrôle des ressources naturelles, et à l'infrastructure connexe.

L'engagement

L'encouragement de la coordination circumpolaire

Principaux résultats en 2001–2002

- ■ Signature d'une convention globale sur les polluants organiques persistants.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Appuyer les travaux du Conseil de l'Arctique, notamment les initiatives axées sur les jeunes du Nord, le développement durable et la protection environnementale.
- ■ Continuer à solliciter l'engagement des intervenants de la Russie dans le cadre du protocole d'entente du MAINC avec la Russie et du volet nordique de la politique étrangère du Canada, afin de promouvoir les intérêts bilatéraux, les partenariats durables et l'expansion économique.
- ■ Accroître la participation des intervenants du Nord au Conseil de l'Arctique et aux initiatives bilatérales avec la Russie, le Groenland et l'Union européenne dans le domaine du développement durable, notamment la protection environnementale et le renforcement des capacités.
- ■ Réduire concrètement ou éliminer le transport à grande distance de contaminants dans l'Arctique.

Liens stratégiques

Les efforts déployés par le ministère pour régler les revendications territoriales, créer un régime de réglementation stable et efficace et travailler avec les résidants du Nord, les gouvernements territoriaux et le secteur privé influent directement sur les emplois et la croissance dans le Nord. Le MAINC s'efforce de mener ses activités de développement économique dans le Nord conformément aux principes du développement durable, de manière à ne pas mettre en péril les générations futures.

En poursuivant le transfert des responsabilités de gestion des terres et des ressources, on obtiendra des territoires plus forts et plus autonomes. Les Autochtones du Nord sont devenus des partenaires à part entière dans la mise en place des organismes et conseils de gestion des ressources naturelles du Nord. Enfin, leur participation accrue aux affaires circumpolaires leur permettra d'exercer une influence directe sur la gestion des affaires transfrontalières.

Programme de l'administration

Secteur d'activité

Administration

Objectif du secteur d'activité

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description du secteur d'activité

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002**		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
en millions de dollars	ETP	**en millions de dollars**	**ETP**	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
108,4	728	**81,0**	**728**	81,0	728	81,0	728

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Résultat ultime

Aider les programmes en cours à atteindre leurs objectifs et à répondre aux priorités du ministère, et trouver des modes de fonctionnement novateurs (81 millions de dollars en 2001–2002).

Manifesté par : la création d'un milieu propice à la mise en oeuvre des initiatives clés découlant de *Rassembler nos forces* et l'intégration de la Stratégie de développement durable aux programmes et priorités; la promotion de la représentation autochtone; l'adoption de saines pratiques de gestion, le leadership, l'innovation, les valeurs et l'éthique; l'encouragement de l'utilisation stratégique de l'Internet et de l'information pour répondre aux priorités opérationnelles; et la poursuite des possibilités par le changement.

Programme de l'administration

Secteur d'activité

Administration

Objectif du secteur d'activité

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description du secteur d'activité

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002**		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
en millions de dollars	ETP	**en millions de dollars**	**ETP**	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
108,4	728	**81,0**	**728**	81,0	728	81,0	728

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Résultat ultime

Aider les programmes en cours à atteindre leurs objectifs et à répondre aux priorités du ministère, et trouver des modes de fonctionnement novateurs (81 millions de dollars en 2001–2002).

Manifesté par : la création d'un milieu propice à la mise en oeuvre des initiatives clés découlant de *Rassembler nos forces* et l'intégration de la Stratégie de développement durable aux programmes et priorités; la promotion de la représentation autochtone; l'adoption de saines pratiques de gestion, le leadership, l'innovation, les valeurs et l'éthique; l'encouragement de l'utilisation stratégique de l'Internet et de l'information pour répondre aux priorités opérationnelles; et la poursuite des possibilités par le changement.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : Douze ministères fédéraux offrent aux Autochtones des programmes qui couvrent un large éventail de services. Ce contexte politique vaste et souvent complexe, exige une étroite coordination horizontale entre les ministères. En même temps, le MAINC, comme tous les ministères fédéraux, doit montrer aux Canadiens qu'il obtient de bons résultats dans diverses activités, notamment : en disposant d'une main-d'œuvre exemplaire; en répondant de manière stratégique aux besoins en matière de recrutement, de maintien en fonction et d'apprentissage à l'échelle gouvernementale; par la modernisation de la fonction de contrôleur et par le recours à des pratiques modernes en technologie de l'information et gestion de l'information; en améliorant les rapports au Parlement; en facilitant l'accès en direct aux services gouvernementaux; en intégrant les principes du développement durable à tous les secteurs d'activité du ministère; et en adoptant des moyens plus efficaces de mener ses activités.

Le cercle de collaboration : Les défis précis que doit relever le Programme de l'administration sont les suivants : assurer une coordination horizontale entre les ministères fédéraux et les Premières nations, les partenaires inuits et les résidants du Nord; former une main-d'œuvre hautement qualifiée et représentative comprenant une forte participation d'Autochtones, grâce au recrutement, au maintien en fonction et à l'avancement des employés autochtones; veiller à l'utilisation de saines pratiques de gestion dans l'ensemble du ministère, notamment par l'intégration des principes du développement durable et de la gestion des risques aux activités et aux décisions courantes; aider Statistique Canada à planifier les activités de recensement; faciliter la mise en œuvre du programme « Gouvernement en direct »; offrir aux parlementaires et au grand public des renseignements pertinents et utiles axés sur les résultats.

Le cercle opérationnel : Le MAINC joue un rôle clé dans la mise en œuvre, à l'échelle gouvernementale, du cadre stratégique *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* dans tous les ministères fédéraux par l'entremise du Comité directeur des sous-ministres chargés des questions autochtones. Il coordonne la collecte de statistiques par l'entremise du Comité de gestion de l'information sur les Autochtones. Le MAINC appuie d'autres priorités et enjeux précis à l'échelle gouvernementale au moyen de diverses initiatives comme l'initiative Appuyer les intervenants de première ligne, qui permet de définir et d'améliorer les processus ainsi que d'aider les employés de première ligne à acquérir les compétences et les outils qui leur permettront de travailler avec les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord et de leur fournir des services. Parmi les programmes visant à assurer une main-d'oeuvre hautement qualifiée à fort pourcentage d'Autochtones, notons l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail, le Programme de recrutement d'Autochtones titulaires d'une maîtrise et le Programme de perfectionnement des cadres autochtones. La SDD est pleinement intégrée à toutes les activités du ministère. En outre, le MAINC est un ministère pilote dans le cadre du projet fédéral de modernisation de la fonction de contrôleur, et il a entrepris la mise en oeuvre d'un plan d'action axé sur des initiatives clés comme la gestion des risques et l'acquisition des compétences de chef de file. Le MAINC donne également suite au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) en appuyant les activités de première ligne dans le but d'améliorer la prestation des services, en élaborant des lignes directrices et des pratiques améliorées pour donner l'accès aux dossiers du ministère à ceux qui font des recherches sur les revendications autochtones et en renforçant ses processus d'évaluation du rendement et de production de

rapports. Pour améliorer la connectivité et l'accès électronique aux programmes et aux services, le ministère met en oeuvre diverses initiatives sur la prestation électronique de services. L'une d'elles porte sur l'échange électronique de données sur les programmes avec les Premières nations. Le MAINC collabore également avec d'autres ministères fédéraux à des initiatives de partage des services communs comme le Centre d'apprentissage du complexe des Terrasses de la Chaudière à Hull (Québec). Enfin, dans le cadre du Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, le ministère continue d'appliquer sa Politique sur l'analyse comparative de l'égalité des sexes, qui facilitera l'élaboration de politiques éclairées et la saine gestion des affaires publiques.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

La participation des Autochtones à une main-d'oeuvre qualifiée et dynamique

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Recrutement, avancement et maintien en fonction des Autochtones.
- ❑ Élaboration d'un programme de vérificateurs autochtones.
- ❑ Évaluation de la représentation des Autochtones et d'autres minorités visibles au sein du MAINC.
- ■ Taux accrus de recrutement et de maintien en fonction.

L'engagement

L'adoption de saines pratiques de gestion

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise en œuvre d'un plan d'action ministériel axé sur la gestion des risques et le leadership visant à aborder les possibilités définies dans l'évaluation des pratiques de gestion du ministère.
- ❑ Mise en œuvre de la stratégie sur l'information financière et la comptabilité d'exercice d'ici le 1er avril 2001.
- ❑ Planification des ressources humaines effectuée conformément aux plans d'activités et de travail qui portent sur les stratégies de recrutement, de maintien en fonction et d'apprentissage.
- ❑ Outils et possibilités d'apprentissage et de perfectionnement à l'intention des employés, notamment :
  - un profil des compétences des agents des services de financement;
  - une composante sur l'excellence du service à l'intention du personnel de soutien, qui met l'accent sur les normes;
  - des outils d'auto-évaluation et d'apprentissage à l'intention des négociateurs du ministère.

- ❑ Programmes et initiatives visant à créer un milieu de travail positif en réponse aux préoccupations des employés exprimées dans le cadre du SAFF et autres forums, notamment un plan d'action triennal pour répondre à ces préoccupations.
- ❑ Amélioration des pratiques et des lignes directrices relatives à l'accès aux dossiers ministériels par ceux qui font des recherches sur les revendications autochtones.
- ❑ Application de la nouvelle politique gouvernementale sur la vérification et l'évaluation.
- ❑ Coordination, avec les ministères fédéraux, des questions liées à la gestion de l'information sur les Autochtones par l'entremise du Comité de gestion de l'information sur les Autochtones.
- ■ Améliorer la capacité des employés de première ligne d'offrir un éventail complet de services efficaces et spécialisés aux partenaires.
- ■ Milieu d'apprentissage permanent démontré par les activités suivantes :
  - la préparation de manuels d'apprentissage permanent portant sur les domaines de la gestion des risques dans les activités quotidiennes, et mise sur pied d'équipes de projet et de comités multidisciplinaires efficaces;
  - formation d'une équipe de soutien au leadership et à l'apprentissage composée d'employés de tous les niveaux et de tous les secteurs et régions;
  - un « grand défi technologique » susceptible d'aider les employés à se servir des logiciels courants du ministère;
  - un processus officiel de planification de l'apprentissage prévoyant une discussion en bonne et due forme entre employés et gestionnaires sur les besoins en matière d'apprentissage.
- ■ Faire du MAINC un employeur de choix grâce à des initiatives qui favorisent le bien-être des employés (p. ex. améliorer la culture de l'organisation, créer une culture d'apprentissage et offrir aux employés des programmes de soutien et d'équité en matière d'emploi).
- ■ Sensibilisation accrue aux questions liées à l'égalité entre les sexes dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes.
- ■ Inciter les employés à consulter plus souvent le Centre d'apprentissage des Terrasses de la Chaudière à Hull au Québec.
- ■ Établir des données géographiques sur les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord pour Statistique Canada pour les besoins du Recensement.

Résultats en 2002–2004

- ❑ Des modules d'orientation spéciaux seront élaborés pour répondre à des besoins particuliers, notamment ceux des agents des services de financement et du personnel administratif. Les gestionnaires pourront participer, dans un cadre détendu, à des ateliers de discussion pilotes. Ces derniers pourront porter sur l'éthique et les valeurs, l'obligation de rendre compte, la gestion des ressources humaines, la rétroaction et la gestion des risques.

L'engagement

La stratégie de développement durable (SDD)

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action de la SDD de 2001–2003.
- ❑ Établir un module de formation sur le site Web concernant les activités internes d'écologisation.

rapports. Pour améliorer la connectivité et l'accès électronique aux programmes et aux services, le ministère met en oeuvre diverses initiatives sur la prestation électronique de services. L'une d'elles porte sur l'échange électronique de données sur les programmes avec les Premières nations. Le MAINC collabore également avec d'autres ministères fédéraux à des initiatives de partage des services communs comme le Centre d'apprentissage du complexe des Terrasses de la Chaudière à Hull (Québec). Enfin, dans le cadre du Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, le ministère continue d'appliquer sa Politique sur l'analyse comparative de l'égalité des sexes, qui facilitera l'élaboration de politiques éclairées et la saine gestion des affaires publiques.

Résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

La participation des Autochtones à une main-d'oeuvre qualifiée et dynamique

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Recrutement, avancement et maintien en fonction des Autochtones.
- ❑ Élaboration d'un programme de vérificateurs autochtones.
- ❑ Évaluation de la représentation des Autochtones et d'autres minorités visibles au sein du MAINC.
- ■ Taux accrus de recrutement et de maintien en fonction.

L'engagement

L'adoption de saines pratiques de gestion

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Mise en œuvre d'un plan d'action ministériel axé sur la gestion des risques et le leadership visant à aborder les possibilités définies dans l'évaluation des pratiques de gestion du ministère.
- ❑ Mise en œuvre de la stratégie sur l'information financière et la comptabilité d'exercice d'ici le 1er avril 2001.
- ❑ Planification des ressources humaines effectuée conformément aux plans d'activités et de travail qui portent sur les stratégies de recrutement, de maintien en fonction et d'apprentissage.
- ❑ Outils et possibilités d'apprentissage et de perfectionnement à l'intention des employés, notamment :
  - un profil des compétences des agents des services de financement;
  - une composante sur l'excellence du service à l'intention du personnel de soutien, qui met l'accent sur les normes;
  - des outils d'auto-évaluation et d'apprentissage à l'intention des négociateurs du ministère.

- ❑ Programmes et initiatives visant à créer un milieu de travail positif en réponse aux préoccupations des employés exprimées dans le cadre du SAFF et autres forums, notamment un plan d'action triennal pour répondre à ces préoccupations.
- ❑ Amélioration des pratiques et des lignes directrices relatives à l'accès aux dossiers ministériels par ceux qui font des recherches sur les revendications autochtones.
- ❑ Application de la nouvelle politique gouvernementale sur la vérification et l'évaluation.
- ❑ Coordination, avec les ministères fédéraux, des questions liées à la gestion de l'information sur les Autochtones par l'entremise du Comité de gestion de l'information sur les Autochtones.
- ■ Améliorer la capacité des employés de première ligne d'offrir un éventail complet de services efficaces et spécialisés aux partenaires.
- ■ Milieu d'apprentissage permanent démontré par les activités suivantes :
  - la préparation de manuels d'apprentissage permanent portant sur les domaines de la gestion des risques dans les activités quotidiennes, et mise sur pied d'équipes de projet et de comités multidisciplinaires efficaces;
  - formation d'une équipe de soutien au leadership et à l'apprentissage composée d'employés de tous les niveaux et de tous les secteurs et régions;
  - un « grand défi technologique » susceptible d'aider les employés à se servir des logiciels courants du ministère;
  - un processus officiel de planification de l'apprentissage prévoyant une discussion en bonne et due forme entre employés et gestionnaires sur les besoins en matière d'apprentissage.
- ■ Faire du MAINC un employeur de choix grâce à des initiatives qui favorisent le bien-être des employés (p. ex. améliorer la culture de l'organisation, créer une culture d'apprentissage et offrir aux employés des programmes de soutien et d'équité en matière d'emploi).
- ■ Sensibilisation accrue aux questions liées à l'égalité entre les sexes dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes.
- ■ Inciter les employés à consulter plus souvent le Centre d'apprentissage des Terrasses de la Chaudière à Hull au Québec.
- ■ Établir des données géographiques sur les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord pour Statistique Canada pour les besoins du Recensement.

Résultats en 2002–2004

- ❑ Des modules d'orientation spéciaux seront élaborés pour répondre à des besoins particuliers, notamment ceux des agents des services de financement et du personnel administratif. Les gestionnaires pourront participer, dans un cadre détendu, à des ateliers de discussion pilotes. Ces derniers pourront porter sur l'éthique et les valeurs, l'obligation de rendre compte, la gestion des ressources humaines, la rétroaction et la gestion des risques.

L'engagement

La stratégie de développement durable (SDD)

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action de la SDD de 2001–2003.
- ❑ Établir un module de formation sur le site Web concernant les activités internes d'écologisation.

- ❑ Mettre en œuvre une stratégie de communications sur les activités internes d'écologisation.
- ❑ Instaurer le nouveau système automatisé de gestion des biens immobiliers du ministère et former le personnel régional.
- ❑ Élaborer un système Web de rapports sur la SDD 2001–2003 pour assurer le suivi des buts, des objectifs et des mesures du rendement.
- ■ Accroître la sensibilisation et l'adhésion aux principes du développement durable au sein du ministère.
- ■ Accroître les capacités des cadres et des décideurs du ministère d'intégrer les principes du développement durable aux activités ministérielles, notamment l'élaboration des politiques.

L'engagement

L'accès à l'information et aux services du ministère par les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord.

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Faciliter la consultation du site Web du ministère et améliorer son accessibilité pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle, pour répondre aux besoins de présentation uniforme des sites Web du gouvernement.
- ❑ Créer un site pour les Autochtones du Canada, c'est-à-dire un portail Internet facilitant l'accès aux renseignements et aux services du gouvernement.
- ❑ Présentation des renseignements du ministère sur l'Internet.
- ❑ Offrir des services en direct pour permettre aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord de mener des transactions par l'Internet avec le ministère comme celles qui ont trait à l'enregistrement des terres des Indiens, et d'avoir accès par exemple, à des données sur l'infrastructure et le logement des Premières nations.
- ■ Accroître l'utilisation de l'Internet par les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord pour accéder aux renseignements et aux services.
- ■ Accroître la disponibilité des renseignements en direct du ministère.
- ■ Poursuivre la mise en oeuvre du système de gestion des documents électroniques pour faciliter la gestion en direct du contenu de l'information textuelle du ministère et contribuer à l'atteinte des buts de Gouvernement en direct.

Liens stratégiques

Le Programme de l'administration joue un rôle de soutien déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'initiatives stratégiques comme *Rassembler nos forces* et le développement durable. Il permet d'assurer l'efficacité des activités de planification de gestion et du processus décisionnel fondés sur des renseignements opportuns et intégrés et sur l'évaluation des risques. La participation aux initiatives d'écologisation du gouvernement fédéral est logique en termes d'économie et de protection générale de l'environnement. À cette fin, le MAINC intègre, au jour le jour, les principes du développement durable à son processus décisionnel.

Commission canadienne des affaires polaires

Secteur d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Objectif du secteur d'activité

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description du secteur d'activité

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002**		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
en millions de dollars	ETP	**en millions de dollars**	**ETP**	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
1,0	5	**1,0**	**5**	1,0	5	1,0	5

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Résultat ultime

La promotion du développement et de la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires (1 million de dollars en 2001–2002).

Manifestée par : la Commission servant de principal point de contact avec le milieu des sciences circumpolaires. La Commission représente le Canada au Comité international pour les sciences arctiques et au Comité scientifique pour les recherches antarctiques. De plus, elle entretient des rapports avec des organismes de recherche dans l'ensemble du monde circumpolaire. Les travaux réalisés avec la communauté scientifique internationale viennent non seulement compléter les travaux de la Commission liés aux activités de recherche nationales, mais procurent également à la Commission la possibilité de contribuer aux projets scientifiques multilatéraux conformes aux intérêts canadiens.

- ❑ Mettre en œuvre une stratégie de communications sur les activités internes d'écologisation.
- ❑ Instaurer le nouveau système automatisé de gestion des biens immobiliers du ministère et former le personnel régional.
- ❑ Élaborer un système Web de rapports sur la SDD 2001–2003 pour assurer le suivi des buts, des objectifs et des mesures du rendement.
- ■ Accroître la sensibilisation et l'adhésion aux principes du développement durable au sein du ministère.
- ■ Accroître les capacités des cadres et des décideurs du ministère d'intégrer les principes du développement durable aux activités ministérielles, notamment l'élaboration des politiques.

L'engagement

L'accès à l'information et aux services du ministère par les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord.

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Faciliter la consultation du site Web du ministère et améliorer son accessibilité pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle, pour répondre aux besoins de présentation uniforme des sites Web du gouvernement.
- ❑ Créer un site pour les Autochtones du Canada, c'est-à-dire un portail Internet facilitant l'accès aux renseignements et aux services du gouvernement.
- ❑ Présentation des renseignements du ministère sur l'Internet.
- ❑ Offrir des services en direct pour permettre aux Premières nations, aux Inuits et aux résidants du Nord de mener des transactions par l'Internet avec le ministère comme celles qui ont trait à l'enregistrement des terres des Indiens, et d'avoir accès par exemple, à des données sur l'infrastructure et le logement des Premières nations.
- ■ Accroître l'utilisation de l'Internet par les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord pour accéder aux renseignements et aux services.
- ■ Accroître la disponibilité des renseignements en direct du ministère.
- ■ Poursuivre la mise en oeuvre du système de gestion des documents électroniques pour faciliter la gestion en direct du contenu de l'information textuelle du ministère et contribuer à l'atteinte des buts de Gouvernement en direct.

Liens stratégiques

Le Programme de l'administration joue un rôle de soutien déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'initiatives stratégiques comme *Rassembler nos forces* et le développement durable. Il permet d'assurer l'efficacité des activités de planification de gestion et du processus décisionnel fondés sur des renseignements opportuns et intégrés et sur l'évaluation des risques. La participation aux initiatives d'écologisation du gouvernement fédéral est logique en termes d'économie et de protection générale de l'environnement. À cette fin, le MAINC intègre, au jour le jour, les principes du développement durable à son processus décisionnel.

Commission canadienne des affaires polaires

Secteur d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Objectif du secteur d'activité

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description du secteur d'activité

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Prévisions des dépenses 2000–2001*		**Dépenses prévues 2001–2002**		Dépenses prévues 2002–2003		Dépenses prévues 2003–2004	
en millions de dollars	ETP	**en millions de dollars**	**ETP**	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
1,0	5	**1,0**	**5**	1,0	5	1,0	5

* Ce montant tient compte des prévisions du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Résultat ultime

La promotion du développement et de la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires (1 million de dollars en 2001–2002).

Manifestée par : la Commission servant de principal point de contact avec le milieu des sciences circumpolaires. La Commission représente le Canada au Comité international pour les sciences arctiques et au Comité scientifique pour les recherches antarctiques. De plus, elle entretient des rapports avec des organismes de recherche dans l'ensemble du monde circumpolaire. Les travaux réalisés avec la communauté scientifique internationale viennent non seulement compléter les travaux de la Commission liés aux activités de recherche nationales, mais procurent également à la Commission la possibilité de contribuer aux projets scientifiques multilatéraux conformes aux intérêts canadiens.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : L'environnement actuel comprend une communauté scientifique à la fois diverse et dispersée; de petits instituts de recherche appuient un large éventail d'activités de recherche. Le degré de contribution et de participation des divers membres aux initiatives polaires varie et la priorité accordée à la recherche polaire par divers gouvernements est incertaine. Il est indispensable de coordonner les activités de recherche du gouvernement fédéral et du secteur et de favoriser davantage l'échange d'informations et la communication. Le succès de la recherche polaire dépendra de l'importance que lui attribueront les ministères et organismes fédéraux et du soutien de la communauté des chercheurs pour les questions polaires. La disponibilité de fonds et des ressources déterminera la mesure dans laquelle il sera possible d'atteindre les objectifs stratégiques.

Le cercle de collaboration : Il existe d'importantes lacunes dans les capacités de recherche. La population de chercheurs vieillit et sa relève n'est pas assurée; de plus, l'infrastructure de recherches est insuffisante pour soutenir les travaux des chercheurs canadiens dans ce domaine. Il est important d'investir dans la recherche polaire, et d'inciter les étudiants universitaires à mener des recherches dans les régions polaires pour s'acquitter des obligations internationales découlant des traités.

Le cercle opérationnel : La Commission joue un rôle clé dans la mise en œuvre d'une série d'initiatives notamment dans les domaines suivants : communication de l'information sur les sciences polaires aux Canadiens; découverte de nouveaux partenaires pour élaborer des sources d'information sur les questions polaires et facilitation des activités de recherche bilatérales et multilatérales; consolidation de la présence canadienne au sein des organismes internationaux; et rôle accru dans la promotion des connaissances liées aux affaires polaires au Canada.

Les résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Une connaissance approfondie des questions polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Accroître la sensibilisation nationale et internationale à l'endroit des questions polaires et des activités de recherches par la publication du bulletin *Le Méridien* de la Commission et du bulletin du réseau canadien de recherches antarctiques.
- ❑ Avec la publication du deuxième rapport annuel sur les indicateurs d'information polaire, nous nous rapprochons de l'atteinte de notre objectif qui est de présenter systématiquement et régulièrement des rapports sur le rendement global du Canada en recherches polaires.
- ■ Élargir le réseau canadien d'information sur les régions polaires en nouant des liens avec les ressources nationales et internationales en recherches polaires et en mettant en place la tribune sur les sciences polaires, un instrument interactif de discussion concernant les enjeux qui influent sur la conduite des recherches polaires à caractère scientifique et l'élaboration de politiques, comprenant un répertoire des chercheurs canadiens sur les questions polaires et un relais vidéo en temps réel pour les conférences, les séminaires et les ateliers sur les recherches polaires.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mieux faire comprendre les questions polaires.
- ■ Créer un site Internet pour informer les élèves du primaire et du secondaire sur les questions polaires.

L'engagement

La sensibilisation du public aux sciences polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Accroître l'accès aux renseignements sur les recherches polaires par l'entremise du réseau canadien d'information sur les régions polaires (RCIRP), une ressource évolutive qui fournit de l'information et des données sur les recherches polaires.
- ■ Préparer un plan directeur visant la coopération des institutions fédérales particulièrement actives dans le Nord.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Accès à l'information sur les recherches polaires.
- ❑ Appui continu accordé aux recherches polaires.
- ■ Augmentation du soutien organisationnel visant l'élaboration et la diffusion du savoir polaire.

L'engagement

Un profil international à titre de pays circumpolaire

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Rehausser le profil du Canada en tant que nation circumpolaire en assurant la participation active de notre pays au sein des organismes et des comités internationaux, ainsi qu'aux projets de recherches multinationaux.
- ■ Accroître la coopération dans le cadre des initiatives et des organismes internationaux comme le volet nordique de la politique étrangère du Canada, l'Université de l'Arctique, le Conseil de l'Arctique, le Comité international des sciences de l'Arctique et le Comité scientifique pour les recherches antarctiques.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Recherches polaires de classe mondiale menées par les Canadiens dans l'Arctique et l'Antarctique.
- ❑ Devenir un chef de file en tant que pays circumpolaire.
- ■ Poursuivre la collaboration entre les chercheurs et la Commission pour mener davantage de recherches et mieux faire connaître les questions internationales relatives à l'Arctique et à l'Antarctique.

L'environnement actuel : les défis et les possibilités

Le cercle global : L'environnement actuel comprend une communauté scientifique à la fois diverse et dispersée; de petits instituts de recherche appuient un large éventail d'activités de recherche. Le degré de contribution et de participation des divers membres aux initiatives polaires varie et la priorité accordée à la recherche polaire par divers gouvernements est incertaine. Il est indispensable de coordonner les activités de recherche du gouvernement fédéral et du secteur et de favoriser davantage l'échange d'informations et la communication. Le succès de la recherche polaire dépendra de l'importance que lui attribueront les ministères et organismes fédéraux et du soutien de la communauté des chercheurs pour les questions polaires. La disponibilité de fonds et des ressources déterminera la mesure dans laquelle il sera possible d'atteindre les objectifs stratégiques.

Le cercle de collaboration : Il existe d'importantes lacunes dans les capacités de recherche. La population de chercheurs vieillit et sa relève n'est pas assurée; de plus, l'infrastructure de recherches est insuffisante pour soutenir les travaux des chercheurs canadiens dans ce domaine. Il est important d'investir dans la recherche polaire, et d'inciter les étudiants universitaires à mener des recherches dans les régions polaires pour s'acquitter des obligations internationales découlant des traités.

Le cercle opérationnel : La Commission joue un rôle clé dans la mise en œuvre d'une série d'initiatives notamment dans les domaines suivants : communication de l'information sur les sciences polaires aux Canadiens; découverte de nouveaux partenaires pour élaborer des sources d'information sur les questions polaires et facilitation des activités de recherche bilatérales et multilatérales; consolidation de la présence canadienne au sein des organismes internationaux; et rôle accru dans la promotion des connaissances liées aux affaires polaires au Canada.

Les résultats prévus (❑ Cercle opérationnel ■ Cercle de collaboration)

L'engagement

Une connaissance approfondie des questions polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Accroître la sensibilisation nationale et internationale à l'endroit des questions polaires et des activités de recherches par la publication du bulletin *Le Méridien* de la Commission et du bulletin du réseau canadien de recherches antarctiques.
- ❑ Avec la publication du deuxième rapport annuel sur les indicateurs d'information polaire, nous nous rapprochons de l'atteinte de notre objectif qui est de présenter systématiquement et régulièrement des rapports sur le rendement global du Canada en recherches polaires.
- ■ Élargir le réseau canadien d'information sur les régions polaires en nouant des liens avec les ressources nationales et internationales en recherches polaires et en mettant en place la tribune sur les sciences polaires, un instrument interactif de discussion concernant les enjeux qui influent sur la conduite des recherches polaires à caractère scientifique et l'élaboration de politiques, comprenant un répertoire des chercheurs canadiens sur les questions polaires et un relais vidéo en temps réel pour les conférences, les séminaires et les ateliers sur les recherches polaires.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Mieux faire comprendre les questions polaires.
- ■ Créer un site Internet pour informer les élèves du primaire et du secondaire sur les questions polaires.

L'engagement

La sensibilisation du public aux sciences polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Accroître l'accès aux renseignements sur les recherches polaires par l'entremise du réseau canadien d'information sur les régions polaires (RCIRP), une ressource évolutive qui fournit de l'information et des données sur les recherches polaires.
- ■ Préparer un plan directeur visant la coopération des institutions fédérales particulièrement actives dans le Nord.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Accès à l'information sur les recherches polaires.
- ❑ Appui continu accordé aux recherches polaires.
- ■ Augmentation du soutien organisationnel visant l'élaboration et la diffusion du savoir polaire.

L'engagement

Un profil international à titre de pays circumpolaire

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Rehausser le profil du Canada en tant que nation circumpolaire en assurant la participation active de notre pays au sein des organismes et des comités internationaux, ainsi qu'aux projets de recherches multinationaux.
- ■ Accroître la coopération dans le cadre des initiatives et des organismes internationaux comme le volet nordique de la politique étrangère du Canada, l'Université de l'Arctique, le Conseil de l'Arctique, le Comité international des sciences de l'Arctique et le Comité scientifique pour les recherches antarctiques.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Recherches polaires de classe mondiale menées par les Canadiens dans l'Arctique et l'Antarctique.
- ❑ Devenir un chef de file en tant que pays circumpolaire.
- ■ Poursuivre la collaboration entre les chercheurs et la Commission pour mener davantage de recherches et mieux faire connaître les questions internationales relatives à l'Arctique et à l'Antarctique.

L'engagement

Développer les sciences et la technologie dans les régions polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Présenter des rapports sur l'état des connaissances polaires.
- ❑ Publier, dans *Le Méridien* et le bulletin du réseau canadien des recherches antarctiques, des renseignements à jour sur les recherches polaires à l'intention des chercheurs nationaux et internationaux.
- ■ Accroître l'intérêt envers les recherches polaires dans les universités.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Appuyer l'élaboration d'une politique nationale sur la recherche scientifique dans le Nord.
- ❑ Augmenter la participation du Canada au sein des organismes internationaux de l'Arctique et de l'Antarctique.
- ■ Tenir compte plus clairement des engagements de la Commission à l'égard de la recherche polaire dans l'Arctique et dans l'Antarctique.

Les liens stratégiques

La Commission canadienne des affaires polaires (http://www.polarcom.gc.ca) a beaucoup contribué aux connaissances sur les affaires polaires canadiennes et aidé à attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la nécessité de mener des recherches et de disposer d'une infrastructure d'information de classe mondiale. La Commission constitue une importante source de renseignements sur les recherches polaires et elle sert de lien avec le secteur de la recherche, les collectivités autochtones, l'industrie, le monde universitaire, les gouvernements et les Canadiens. Elle constitue le premier point de contact avec la communauté scientifique circumpolaire. Les activités de la Commission permettent non seulement d'améliorer la recherche du pays mais également de contribuer aux projets scientifiques multinationaux pertinents pour le Canada.

L'engagement

Développer les sciences et la technologie dans les régions polaires

Principaux résultats en 2001–2002

- ❑ Présenter des rapports sur l'état des connaissances polaires.
- ❑ Publier, dans *Le Méridien* et le bulletin du réseau canadien des recherches antarctiques, des renseignements à jour sur les recherches polaires à l'intention des chercheurs nationaux et internationaux.
- ■ Accroître l'intérêt envers les recherches polaires dans les universités.

Principaux résultats en 2002–2004

- ❑ Appuyer l'élaboration d'une politique nationale sur la recherche scientifique dans le Nord.
- ❑ Augmenter la participation du Canada au sein des organismes internationaux de l'Arctique et de l'Antarctique.
- ■ Tenir compte plus clairement des engagements de la Commission à l'égard de la recherche polaire dans l'Arctique et dans l'Antarctique.

Les liens stratégiques

La Commission canadienne des affaires polaires (http://www.polarcom.gc.ca) a beaucoup contribué aux connaissances sur les affaires polaires canadiennes et aidé à attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la nécessité de mener des recherches et de disposer d'une infrastructure d'information de classe mondiale. La Commission constitue une importante source de renseignements sur les recherches polaires et elle sert de lien avec le secteur de la recherche, les collectivités autochtones, l'industrie, le monde universitaire, les gouvernements et les Canadiens. Elle constitue le premier point de contact avec la communauté scientifique circumpolaire. Les activités de la Commission permettent non seulement d'améliorer la recherche du pays mais également de contribuer aux projets scientifiques multinationaux pertinents pour le Canada.

Section IV – Les initiatives conjointes

Initiatives horizontales – La Stratégie de développement durable

Les pages suivantes indiquent les grandes lignes des engagements du MAINC tels qu'ils sont présentés dans la Stratégie de développement durable et qui font valoir le rôle du ministère dans certaines initiatives fédérales.

Les engagements du ministère

Le MAINC s'est engagé à travailler dans deux domaines qui concernent tous les secteurs du ministère.

- **Objectif 1 : l'intégration des principes du développement durable aux secteurs d'activité, aux politiques, aux programmes et aux processus de prise de décisions du ministère.**

Le premier objectif concerne l'intégration de la SDD au sein du ministère par le biais d'un régime de gestion et de reddition de comptes exhaustif. Ses engagements comprennent : la nomination d'un cadre supérieur qui se fera le champion de la stratégie; l'élaboration de dispositions relatives au développement durable (DD) qui seront intégrées aux contrats de gestion; la création d'un système de rapport visant à suivre les progrès du ministère au chapitre du développement durable; l'élaboration des plans de communications internes et externes; l'élaboration d'instruments et de méthodes permettant d'évaluer les politiques, les programmes et les initiatives du ministère en fonction des principes du développement durable.

- **Objectif 2 : le MAINC doit fournir le leadership sur les questions interministérielles et sur le renforcement de la relation avec les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord qui est indispensable pour favoriser et promouvoir le développement durable.**

Les engagements sont les suivants : découvrir des mécanismes pouvant servir de tribunes de discussion sur la SDD entre le MAINC, les autres ministères fédéraux, les Premières nations, les Inuits et les résidants du Nord; élaborer, en partenariat avec les Premières nations et les résidants du Nord, une stratégie de lutte aux changements climatiques; évaluer le besoin de lignes directrices pour faciliter l'intégration du savoir traditionnel au processus décisionnel; déterminer les moyens d'améliorer la nutrition et la santé dans les collectivités éloignées du Nord en apportant des modifications au Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste.

Le rôle du MAINC dans les initiatives fédérales horizontales de développement durable

La plupart des ministères et organismes fédéraux se sont mis d'accord pour adopter une approche coordonnée, s'appliquant à tous les portefeuilles ministériels, pour créer un programme gouvernemental cohérent de développement durable pour le gouvernement fédéral. Le MAINC travaille actuellement à plusieurs initiatives interministérielles liées aux huit thèmes du développement durable énoncés dans le plan d'action coordonné, approuvé au début de 1999 par

le comité interministériel des sous-ministres chargé de la coordination du développement durable. Les huit thèmes de ce plan sont les suivants : le développement durable dans les activités du gouvernement; une stratégie fédérale de développement durable pour le Nord; le développement durable et la santé des Canadiens; des collectivités durables; les indicateurs du développement durable et les rapports/connaissances et information en DD; l'amélioration de la productivité grâce à l'efficacité écologique; les aspects sociaux et culturels du développement durable; et les aspects internationaux du développement durable. Le MAINC participe activement aux activités liées à quatre de ces thèmes, tel que décrit ci-dessous :

Stratégie fédérale de développement durable du Nord : Le MAINC joue un rôle prépondérant dans l'élaboration de la stratégie fédérale de développement durable du Nord; vingt ministères et organismes travaillent de concert pour mieux répondre aux besoins des Canadiens vivant dans le Nord. La préparation de cette stratégie se fonde sur la rétroaction fournie lors de deux séries de consultations. La Partie 4 de la Stratégie de développement durable du MAINC pour 2001–2003 est étroitement liée à la stratégie fédérale de développement durable du Nord.

Développement durable dans les activités du gouvernement : une approche concertée : Dans le cadre des efforts déployés à l'échelle gouvernementale pour fixer des orientations communes aux stratégies de développement durable, les ministères ont élaboré une approche visant à réduire les répercussions des activités gouvernementales sur l'environnement. Ils se fixent collectivement des objectifs et élaborent une trousse de mesures de rendement pour rendre plus écologiques les approvisionnements, la gestion des déchets, la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique, la gestion des parcs d'automobiles et la gestion des ressources humaines. La section sur l'écologisation des activités internes (Partie 5 de la SDD de 2001–2003 du MAINC) tient compte de ces efforts.

Composantes sociales et culturelles du développement durable : Développement des ressources humaines Canada est à la tête d'un groupe de travail interministériel composé de 10 autres ministères, dont le MAINC, chargé d'étudier les dimensions sociales et culturelles du développement durable. Un atelier qui aura lieu en 2002 et portera sur cette question réunira des représentants du gouvernement et de l'extérieur.

Initiatives liées aux collectivités durables : Plusieurs ministères collaborent à l'élaboration d'un cadre de politiques à l'échelle gouvernementale visant à orienter et améliorer l'intégration des programmes et des services fédéraux qui appuient le développement durable des collectivités. Entre autres activités, une recherche et une analyse concernant le développement durable des collectivités sont en cours dans le cadre du projet de recherche sur les politiques (PRP) mené à l'échelle gouvernementale, de l'initiative relative au développement durable des collectivités menée par Ressources naturelles Canada et du projet de développement de collectivités rurales durables mené par le Secrétariat rural d'Agriculture Canada.

Participation du MAINC à d'autres initiatives fédérales horizontales qui contribuent au développement durable

Gouvernement en direct : Dans le discours du Trône de février 2001, le gouvernement s'est engagé à mettre en ligne ses services d'ici 2004, pour que les Canadiens deviennent des citoyens plus branchés. Il est important de fournir des renseignements à jour et détaillés à tous les citoyens pour leur permettre de participer davantage et de manière éclairée à la prise de décisions et pour favoriser l'habilitation des collectivités – des éléments clés du développement durable. Pour accélérer la mise en œuvre du gouvernement en direct, le MAINC élabore une stratégie visant à connecter les Autochtones du Canada, en collaboration avec les Premières nations, les Inuits, les groupes autochtones, d'autres ministères et le secteur privé, dans le but de faciliter l'accès à l'Internet aux collectivités éloignées, augmenter le contenu autochtone disponible en direct et contribuer à aider les Canadiens autochtones à participer davantage à l'économie du savoir.

Programme de foresterie des Premières nations : Ce programme a été conçu pour améliorer les conditions économiques dans les collectivités des Indiens inscrits en mettant sur pied des entreprises coopératives et en créant des emplois à long terme viables et durables. Ce programme, financé et administré conjointement par le MAINC et Ressources naturelles Canada, dépend de l'octroi de crédits.

Le changement climatique : Le MAINC répond au défi que pose le changement climatique en collaboration avec les collectivités autochtones et du Nord, les ministères et organismes fédéraux (Ressources naturelles Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Environnement Canada), d'autres paliers de gouvernement et les sociétés d'électricité et d'énergie. Pour répondre au défi que pose le changement climatique, l'utilisation efficace de l'énergie constitue un élément clé.

Les questions internationales : Le rôle majeur que jouent les peuples autochtones dans le développement durable a été reconnu au niveau international lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est déroulée à Rio de Janeiro en 1992 (Sommet de la Terre de Rio) . À cette Conférence, des groupes autochtones venant de tous les coins du monde ont contribué de manière significative au programme Action 21, notamment au chapitre 26 « Reconnaissance et renforcement du rôle des populations autochtones et de leurs communautés ».

Le MAINC s'est engagé à collaborer avec d'autres ministères et les Autochtones en prévision du « Sommet planète Terre » sur le développement durable (qui aura lieu en octobre 2002, 10 ans après le premier sommet de Rio). Il s'est également engagé à poursuivre sa coopération avec le Bureau de la Convention sur la biodiversité en vue de faciliter la mise en œuvre de l'article 8J de la Convention, qui engage le Canada à préserver et maintenir le savoir, les innovations et les pratiques traditionnelles. Le MAINC conservera également un rôle important dans les activités du Conseil de l'Arctique et d'encourager les groupes autochtones du Nord à y participer.

Initiatives collectives

Voici les principales contributions du MAINC à certaines initiatives collectives du gouvernement fédéral.

Programme de développement économique communautaire (PDEC)

Ce programme appuie les organismes de développement économique communautaire en fournissant des fonds pour la dotation en personnel et les frais généraux, les capitaux propres des petites entreprises, les prêts aux petites collectivités, l'emploi et la formation. En 1998–1999, le PDEC a permis à 15 499 personnes de recevoir une formation, le développement de 1 112 entreprises et la création de 2 321 emplois. Il faut noter que d'autres ministères et organismes ont fourni des fonds pour des initiatives de développement économique communautaire; ainsi, Développement des ressources humaines Canada finance la formation tandis que diverses organisations des secteurs public et privé fournissent des fonds pour les activités de développement économique.

Initiative conjointe de développement économique (ICDE)

L'Initiative conjointe de développement économique regroupe des représentants autochtones, du gouvernement fédéral et des provinces chargés de découvrir et d'exploiter des possibilités de création d'entreprises, de formation et de planification du développement économique pour les Premières nations du Nouveau-Brunswick. Les principaux partenaires fédéraux engagés dans cette initiative sont le MAINC, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Développement des ressources humaines Canada. L'ICDE a permis de modifier certains règlements afin de permettre aux Premières nations de conserver 95 p. 100 des recettes provenant des taxes de vente provinciales perçues sur les achats de biens effectués dans les réserves par des non-Autochtones. Un plan stratégique triennal de placement et d'emploi des Autochtones a également été élaboré conjointement par la collectivité autochtone, les représentants du gouvernement fédéral et des provinces et le secteur privé. Des programmes de mentorat et de formation, menés de concert avec l'Association des banquiers canadiens et le ministère provincial de la Formation et du Développement de l'emploi, ont également permis de placer un certain nombre d'Autochtones.

Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations (PSEFPN)

Il est indispensable de considérer les programmes de services sociaux administrés par les Premières nations comme une composante essentielle pour l'efficacité de la planification des collectivités, qui tient compte des objectifs de *Rassembler nos forces*, pour assurer un exercice des pouvoirs et une reddition des comptes plus efficaces et le respect des principes du DD. En 2000–2001, le MAINC, en partenariat avec l'APN et des organismes des PN, a terminé un examen de la politique nationale en cours sur le PSEFPN. Le rapport final de cette initiative a été publié le 30 juin 2000 et il constituait un précédent en ce sens que c'était la première fois qu'une politique nationale faisait l'objet d'un examen en collaboration avec les Premières nations. En 2001–2002, le processus de ratification prendra place. Là encore, le concept de partenariat est mis en relief par l'établissement d'un comité de mise en oeuvre composé de représentants de l'APN et du MAINC. Ce comité de mise en oeuvre appuiera l'application des recommandations du comité.

Branchons les Autochtones du Canada (BAC)

BAC est une stratégie menée par le MAINC pour le compte du Comité directeur des sous-ministres chargés des questions autochtones. Cette stratégie établit des liens entre les mesures entreprises par plusieurs ministères fédéraux clés pour s'assurer que les Autochtones du Canada profitent au maximum des nouvelles technologies. La structure de BAC s'apparente à celle de Un Canada branché et s'appuie sur six piliers touchant la connectivité, le contenu autochtone, les collectivités autochtones branchées, le commerce électronique autochtone, Gouvernement en direct et Brancher les Autochtones du Canada au reste du monde. Conformément à BAC, des activités de planification sont en cours avec Patrimoine canadien, Industrie Canada et DRHC, pour ne nommer que ceux-là. Cette initiative comprend également un portique électronique, créé en partenariat avec six organisations autochtones du Canada, pour offrir aux peuples autochtones un meilleur accès à l'information et une voie de communication (voir http://www.aboriginalcanada.gc.ca).

Programme de soins aux adultes des Premières nations

Une nouvelle orientation bien enracinée dans les traditions a été donnée aux soins aux adultes en 2000–2001. Un groupe de travail conjoint, composé de représentants des Premières nations, de Santé Canada et du MAINC a été réactivé. L'objectif est d'élaborer un programme complet de soins aux adultes couvrant toute la gamme des soins, allant des services de soins à domicile minimaux aux soins en établissement pour les personnes âgées et handicapées. Cette initiative conjointe vise à rendre les collectivités plus saines, à renforcer la reddition des comptes et à améliorer la coordination des services communautaires.

Réforme de la sécurité du revenu (RSR)

Le MAINC et l'Assemblée des Premières nations collaborent pour réformer le régime d'aide sociale pour les PN, conformément à l'objectif de *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. L'initiative de réforme de la sécurité du revenu vise à aider les collectivités à réaliser la transition d'un système d'aide sociale passif vers un programme de mesures actives qui assure un soutien au revenu, mais offre aussi un accès accru aux possibilités de perfectionnement des compétences, de formation et d'emploi. Le groupe de coordination des politiques, formé de représentants du MAINC, de DRHC, de l'APN et des Premières nations, a été mis sur pied pour veiller à l'élaboration de l'initiative de RSR et fournir une tribune pour l'élaboration d'un cadre de politique nationale remanié.

Prestation nationale pour enfants (PNE)

Il s'agit d'une initiative fédérale-provinciale-territoriale qui vise à aider les enfants et les familles. La composante concernant le réinvestissement permet d'accroître les capacités des collectivités des Premières nations de mettre en place et d'administrer des programmes communautaires qui sont adaptés à la culture, répondent aux besoins uniques et particuliers des collectivités, et viennent en aide aux enfants et aux familles qui vivent dans les réserves.

Programme des anciens combattants des Premières nations

De concert avec le ministère des Anciens combattants et le ministère de la Défense nationale, le MAINC participe à une table ronde nationale avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, l'Assemblée des Premières nations et les représentants des anciens combattants des Premières nations. Cette table ronde est chargée d'examiner la façon dont les Autochtones ont été traités durant et après les guerres, plus particulièrement la Deuxième Guerre mondiale et la Guerre de Corée. Le rapport de la table ronde devrait être présenté aux ministres concernés et au chef national de l'APN au printemps 2001.

Stratégie de gestion des eaux des Premières nations

Le MAINC élabore actuellement, en collaboration avec Santé Canada, Environnement Canada et les organismes des Premières nations, une stratégie nationale sur l'eau potable et les eaux usées devant s'appliquer à toutes les collectivités des Premières nations du pays. Certains éléments de cette stratégie concernent : l'application de pratiques exemplaires pour la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, notamment l'élaboration de plans d'urgence; les principes juridiques pouvant être adoptés par les collectivités des Premières nations, notamment les lignes directrices ou les normes; les technologies d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées; les mesures de prévention de la pollution; l'exploitation et l'entretien (la gestion de l'entretien, une liste de laboratoires agréés); la surveillance, les rapports et les activités de suivi; la protection des bassins hydrographiques et l'éducation du public.

Section V – Renseignements financiers

Les tableaux financiers récapitulatifs suivant (tableaux 1 à 7) donnent des détails supplémentaires sur l'utilisation des ressources financières par le ministère.

Tableau 1 – Dépenses en capital

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Programme des affaires indiennes et inuites				
Services aux Indiens et Inuits	524,6	**552,7**	542,5	513,5
Revendications	1,3	**5,6**	1,0	1,0
Total partiel	525,9	**558,2**	543,5	514,5
Programme des affaires du Nord				
Services aux affaires du Nord	7,5	**7,2**	7,3	4,3
Programme de l'administration				
Administration	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total des dépenses en capital (Ministère)	535,4	**567,4**	552,8	520,8
Commission canadienne des affaires polaires	-	-	-	-

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 2 – Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations (projets de 15 millions de dollars et plus)

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004	Besoins pour les exercices suivants
Programme des affaires indiennes et inuites*						
Services aux Indiens et Inuits						
Infrastructure						
Atlantique						
Réinstallation des Innus Mushuau (Davis Inlet)	112,5	67,4	**33,4**	11,7	-	-
Québec						
Programme d'infrastructure du transport marin du nord du Québec – cale sèche	34,9	16,9	**3,0**	3,0	3,0	9,0
Manitoba						
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Garden Hill	47,3	-	-	0,4	9,3	37,6
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Sandy Bay	17,1	7,1	-	-	-	10,0
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Red Sucker Lake	23,6	5,6	-	0,3	3,7	14,0
Réseau d'aqueduc et d'égouts à God's Lake	36,1	12,1	-	-	5,5	18,5
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Oxford House	20,4	3,6	-	-	0,4	16,4
Réseau d'aqueduc et d'égouts à St. Theresa Point	37,0	14,1	**0,3**	5,2	5,7	11,7
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Wasagamack	32,0	6,1	-	-	1,8	24,1
Réseau d'aqueduc et d'égouts à Sayisi Dene	15,9	5,0	-	0,3	2,7	7,9
Total partiel (Infrastructure)	376,8	137,9	**36,7**	20,9	32,1	149,2
Installations scolaires						
Manitoba						
Ecole de Chemawawin	22,9	0,8	**8,1**	9,2	4,8	-
Phase II de l'école de Garden Hill	31,2	22,7	**4,1**	4,4	-	-
École intermédiaire de Norway House	34,5	-	-	11,6	3,2	19,7
Phase II de l'école de Peguis	23,2	8,0	**9,5**	5,7	-	-
École de Mathias Colomb	17,1	16,2	**0,9**	-	-	-
Total partiel (Installations scolaires)	128,9	47,7	**22,6**	30,9	8,0	19,7
Acquisition de terrains						
Québec						
Unification des terres de Kanesatake	37,4	12,1	**25,3**	-	-	-
Total	**543,1**	**197,7**	**84,6**	**51,8**	**40,1**	**168,9**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Il n'y a pas de grands projets d'immobilisations dans les autres programmes/secteurs d'activités.

Tableau 3 – Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Subventions				
Programme des affaires indiennes et inuites				
Services aux Indiens et Inuits	314,7	**313,9**	320,7	327,9
Revendications	398,5	**399,5**	369,0	309,3
Total partiel	713,2	**713,4**	689,6	637,2
Programme des affaires du Nord				
Services aux affaires du Nord	0,7	**0,7**	0,7	0,7
Programme de l'administration				
Soutien ministériel	-	**-**	-	-
Total des subventions	714,0	**714,1**	690,4	637,9
Contributions				
Programme des affaires indiennes et inuites				
Services aux Indiens et Inuits	3 618,0	**3 764,8**	3 818,6	3 856,5
Revendications	57,6	**65,4**	44,7	43,3
Total partiel	3 675,6	**3 830,2**	3 863,3	3 899,8
Programme des affaires du Nord				
Services aux affaires du Nord	62,1	**52,4**	53,7	50,0
Programme de l'administration				
Administration	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Total des contributions	3 738,1	**3 883,1**	3 917,5	3 950,3
Total (des subventions et des contributions)				
Programme des affaires indiennes et inuites				
Services aux Indiens et Inuits	3 932,7	**4 078,7**	4 139,3	4 184,4
Revendications	456,1	**464,9**	413,6	352,6
Total partiel	4 388,8	**4 543,6**	4 552,9	4 537,0
Programme des affaires du Nord				
Services aux affaires du Nord	62,8	**53,1**	54,5	50,8
Programme de l'administration				
Administration	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Total des paiements de transfert (Ministère)	4 452,1	**4 597,2**	4 607,8	4 588,2
Commission canadienne des affaires polaires	-	**-**	-	-

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 4 – Détails des programmes des paiements de transfert

Objectifs des programmes des paiements de transfert par secteur d'activité	Priorités stratégiques et résultats prévus
Services aux Indiens et Inuits ***(Dépenses prévues en 2001–2002 : subventions 313,9 millions de dollars; contributions – 3 764,8 millions de dollars)*** Aider les collectivités des Premières nations et des Inuits à réaliser leurs aspirations et à répondre à leurs besoins en matière d'autonomie gouvernementale, d'économie, d'éducation, de culture et de développement social et communautaire. Les Services aux Indiens et aux Inuits aident les Premières nations à édifier des collectivités saines et durables en fournissant des services et des programmes semblables à ceux offerts aux autres résidants canadiens par les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux (notamment l'éducation, les services sociaux et l'infrastructure communautaire). Ils s'acquittent également de plusieurs des obligations et des responsabilités constitutionnelles et juridiques du Canada envers les Premières nations et les Inuits. **Revendications** ***(Dépenses prévues en 2001–2002 : subventions 399,5 millions de dollars; contributions – 65,4 millions de dollars)*** Conclure des règlements négociés de revendications territoriales autochtones. De tels règlements mettent un terme à des griefs de longue durée, établissent la certitude quant à la propriété foncière ainsi qu'à l'accès aux terres et aux ressources, créent un climat propice au développement économique et évitent les litiges onéreux. Le règlement d'une revendication n'est pas considéré comme une fin en soi pour les Autochtones, mais plutôt comme le moment où ils commencent à reprendre en mains leur destinée. Le règlement des revendications territoriales procure aux Autochtones un territoire et une indemnisation financière qui leur donnent un solide coup de pouce. Il appuie ainsi les priorités du Ministère énoncées dans *Rassembler nos forces :* renouveler les partenariats, renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, établir une nouvelle relation financière, renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens.	**Des partenariats renouvelés** – la réconciliation et la guérison communautaire; une sensibilisation accrue du public aux questions autochtones; des relations de travail plus étroites avec les Autochtones et leurs organisations; de nouvelles approches en matière de relations fédérales, provinciales et territoriales avec les Premières nations et les Inuits. **Un plus grand exercice des pouvoirs par les Autochtones** – des ententes sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales; des initiatives de renforcement des capacités d'exercice des pouvoirs; le transfert de responsabilités fédérales. **Une nouvelle relation financière** – des relations financières efficaces, notamment de nouveaux modèles d'accords financiers et d'exemples pratiques; le renforcement des cadres de reddition des comptes sur le plan financier; des capacités et compétences financières chez les Premières nations. **Des collectivités et des économies fortes, et l'appui aux gens** – le renforcement du développement économique; une autosuffisance accrue; l'amélioration de la santé et de la sécurité.
Services pour les affaires du Nord ***(Les dépenses prévues en 2001–2002 : subventions – 0,7 million de dollars; contributions – 52,4 millions de dollars)*** Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.	**La gestion efficace des intérêts fédéraux dans le Nord et la promotion du développement durable dans le Nord** – le renforcement de l'exercice des pouvoirs dans le Nord; un environnement humain et naturel sain; l'utilisation durable des ressources naturelles du Nord; l'encouragement de la coordination circumpolaire.

La surveillance des points de repère

Le ministère dispose des systèmes appropriés pour exercer la surveillance et assurer l'intégrité de ses programmes de paiements de transfert. Plus précisément, le ministère a élaboré divers cadres de rendement (par exemple, *Rassembler nos forces*) et des modalités de rapport (par exemple, les rapports annuels sur la mise en œuvre des revendications territoriales globales et les progrès réalisés dans le cadre de *Rassembler nos forces*) qui informent les Canadiens sur le rendement ministériel. Le ministère a également recours à la fonction de vérification et d'évaluation pour faire l'examen de ses programmes et activités sur une base continue.

Tableau 5 – Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000–2001	**Recettes prévues 2001–2002**	Recettes prévues 2002–2003	Recettes prévues 2003–2004
Programme des affaires indiennes et inuites				
Services aux Indiens et Inuits				
Taxe sur les produits et services	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Rendement des investissements :				
• Fonds de développement économique des Indiens	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Recouvrement de prêts garantis	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	14,3	**14,3**	14,3	14,3
Rajustement en fin d'exercice des effets débiteurs	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Privilèges, licences et permis	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Produits :				
• des ventes	0,3	**0,3**	0,3	0,3
• de l'aliénation des biens de surplus de la Couronne	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Autres recettes non fiscales	-	-	-	-
Total partiel (Services aux Indiens et Inuits)	17,0	**17,0**	17,0	17,0
Revendications				
Rendement des investissements :				
• Requérants autochtones	6,2	**6,2**	6,2	6,2
Autres recettes non fiscales	5,5	**5,5**	5,5	5,5
Total partiel (revendications)	11,7	**11,7**	11,7	11,7
Total partiel (Programme des affaires indiennes et inuites)	**28,8**	**28,8**	**28,8**	**28,8**
Programme des affaires du Nord				
Services aux affaires du Nord				
Taxe sur les produits et services	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Rendement des investissements :				
• profits du projet Norman Wells	43,0	**43,0**	43,0	43,0
• autres	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Remboursement des dépenses d'années antérieures	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Rajustements en fin d'exercice des effets débiteurs	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Exploitation minière au Canada	10,4	**46,7**	94,0	49,7
Extraction du quartz au Yukon	0,5	**0,6**	0,7	0,7
Redevances au titre de l'extraction de l'or	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Redevances au titre de l'exploitation des carrières	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Concessions houillères	-	-	-	-
Métallique et non métallique	-	-	-	-

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000–2001	**Recettes prévues 2001–2002**	Recettes prévues 2002–2003	Recettes prévues 2003–2004
Redevances au titre du pétrole et du gaz	19,8	**27,3**	27,2	28,1
Déchéances au titre du pétrole et du gaz	1,9	**1,9**	1,9	1,9
Foresterie	1,3	**1,4**	1,5	1,5
Location de terres, de bâtiments et de machines	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Droits au titre de l'utilisation de terres	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Autres droits, produits de location et de licences	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Logements et services	-	-	-	-
Produits :				
• des ventes	0,2	**0,2**	0,2	0,2
• de l'aliénation des biens de surplus de la Couronne	-	-	-	-
Autres recettes non fiscales	-	-	-	-
Total partiel (Programme des affaires du Nord)	83,1	**127,2**	174,5	131,1
Programme de l'administration				
Administration				
Remboursements de dépenses d'exercices antérieurs	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Rajustements en fin d'exercice des effets débiteurs de l'exercice précédent	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Logements et services	-	-	-	-
Services et droits de services	-	-	-	-
Produits de l'aliénation des biens de surplus de la Couronne	-	-	-	-
Autres recettes non fiscales	-	-	-	-
Total partiel (Programme de l'administration)	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Total des recettes non disponibles (Ministère)	112,1	**156,2**	203,5	160,0
Commission canadienne des affaires polaires	-	-	-	-

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 6 – Coût net du ou des programmes pour l'année budgétaire

	Programmes			
(en millions de dollars)	Administration	Affaires indiennes et inuites	Affaires du Nord	**Total**
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements)	81,0	4 960,2	167,9	**5 209,1**
Plus: Services reçus sans frais				
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)				**20,8**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT				**14,6**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada				**0,8**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada				**21,4**
				57,6
Moins: Recettes non disponibles				**156,2**
Coût net du programme pour 2001–2002				**5 110,6**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 7 – Prêts

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Programme des affaires indiennes et inuites				
Revendications				
Prêts à des requérants autochtones	28,9	32,9	28,4	**25,9**
Prêts au Conseil des Indiens du Yukon au titre des prestations provisoires pour les aînés du Yukon	0,4	0,4	-	-
Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour leur permettre de participer aux travaux de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	32,5	37,8	34,1	**31,2**
Total (Ministère)	**61,8**	**71,1**	**62,5**	**57,1**
Commission canadienne des affaires polaires	-	-	-	-

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Section VI – Autres renseignements

Sources d'information additionnelle

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, Tour Nord
Hull (Québec)
Adresse postale :
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

Internet
http://www.ainc-inac.gc.ca

Services des renseignements généraux et de la distribution des publications

- Téléphone : (819) 997-0380
  Courriel : InfoPubs@inac.gc.ca

Bibliothèque ministérielle

- Téléphone : (819) 997-0811
  Courriel : Reference@inac.gc.ca

Demandes de renseignements des médias – Communications

- Téléphone : (819) 997-8404

Renseignements statistiques (données socio-économiques et démographiques)

- Téléphone : (819) 953-9999
  Courriel : Instat@inac.gc.ca
  Publications sur les statistiques socio-démographiques disponibles à :
  http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/index_f.html

Programme des affaires du Nord

- Téléphone : (819) 953-3760
  Courriel : NAPinfo@inac.gc.ca

Commission canadienne des affaires polaires

Constitution Square, pièce 1710
360, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7
(613) 943-8605 ou 1-888-POLAR01
Courriel : mail@polarcom.gc.ca

Internet
http://www.polarcom.gc.ca

Partenaires de la prestation conjointe – les ministères et organismes fédéraux

Santé Canada – Appeler au (613) 954-8815 ou visiter le site http://www.hc-sc.gc.ca.

- Services de santé non assurés; Services de santé communautaires; Santé du milieu et surveillance; Services hospitaliers; Programme national de lutte contre l'abus de drogues et d'alcool par les Autochtones; Grandir ensemble – Santé mentale communautaire et développement de l'enfant, et Bon départ pour les Autochtones; Programme national pour les enfants; Initiative sur le diabète chez les Autochtones; Programme de soins à domicile et en milieu communautaire pour les Premières nations; Système d'information sur la santé des Premières nations; Salubrité des aliments et la nutrition; Organisation pour la promotion de la santé des peuples autochtones.

Développement des ressources humaines Canada – Appeler au (819) 997-8677 ou visiter le site http://www.hrdc-drhc.gc.ca.

- Stratégie de perfectionnement des ressources humaines autochtones. Services de garde à l'intention des Premières nations et des Inuits, Initiative à l'intention des Autochtones en milieu urbain, Stratégie emploi jeunesse.

Société canadienne d'hypothèques et de logement – Appeler au (613) 748-2586 ou visiter le site http://www.cmhc-schl.gc.ca.

- Dans les réserves – Programmes sans but lucratif d'aide à la remise en état des logements dans les réserves, Logements adaptés : aînés autonomes, Initiative de stages en habitation. À l'extérieur des réserves – Programme de logement rural et autochtone, Programme de logement sans but lucratif pour les Autochtones en milieu urbain, Programme d'aide à la remise en état des logements, Logements adaptés : aînés autonomes, Programme de réparations d'urgence.

Solliciteur général du Canada – Appeler au (613) 991-0241 ou visiter le site http://www.sgc.gc.ca.

- Politique sur les services de police des Premières nations – Grâce à des ententes tripartites entre les collectivités des Premières nations, le gouvernement provincial ou territorial et le gouvernement fédéral, procurer aux Premières nations l'accès à des services de police professionnels, efficaces, adaptés à la culture et responsables envers les collectivités qu'ils desservent.

Patrimoine canadien – Communiquer avec la Direction de la participation des citoyens autochtones et la Direction des programmes sur les droits de la personne au (819) 994-3835.

- Centres d'amitié autochtones, Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion, Organisations autochtones représentatives, Programme pour les femmes autochtones, Programme des langues autochtones, Accords sur les langues autochtones dans les territoires, Centres polyvalents pour les jeunes autochtones en milieu urbain, Jeunesse Canada au travail à l'intention des jeunes Autochtones en milieu urbain.

Industrie Canada – Appeler au (613) 992-6033 ou visiter le site http://www.abc.gc.ca.

- Entreprise autochtone Canada – promouvoir la création d'entreprises autochtones, leur compétitivité et leur réussite sur les marchés canadiens et internationaux.

Pêches et Océans – Communiquer avec la Direction des affaires autochtones au (613) 993-1917.

- Stratégie sur les pêches autochtones – accroître la participation des Autochtones à tous les aspects des pêches côtières, à la gestion des habitats du poisson et aux possibilités de pêche commerciale.

Ressources naturelles – Communiquer avec la Direction générale de la gestion financière au (613) 996-6865.

- Arpentage des terres du Canada, Programme de foresterie des Premières nations et projets de développement des capacités en gestion des ressources.

Justice Canada – Communiquer avec la Direction de la justice autochtone au (613) 941-9298 ou la Direction générale des programmes au (613) 957-3180.

- La Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones fournit des fonds aux programmes communautaires de justice réparatrice adaptés à la culture qui offrent des solutions de rechange à l'application traditionnelle du système judiciaire traditionnel canadien (les crédits pour 2001–2002 seront déterminés à une date ultérieure).
- Le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones fournit des conseils et des renseignements de nature non juridique aux Autochtones qui ont des démêlés avec la justice.

Bureau du Conseil privé – Communiquer avec l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits au (613) 947-1848 (Bureau du Conseil privé); ou communiquer avec la Commission des revendications particulières des Indiens au (613) 943-1515 ou visiter le site http://www.indianclaims.ca.

- Négociation de l'autonomie gouvernementale des Autochtones et collectivités et associations autochtones représentant les Autochtones en dehors des réserves.

Défense nationale – Communiquer avec les Services ministériels au (613) 992-6033.

- Rangers canadiens, Bold Eagle, Programme d'entrée des Autochtones dans les forces armées canadiennes, Programme des Rangers juniors canadiens, Bon départ (emploi des étudiants) – ces programmes permettent d'employer et de former du personnel qualifié pour un emploi à temps plein ou partiel dans les forces canadiennes.